Institut Agronomique
néo-Calédonien

REPRESENTATION DE LA FORÊT SÈCHE ET DE SA DEGRADATION EN NOUVELLE-CALEDONIE

RAPPORT DE RECHERCHE

Sylvie VIDEAULT & Eric SABOURIN

Pouembout, Novembre 2002

Convention PCFS-IAC N° 44/2002/CP du 17 juillet 2002

Les partenaires du Programme Forêt Sèche

PROVINCE NORD PROVINCE SUD IRD Institut de recherche pour le développement WWF

PREFACE

En Nouvelle-Calédonie existe une petite partie de l'écosystème tropical terrestre le plus menacé de toute la planète : la forêt sèche. Sa réduction drastique (à 1% de sa superficie originelle) et son fractionnement en lambeaux disséminés sur la Côte Ouest et le Nord de la Grande Terre ont pour cause principale l'Homme.

Ce dernier, enfin conscient de la richesse, de la fragilité et de la valeur de ce milieu naturel, s'est décidé à protéger durablement ce qu'il en reste. Neuf grandes structures politiques, administratives, scientifiques et associatives ont décidé en septembre 2001 de mettre en commun leurs moyens, compétences et projets pour relever ce défi.

Le Programme Forêt Sèche ainsi institué travaille, vu l'ampleur et l'urgence de la tâche, sur plusieurs thèmes à la fois comme l'amélioration des connaissances, la protection et la restauration des forêts ou la sensibilisation du public.

Les forêts sèches (ou sclérophylles) restantes sont étroitement imbriquées dans le paysage rural calédonien et dans ses espaces pastoraux. Elles sont souvent victimes des animaux et végétaux introduits.

Elles appartiennent presque pour moitié de leur superficie à des propriétaires privés, et elles font appel pour leur sauvegarde à de nombreux spécialistes et services. Il était donc à la fois tentant et nécessaire, surtout au lancement d'un tel programme, de donner la parole à ces diverses catégories d'acteurs.

C'est là, en tout premier lieu, l'originalité du présent rapport sur la représentation de la ressource forêt sèche et de sa dégradation. Aucune étude n'avait auparavant été entreprise ici sur la représentation de la ressource pastorale ou forestière en milieu rural. Ce travail de pionnier est donc aussi un investissement méthodologique original qui devrait faire des émules.

Le Programme Forêt Sèche qui en a commandé la réalisation à l'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC) se félicite donc de cette contribution notable, à l'interface des sciences humaines et biologiques. Elle est l'œuvre d'une étudiante calédonienne enthousiaste et de deux chercheurs reconnus de l'IAC. Je les remercie ici bien volontiers pour le sérieux, la clarté et le contenu de cette étude.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette approche socio-économique de la ressource, conduite dans un cadre scientifique précis, apporte des éléments très utiles au renforcement du Programme Forêt Sèche tels que :

- une typologie des différentes représentations qu'énoncent les personnes enquêtées ;
- l'analyse des stratégies de gestion et des logiques comportementales ;
- la valeur d'exemple attribuée au Programme ;
- la motivation réelle des acteurs internes et externes au Programme ;
- la restriction spatio-temporelle du discours qui peut conduire l'enquêté (n'ayant

pas une vision globale du Programme et de ses enjeux) à ignorer les menaces qui ne le concernent pas directement ou les thèmes qui n'entrent pas dans sa compétence stricte ;
- la bipolarisation des attitudes qui attribuent une valeur écologique au foncier public ou collectif et une valeur économique à l'exploitation et au foncier privés.

A cet énoncé, on pourrait craindre le pire pour la forêt sèche et son programme de conservation.

Au contraire, les visions des différents acteurs sont diverses mais non antinomiques. Elles se complètent plus qu'elles ne s'opposent. La confrontation des points de vue, l'échange des expériences et des observations, la recherche d'un véritable partenariat sont sources de richesse et d'espoir. Quelques soient les difficultés et les lenteurs, il ne devra y avoir en fin de compte que des gagnants, et personne laissé sur la touche.

En contact quotidien avec la réalité du terrain et la mise en œuvre d'un programme résolument ambitieux, je partage les recommandations et les conclusions de ce rapport. J'en retiens déjà quelques messages-clé :

- On ne peut pas protéger ce que l'on ne connaît pas. Il faut donc renforcer l'information et la sensibilisation ;

- Les usagers et propriétaires sont favorables aux actions déjà conduites par le Programme et, mieux, en demandent l'extension ;

- Ne rien imposer mais expliquer, négocier, convaincre, associer ;

- Protéger (= agir contre les menaces) puis Conserver (= maintenir en bon état) puis Améliorer (= travailler sur le long terme) ;

- La forêt sèche est un trésor naturel d'intérêt local et international qui nécessite une mobilisation générale basée sur la responsabilisation, le partage et l'adhésion ;

Plusieurs des recommandations formulées dans ce rapport sont déjà lancées (panneaux informatifs, articles de presse, formation des agents, table ronde des acteurs, restitution des résultats, réunions en groupes de travail, visites in situ,..). Le processus de formulation et de construction d'une représentation commune de cette ressource naturelle menacée qu'est la forêt sèche est donc en route. Cet apprentissage collectif, source de décisions concertées et d'actions conjointes, est de la responsabilité des partenaires actuels du Programme Forêt Sèche, des propriétaires et usagers.

Au-delà du cas préoccupant et passionnant de la forêt sèche, c'est à l'enrichissante compréhension des relations de l'Homme avec la Nature que le présent rapport vous convie.

Alors, bonne lecture !.

Christian PAPINEAU
Chef de Projet du Programme Forêt Sèche

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes qui nous ont accordé un peu de leur temps pour les entretiens et réunions : les propriétaires et éleveurs, les élus, les techniciens, les chefs des services techniques concernés, les chercheurs, les représentants de WWF.

Nous remercions particulièrement Christian Papineau, chef du Programme de Conservation des Forêts sèches et Vincent Blanfort, agro-écologiste du CIRAD-emvt/IAC-EFS pour leur collaboration, ainsi que le personnel de l'Institut Agronomique néo-Calédonien qui a contribué à la mobilisation des ressources pour assurer et faciliter le déroulement de cette étude.

SOMMAIRE

Préface

Remerciements
Sommaire
Résumés
Liste des sigles et acronymes
Liste des illustrations

Introduction

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE, ETAT DES LIEUX, PROBLEMATIQUE ET METHODE

1. LE CONTEXTE DE L'ETUDE 10

1.1. LE MILIEU PHYSIQUE 10
1.1.1. Une situation insulaire 10
1.1.2. La géographie 10
1.1.3. Le climat 11
1.1.4. L'occupation des sols 12
1.1.5. Caractéristiques de la forêt sclérophylle 12
- Définition 12
- Localisation, conditions et milieux 13
- Flore de la forêt sclérophylle 13

1.2. LE MILIEU SOCIO-ECONOMIQUE 14
1.2.1. Une zone rurale spécifique 14
1.2.2. L'élevage calédonien et son influence sur la forêt sèche 15
- Un bref historique : élevage et forêt sèche 15
- Un élevage responsable de défrichements mais resté de type extensif 15
- Des problèmes environnementaux communs aux pâturages et aux forêts ... 16

1.3. ÉTAT DES CONNAISSANCES SUR LA FORET SECHE CALEDONIENNE 16

2. LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE ET LES HYPOTHESES 17

2.1. QUESTIONS POSEES ET HYPOTHESES 17
2.2. LES OBJECTIFS DE RECHERCHE 18
2.3. NOTION DE REPRESENTATION SOCIALE 19
2.2.1. Généralités 19
2.2.2. La représentation sociale appliquée aux ressources naturelles 19

3. LA METHODOLOGIE 20

3.1. LA DEMARCHE 20
3.2. LE RECUEIL DES DONNEES 21
3.2.1. L'échantillonnage 21
- L'échantillonnage des sites de forêt sèche et des usagers 21
- L'échantillon des acteurs extérieurs 22

3.2.2. Les entretiens et les guides d'entretien 23
- Les entretiens 23
- Les guides d'entretien 23

3.3. L'ANALYSE DES DONNEES 24

DEUXIEME PAARTIE : LES REPRESENTATIONS

1. LES PRINCIPALES REPRESENTATIONS DES USAGERS 26

1.1. LE DISCOURS DES USAGERS 26
1.1.2. Le sens du mot forêt sèche 26
- « c'est une forêt » 26
- ...une forêt particulière 26

1.1.3. Le sens des termes conservation et préservation 27
1.1.4. Le sens du mot protection 27
- Réduction des effets négatifs 27
- Informations sur la ressource 28

1.1.5. Le sens des termes dégradation et biodiversité 28
- La dégradation expliquée par les causes 28
- Dans biodiversité il y a diversité 28

1.2. CONNAISSANCE ET USAGES DE LA FORET SECHE 29
1.2.1. Des espèces assez peu connues des usagers 29
1.2.2. Un usage principalement pastoral et peu valorisé 30

1.3. LES VALEURS ACCORDEES A LA RESSOURCE FORET SECHE 31
1.3.1. Les valeurs « écologiques » 32
- Une fonction importante dans le paysage 32
- Plus qu'un écosystème diversifié, un refuge animal 32
- Un rôle environnemental 33

1.3.2. Une valeur patrimoniale diversement interprétée 33
- Une valeur foncière accentuée par le Programme FS 34
- Un patrimoine naturel collectif à respecter et à valoriser 34
- Une ressource offrant un intérêt scientifique et éducatif 35

1.4. LA REPRESENTATION DE LA DEGRADATION PAR LES USAGERS 35
1.4.1. Les phénomènes naturels 36
- Les animaux sont les premiers mis en cause pour la dégradation 36
- Les végétaux exogènes et l'envahissement 37
- Les phénomènes climatiques 37

1.4.2. L'action de l'homme et ses effets 37
- Les feux de brousse 37
- Le paradoxe du défrichement 38

1.5. LES PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR ASSOCIEES A LA PRESERVATION 38
1.5.1. Mise en valeur écologique 39
1.5.2. Mise en valeur économique 39
- Plantations d'espèces commerciales 39
- Tourisme 39

2. LES REPRESENTATIONS DES ACTEURS EXTERNES 40

2.1. LE DISCOURS DES ACTEURS EXTERNES 40
2.1.1. Le sens du mot forêt sèche 40

- Des caractéristiques spécifiques 40
- Une végétation adaptée et originale 40

2.1.2. Le sens des termes conservation et préservation 41
2.1.3. Le sens du terme biodiversité 41
2.1.4. Sens du terme protection 42
2.1.5. Sens du terme dégradation 42
2.2. LA CONNAISSANCE DE LA FORET SECHE PAR LES ACTEURS EXTERNES 43
2.2.1. Les valeurs accordées à la ressource forêt sèche 43
2.2.2. Valeur écologique 44
- Une biodiversité et un endémisme uniques 44
- Un rôle environnemental, écologique et paysager 44

2.2.3. Un patrimoine collectif naturel en danger 45
2.2.4. Valeur économique 45
- L'attrait des royalties et des plantations commerciales 45
- Curiosité et intérêts professionnels des chercheurs 46

2.4. LES REPRESENTATIONS DE LA DEGRADATIONS PAR LES ACTEURS EXTERNES 46
2.4.1. Des facteurs de dégradation anthropiques 46
- Le mythe du feu 46
- Les espèces animales introduites 47
- Le défrichement 47
- L'envahissement végétal 48

2.4.2. Des facteurs naturels 48
2.5. LES CONTRAINTES A LA PRESERVATION 48
2.5.1. Le comportement des propriétaires et usagers 48
2.5.2. Les contraintes financières 49
2.5.3. Autres contraintes 49
2.6. LES VALORISATIONS ET ALTERNATIVES DE PRESERVATION 49
- Des actions de sensibilisation non dénuées d'implications économiques 49
- Des actions de préservation active 50

TROISIEME PARTIE : DISCUSSIONS ET ENSEIGNEMENTS

1. SYNTHESE DES REPRESENTATIONS ET ESSAIS DE TYPOLOGIES 51

1.1. LE CAS DES USAGERS 51
1.1.1. Les principales valeurs données à la forêt sèche 51
- La valeur patrimoniale et foncière est liée à la valeur économique 51
- La valeur écologique et paysagère 52
- Trois groupes d'usagers 52

1.1.2. Les propositions de mise en valeur 53
- Les éleveurs mono-actifs 53
- Les éleveurs à temps partiels ou pluriactifs 53
- Les éleveurs « écologistes » 53

1.2. LE CAS DES ACTEURS EXTERNES 54
1.3. REPRESENTATION DES PRINCIPAUX FACTEURS DE DEGRADATION 55

2. ENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES STRATEGIES DES ACTEURS 57

2.1. DES TENDANCES COMMUNES SELON L'ACTIVITE 57
2.1.1. Le cas des usagers 57

2.1.2. Le cas des intervenants externes *58*
2.2. DES REPRESENTATIONS ASSOCIEES A DES STRATEGIES SPECIFIQUES 58
2.2.1. Les usagers *58*
- Les éleveurs 59
- Les usagers non-éleveurs 60
- La tendance « sauvegarde » 60
- La tendance technico-scientifique 61

2.3. SYNTHESE DES STRATEGIES 61
2.3.1. Une diversité de situations et de points de vue *62*
- Des différences entre deux grandes catégories d'acteurs 62
- Des différences au sein des catégories 62

2.3.2. Des convergences au-delà des catégories *63*
- Pragmatisme et action collective 63
- Intérêts individuels ou intérêts de l'humanité 63

3. CONSEQUENCES POUR L'INTERVENTION ET POUR LA RECHERCHE....65

3.1. UNE PRIORITE GENERALE : SENSIBILISATION ET INFORMATION 65
3.1.1. Une information auprès du grand public *65*
- L'information pourrait être diffusée selon les formes les plus diverses, voire innovantes 66
- Le contenu de l'information doit rester ciblé également 66

3.1.2. Des informations différenciées selon les publics *66*
3.2. DES RECOMMANDATIONS STRATEGIQUES ET METHODOLOGIQUES POUR L'INTERVENTION 67
3.2.1 Une démarche de partenariat à tous les niveaux *67*
- L'attitude et l'approche des agents : le principe du respect et du dialogue ..68
- Des efforts pour comprendre et mobiliser les partenaires entre eux 69
- La gestion de la faune 69

3.2.2. Apprendre en partenariat pour construire une représentation commune *70*
3.3. ENSEIGNEMENTS METHODOLOGIQUES 71
3.3.1. Adaptation et intérêt des outils d'analyse *71*
3.3.2. Limites des outils méthodologiques *71*

Conclusion
Références bibliographiques
Annexes

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

CIRAD : Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
DAF : Direction de l'Agriculture et de la Forêt
DAVAR : Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales
DDEE-PN : Direction du Développement Economique et de l'Environnement de la Province Nord
DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées
DRN-PS : Direction des Ressources Naturelles de la Province Sud
EFS : Elevage et Faune Sauvage
EMVT : Elevage et Médecine Vétérinaire Tropicale
FS : Forêt Sèche
GDPL : Groupement de Droit Particulier Local
GIE : Groupement d'Intérêt Economique
IAC : Institut Agronomique néo-Calédonien
ITSEE : Institut des Statistiques et des Etudes Economiques
IRD : Institut de Recherche pour le Développement
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ORSTOM : Office de Recherche Scientifique et Technique en Outre-Mer
PCFS : Programme de Conservation des Forêts sèches en Nouvelle-Calédonie
RGA : Recensement Général Agricole
SESER :Service de l'Eau et des Statistiques et Etudes Rurales
SMAI : Service des Méthodes Administratives et de l'Informatique
SRDL : Systèmes Ruraux et Développement Local
TERA : Territoire, Environnement et Acteurs
UGB : Unité de Gros Bétail
UNC : Université de Nouvelle-Calédonie
UNESCO : United Nations Educational Scientific and cultural Organisation
WWF : World Wide Fund for nature

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Localisation générale de la Nouvelle-Calédonie 10
Figure 2 : Isohyètes de Nouvelle-Calédonie (normales 1961/1990) (Météo France, 1995) 11
Figure 3 : Cartographie simplifiée de la végétation (ORSTOM, 1989) 12
Figure 4 : Localisation de la forêt sèche en Nouvelle-Calédonie (SMAI, 2002) 13
Figure 5 : Correspondance entre catégorie et structure 22
Figure 6 : La grille d'analyse sur deux axes 24
Figure 7 : *Captaincookia margaretae* en fleurs (photo : J. Manauté, 2000) 29
Figure 8 : Les usages de la forêt sèche 30
Figure 9 : Les valeurs données à la ressource forêt sèche par les usagers 32
Figure 10 : Les facteurs et types de dégradation de la forêt sèche perçues par les usagers 36
Figure 11 : Les valeurs données à la ressource forêt sèche par les acteurs externes 44
Figure 12 : Les facteurs et types de dégradation de la forêt sèche perçus par les agents externes 46
Figure 13 : Dégâts d'incendie en bordure de forêt sèche (photo : T. Jaffré-IRD) 47
Figure 14 : Schéma synthétisant les liens existants entre les représentations et valorisations données à la forêt sèche et certaines caractéristiques des usagers 52
Figure 15 : Relation entre les catégories socio-professionnelles des acteurs externes et leurs représentations de la forêt sèche 54
Figure 16 : Comparaison des facteurs de dégradation de la forêt sèche perçus par les usagers et les acteurs externes 56

Tableau I : Liste des sites de forêt sèche échantillonnés 22

RESUME

Ce rapport présente une étude socio-technique sur les représentations de la forêt sèche de Nouvelle-Calédonie par diverses catégories d'acteurs concernés par sa gestion, en priorité les usagers, chercheurs et techniciens. L'étude a été réalisée par le programme Système Ruraux et Développement Local de l'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC) dans le cadre du Programme Forêt Sèche en Nouvelle Calédonie.
L'identification et la caractérisation de ces diverses représentations de la ressource et de sa dégradation sont destinées à orienter les interventions du Programme Forêt Sèche, en particulier à contribuer à la définition d'outils d'aide à la décision pour la gestion et la préservation de cette ressource.
Le rapport compte trois parties. La première présente le contexte, l'état des connaissances et la méthode de l'étude. La seconde traite de l'analyse des représentations des divers acteurs. La troisième partie présente la discussion de ces résultats, y compris un examen critique de la méthodologie et en tire quelques enseignements et propositions.

Mots-clef : forêt sclérophylle, gestion des ressources naturelles, représentation, dégradation, Nouvelle-Calédonie.

ABSTRACT

This report presents a socio-technical study about New Caledonian dry forest perception and representation among different stakeholders categories : users, owners, research and development agents. The study was realised by Rural Systems & Local Development programme of New Caledonia Agronomic Institute (IAC), and supported by Dry Forest Programme of New Caledonia.
The identification and characterisation of this natural resource diverse representations and about its degradation were realised in order to guide the Dry Forest Programme interventions specially to contribute to decision making tools, suitable to the resource management and preservation.
This document is organised in three sections. The first part presents the context, the antecedents ant the method. The second one develops the analysis of stakeholders representations. The third one presents some discussion, recommendations and a critical survey of the methodology and its teachings.

Key-words : Dry forest, natural resource management, social representation, degradation, New Caledonia.

Première partie :

CONTEXTE, ETAT DES LIEUX, PROBLEMATIQUE ET METHODE

INTRODUCTION

Cette étude a été réalisée dans le cadre de la contribution du Programme Systèmes Ruraux et Développement Local (SRDL) du centre de recherche de Pouembout de l'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC) au projet inter-institutionnel Forêt Sèche en Nouvelle-Calédonie. Ce projet s'est donné pour but la préservation des derniers sites de forêt sèche sur la Grande-Terre. Cet écosystème unique par sa biodiversité et son fort endémisme, est en effet menacé de disparition. Ce programme récemment créé[1], réunit huit partenaires locaux et WWF-France (World Wide Fund for nature) afin de mettre en œuvre les moyens de sauvegarde pour préserver les forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.

L'étude a été réalisée entre mars et septembre 2002 par Sylvie Videault, dans le cadre de son stage de fin d'études du DESS Gestion des Systèmes Agro-Sylvo-Pastoraux en Zones Tropicales de l'Université Paris XII du Val-de-Marne et par Eric Sabourin (Cirad Tera, IAC-SRDL). Elle a compté avec la collaboration de Vincent Blanfort (Cirad Emvt, IAC-EFS) co-directeur du stage.

L'étude a porté sur les représentations de la forêt sèche, de sa gestion et de sa dégradation par diverses catégories d'acteurs concernés, en priorité usagers et techniciens. L'identification et la caractérisation de ces diverses représentations sont destinées à orienter les interventions du Programme Forêt Sèche et à contribuer à la définition d'outils d'aide à la décision pour la gestion et la préservation de cette ressource.

Il ne s'agissait surtout pas d'étudier l'ensemble du système de représentation sociale des éleveurs et des autres intervenants, mais simplement de préciser leur représentation de la forêt sèche en termes de connaissance et de valeurs accordées à cet écosystème.
La démarche méthodologique s'est inspirée de différentes approches traitant de l'identification et de l'analyse des représentations sociales sans pour autant prétendre les utiliser intégralement, mais en les adaptant aux exigences et au cadre de l'étude.

Nous considérons la notion de représentation de la ressource (et de sa dégradation) selon deux acceptions. Au sens proposé par Darré (1985) la représentation est liée à la connaissance – empirique, pratique, technique ou scientifique, mais toujours socialement construite – qu'en ont les différents acteurs concernés par son utilisation et sa gestion. Mais précisément, puisqu'il s'agit d'une connaissance socialement construite, nous avons complété l'approche de la représentation de la ressource en termes de valeurs.

Nous avons ainsi eu recours à la méthode de Jean-Pierre Darré (1985) pour l'étude non pas tant du discours, mais du vocabulaire qui permet de préciser le niveau de connaissance des divers acteurs, et surtout le sens qu'ils attribuent aux mots et aux termes, en particulier ceux qui sont issus du langage technique ou scientifique.

---

[1] Ce programme a été créé en 2001 et a engagé une action de conservation des forêts sclérophylles de Nouvelle-Calédonie sur 5 ans renouvelables. Il comprend les neuf partenaires suivants : l'Etat, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la province Nord, la province Sud, l'Institut Agronomique néo-Calédonien, l'Institut de Recherche pour le Développement, l'Université de la Nouvelle-Calédonie, le Centre d'Initiation à l'Environnement et le World Wide Fund for nature.

La technique de l'évocation élaborée par Vergès (1992, *in* Roland-Lévy et Nivoix, 2002) a été utilisée pour identifier et caractériser les réponses aux mots inducteurs. Elle a permis de dégager les valeurs que les individus (ou les groupes) accordent à la forêt sèche et donc l'importance qu'ils attribuent à sa dégradation.

Le rapport compte trois parties. La première présente le contexte, la problématique de recherche et la méthode de l'étude. La seconde traite de l'analyse des représentations des divers acteurs. La troisième partie présente la discussion de ces résultats, y compris un examen critique de la méthodologie et en tire quelques enseignements et propositions.

1. LE CONTEXTE DE L'ETUDE

1.1. Le milieu physique

1.1.1. Une situation insulaire

Située à proximité du tropique du Capricorne et à environ 1200 km des côtes australiennes (figure 1), la Nouvelle-Calédonie se distingue des autres îles et archipels du Pacifique Sud par l'étendue des ses terres émergées (19100 km²). Elle se compose outre quelques îlots inhabités de :

- L'île principale appelée la ''Grande Terre'' qui représente 88% de la surface du Territoire. Elle s'étend sur 400 km de long et de 40 à 70 km de large ;
- Les îles Loyautés composées de quatre principales îles : Tiga, Maré, Lifou et Ouvéa. Elles sont localisées à environ 100 km à l'Est de la Grande Terre ;
- L'île des Pins à l'extrême Sud de la Grande Terre et l'archipel de Belep à l'extrême Nord.

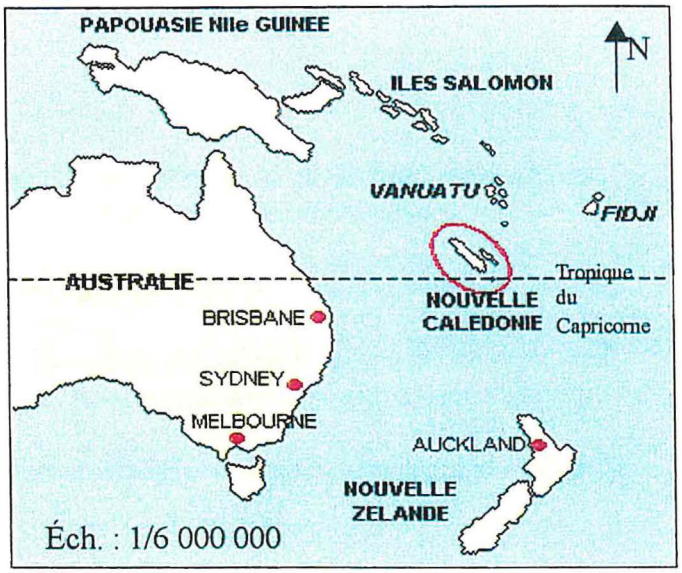

Figure 1: Localisation générale de la Nouvelle-Calédonie

La situation insulaire de la Nouvelle Calédonie révèle la vulnérabilité de ses écosystèmes à tout élément exogène. Les écosystèmes insulaires sont réputés pour leur grande fragilité par rapport aux perturbations de toute nature, particulièrement les introductions d'espèces animales et végétales exogènes qui constituent l'un des éléments du « quatuor »[2] à l'origine de la majorité des extinctions d'espèces. La Nouvelle-Calédonie n'a pas échappé à ce fléau et de vastes espaces « naturels » de l'île sont aujourd'hui dominés ou pénétrés par des espèces exogènes, les unes introduites volontairement, les autres accidentellement (Gargominy *et al.*, 1996).

1.1.2. La géographie

La Grande Terre est caractérisée par l'existence d'une chaîne de montagnes centrale (la Chaîne Centrale) qui sépare sur toute sa longueur la ''côte Est'' de la ''côte Ouest''.
Le relief entraîne des difficultés de pénétration, de communication et de transport. La mécanisation agricole est malaisée et se limite aux terrains de pente inférieure à 30% (Toutain et Dulieu, 1991). La plaine littorale située sur la côte Ouest constitue l'essentiel de la zone pastorale. La côte Est, plus étroite, ne dispose que de quelques vallées au potentiel agronomique toutefois intéressant.
Le relief est donc un obstacle au développement des activités agricoles et engendre des spécificités climatiques et écosystémiques.
La géologie de l'île assure la prospérité du territoire grâce à l'industrie minière du nickel. Les gisements de roches ultrabasiques occupent le quart des surfaces. Les sols qui se sont

[2] Les trois autres éléments du « quator » sont les actions anthropiques, le feu et les phénomènes climatiques.

développés sur les péridotites et les serpentinites sont si riches en minéraux que la plupart des plantes cultivées ne peuvent y pousser. La flore naturelle y est presque en totalité endémique. Le reste de la chaîne est à dominance métamorphique. Les sols correspondants présentent de nombreuses contraintes physiques à l'agriculture (faible épaisseur, érosion, mauvais drainage) (Toutain et Dulieu, 1991). Les caractéristiques des sols calédoniens influent donc sur le paysage agricole et le développement des espèces végétales.

1.1.3. Le climat

La Nouvelle-Calédonie bénéficie d'un climat de type ''tropical océanique'' sans chaleur ni humidité excessive. Les variations climatiques partagent l'année en trois saisons :

- De janvier à avril : une saison chaude et humide (époque des dépressions et des cyclones ;
- De mai à septembre : une saison fraîche au cours de laquelle peuvent survenir des précipitations importantes ; à cette époque, la température descend à son minimum annuel ;
- D'octobre à décembre : une saison sèche durant laquelle la température reprend sa phase ascendante.

Les irrégularités climatiques inter-annuelles demeurent prononcées et relativement imprévisibles en liaison avec les phénomènes climatiques ''el Niño et la Niña''. Aux périodes d'excès de pluies (1988-1990, 2002) succèdent des périodes de sécheresse qui peuvent durer plusieurs années (1986-1987, 1992-1995, 1997). Il faut y ajouter les risques de passage de cyclones entre novembre et avril.

La Nouvelle-Calédonie présente une dissymétrie dans la répartition spatiale des précipitations (figure 2), en raison des vents dominants (alizés) qui soufflent de secteur sud-est.
De même, le relief conféré par la chaîne centrale influe sur les formations nuageuses.
Ainsi la côte Est, ''au vent'' enregistre une pluviométrie annuelle deux fois plus importante que celle de la côte Ouest, ''sous le vent''.

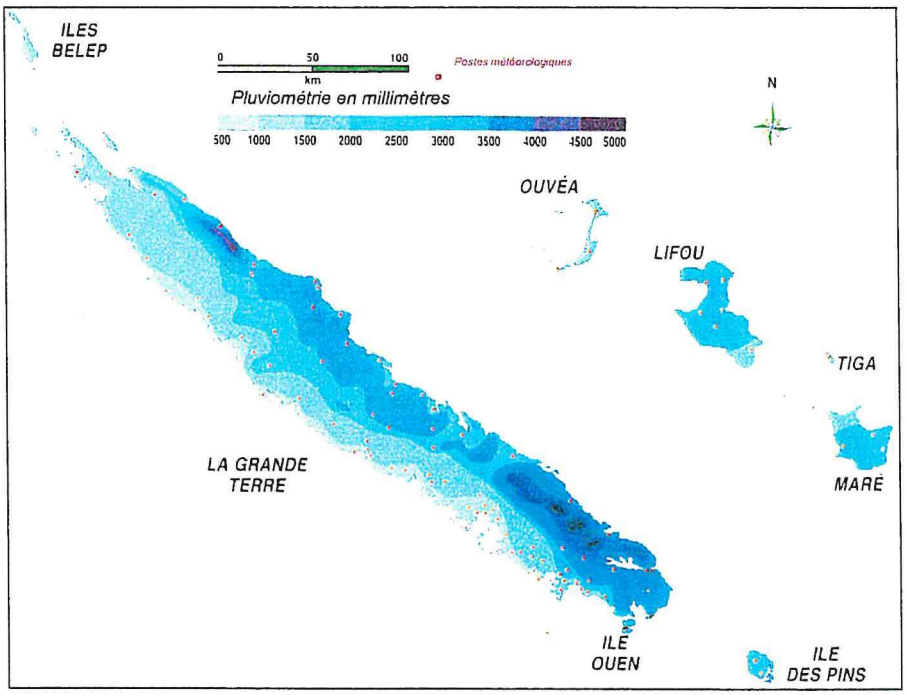

Figure 2 : Isohyètes annuelles de Nouvelle-Calédonie (normales 1961/1990) (Météo France, 1995)

Ces variations climatiques inter-annuelles et intra-annuelles, accentuées ces dernières années par les phénomènes d''''el Niño et la Niña'', rendent la gestion des ressources fourragères difficile et fragilisent les forêts sclérophylles. Cette dissymétrie spatiale des précipitations a par ailleurs, une incidence sur la répartition géographique des pâturages et des forêts sclérophylles.

1.1.4. L'occupation des sols

En raison de son isolement ancien (fragment du continent Gondwana, isolé depuis le Crétacé inférieur) et la variété des conditions du milieu, la Nouvelle-Calédonie malgré sa taille réduite, possède une flore riche (3063 phanérogames) et originale (76% d'endémisme) (Jafrré *et al.*, 1998) et une végétation très diversifiée.
Cinq principaux écosystèmes caractérisent la Nouvelle-Calédonie :

- La mangrove ;
- Le maquis minier ;
- La forêt dense ;
- La forêt sclérophylle ;
- Les savanes.

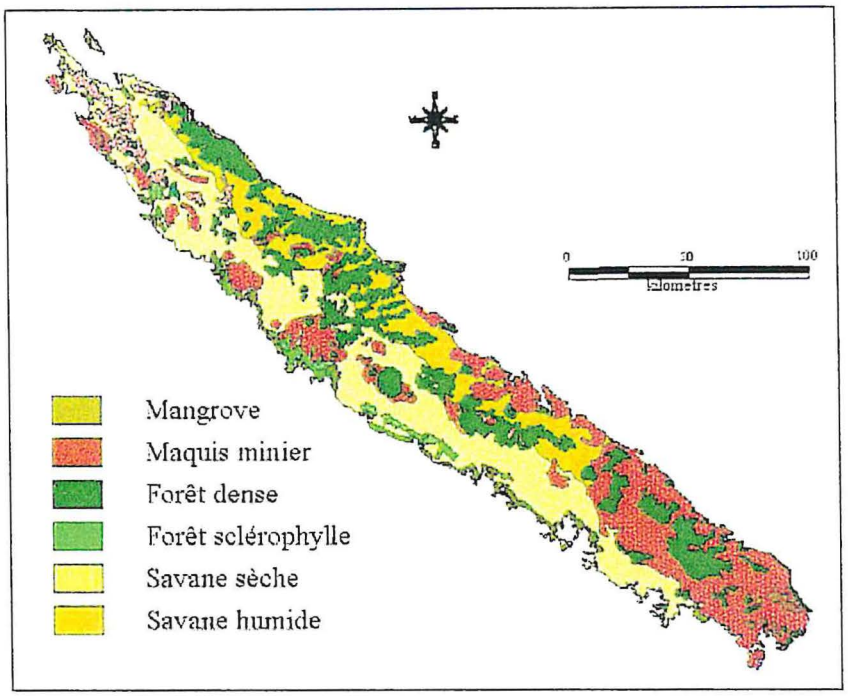

Figure 3 : Cartographie simplifiée de la végétation (ORSTOM, 1989)

1.1.5. Caractéristiques de la forêt sclérophylle

- ***Définition***

Le terme de forêt sclérophylle a été appliqué pour la première fois à une formation végétale de Nouvelle-Calédonie, par Morat *et al.* (1981) dans l'Atlas de la Nouvelle-Calédonie.Les auteurs désignent par ce terme l'ensemble des formations forestières intactes ou plus ou moins dégradées qui se développent à des altitudes inférieures à 300 m sur des roches sédimentaires variées, ou plus rarement sur des basaltes, sur le versant occidental de la Nouvelle-Calédonie (Veillon *et al.*, 1999). Elles sont généralement situées sur des zones ventées à pluviométrie faible (< 1000 mm d'eau/an) et mal répartie dans l'année. Leur végétation est donc adaptée à la sécheresse.
Il convient de préciser que le caractère sclérophylle de cette forêt n'est pas, comme pour les maquis miniers, lié aux conditions de nutrition minérale mais au seul déficit hydrique, ce qui explique que ces formations sont aussi, à juste titre, appelées **forêt sèche** (Veillon *et al.*, 1999).

- ***Localisation***

La forêt sclérophylle occupait jadis l'ensemble des plaines de la Côte Ouest, du littoral aux premières pentes de la Chaîne centrale, jusqu'à environ 300 m d'altitude. Au-delà de cette altitude les facteurs climatiques favorisent le développement d'espèces plus exigeantes en eau (Veillon *et al.*, 1999).

Avant l'arrivée de l'homme, il y a plus de 3500 ans, la forêt sclérophylle s'étendait sur plus de 4500 km². Aujourd'hui, elle ne couvre qu'une superficie de 50 km² (soit 1% de la superficie originelle), sous forme de lambeaux relictuels isolés, bien différents les uns des autres par leur composition floristique, le long de la Côte Ouest et dans l'extrême Nord. Les plus grands lambeaux n'excèdent pas 470 hectares. La figure 4 montre la répartition actuelle de la forêt sèche en Nouvelle-Calédonie et sa régression au cours des années.

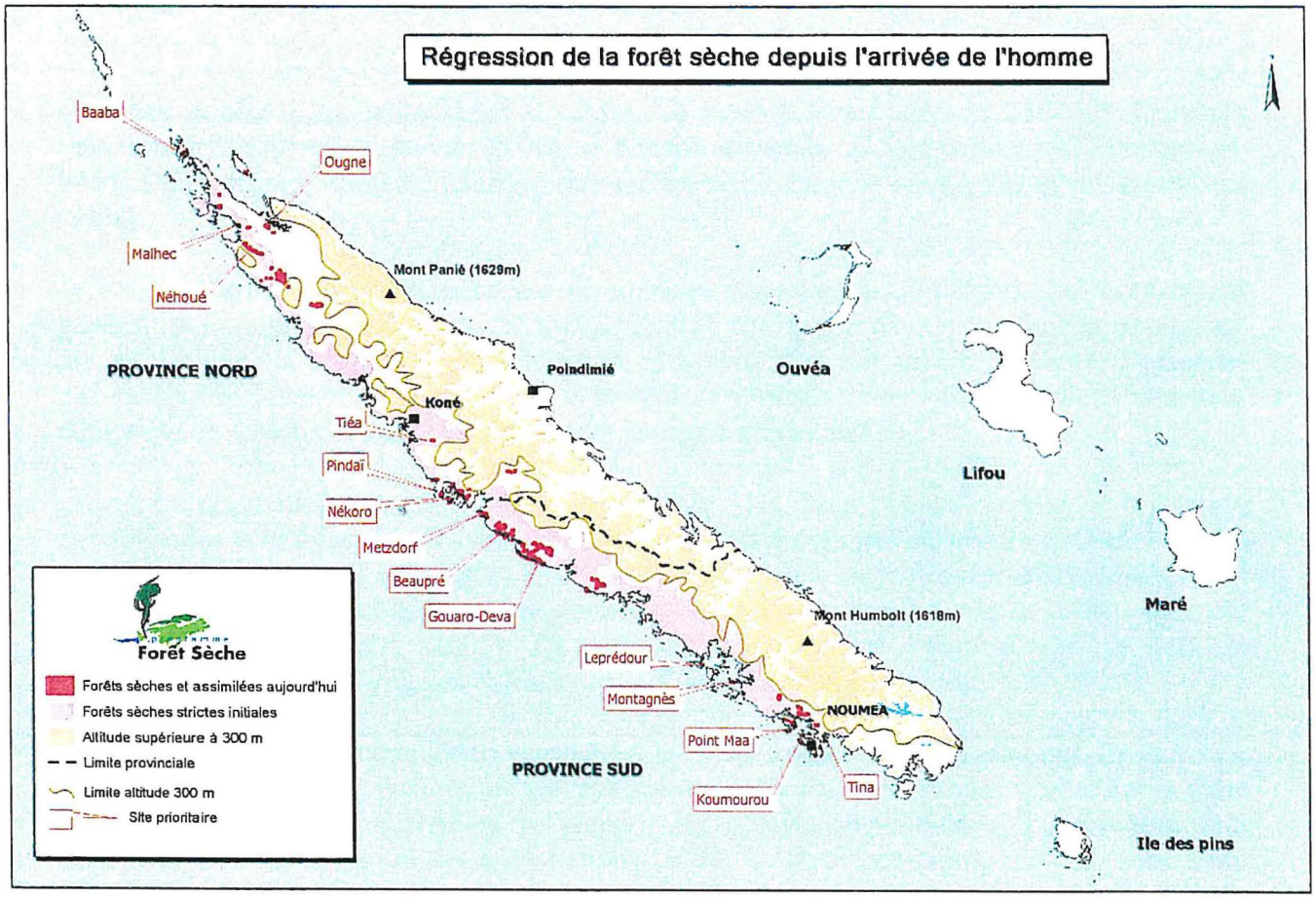

Figure 4 : Localisation de la forêt sèche en Nouvelle-Calédonie (réalisé par le SMAI, 2002)

- ***Flore de la forêt sclérophylle***

Les forêts sclérophylles de Nouvelle-Calédonie appartiennent aux forêts sempervirentes saisonnières tropicales et subtropicales de la classification de l'UNESCO (Jaffré *et al.*, 1993). Elle est constituée d'espèces végétales à feuillage dur, vernissé,

caractérisées par une strate arborescente dominée par des arbres de faibles dimensions (15 m de haut et 40 cm de diamètre, pour les plus gros), d'un sous-bois prenant l'allure de fourré plus ou moins dense composé d'arbustes, de buissons, de nombreuses lianes et quelques herbacées (des Graminées pour l'essentiel) (Jaffré et Veillon, 1994).
Elle se distingue nettement de la forêt dense humide par l'absence ou la moindre abondance d'espèces de nombreux groupes tel que les Gymnospermes, Palmiers et Pandanus. Les fougères et les orchidées sont peu nombreuses (Jaffré et Veillon, 1991).

A ce jour, 456 espèces de végétaux ont été répertoriées dans cette formation. Parmi ces espèces 262 sont endémiques représentant un taux d'environ 57% du total (Jaffré *et al.*, 2001). Plusieurs espèces sont très rares et ne se trouvent que dans un ou deux sites, c'est le cas de *Ochrosia inventorum*, *Leptostylis sp.* (Jaffré et Veillon, 1991) et de *Pittosporum tanianum*.

1.2. Le milieu socio-économique

1.2.1. Une zone rurale spécifique

La Nouvelle-Calédonie est une collectivité française du Pacifique jouissant depuis quelques années d'un large statut d'autonomie interne. Avec environ 210 000 habitants (estimation ITSEE au 1er janvier 2000), sa densité moyenne est très faible (11,3 habitants au km²). Deux ethnies sont dominantes : les mélanésiens autochtones (44%) et les européens (33%).

Le territoire se caractérise par de grandes disparités économiques. Le recensement général de la population de 1996 (DAVAR/SESER, 2001) estime que 56 % de la population est établie dans la capitale –Nouméa– et sa périphérie. Ce pôle urbain concentre l'essentiel des activités économiques et les principales infrastructures (industrielles, services, équipements sociaux et culturels) favorisant les agricultures du sud.

La population autochtone kanak représente 44% de la population, elle ne rassemble que 34% des actifs. Les kanaks résident dans leur grande majorité au sein de «tribus»[3] situées en zone rurale. Celles-ci accueillent 84% des «exploitations» agricoles recensées en Nouvelle-Calédonie mais l'ensemble de ces exploitations n'occupent que 22% de la surface agricole utilisée (DAVAR/SESER, 2001). La population européenne quant à elle se localise principalement dans les villages et les stations d'élevage de la côte Ouest.

En 1998, la Grande-Terre regroupait la quasi-totalité des exploitations (99%). Elle reste caractérisée par sa dichotomie Ouest/Est avec 93% des exploitations situées sur la Côte Ouest, où l'on trouve également la plupart des grandes exploitations. La province Sud rassemble plus de la moitié des exploitations (57%). En Province Nord, le Nord-Ouest reste aussi une région d'élevage bovin importante (20% des exploitations) (DAVAR/SESER, 2001).
La population rurale calédonienne est marquée par sa pluriactivité (34% de doubles actifs). Cette particularité a une incidence sur le temps de travail consacré à l'élevage et sur l'investissement dans l'exploitation.

[3] La «tribu » est une entité administrative et territoriale reconnue. Créée par l'administration coloniale à la fin du 19ème siècle, elle est encore présentée comme « la reconnaissance administrative de l'organisation mélanésienne ». Comme cadre de résidence et d'appartenance sociale, elle constitue une réalité sociologique significative pour la population kanak (Sabourin & Djama, 2002).

1.2.2. L'élevage calédonien et son influence sur la forêt sèche

Il est utile de resituer la principale destinée de la forêt sèche calédonienne à savoir une ressource pastorale ou bien un écosystème à défricher pour implanter des pâturages. Son évolution et surtout l'histoire de sa disparition est étroitement associée à celle de l'élevage calédonien.

- ***Un bref historique : élevage et forêt sèche***

L'élevage est la plus ancienne et la plus constante activité du monde rural non autochtone (Bergès, 1990). Introduit par les Européens en 1850, son essor notable a été associé à la colonisation de l'espace mélanésien dans les plaines littorales de la côte Ouest où se trouvait l'essentiel de la forêt sèche puis à la déforestation des vallées et contreforts de la Chaîne Centrale, précisément les limites naturelles de la forêt sèche. Il s'agit d'un élevage bovin de type ranching, inspiré directement du système pratiqué par l'Australie voisine. Celui-ci donnait une image prospère laissant penser qu'un développement rapide était possible en Nouvelle-Calédonie.
L'élevage bovin était jusqu'à la fin des années 70, le fait essentiel des européens. Au début des années 80, face à la montée des mouvements de revendication foncière, une réforme foncière est engagée avec pour objectif la redistribution de terres - appartenant majoritairement aux colons éleveurs – au profit des populations autochtones. Ces derniers sont tenus de réaliser une mise en valeur des terres récupérées. L'élevage et les plantations forestières deviennent alors les principaux moyens de mise en valeur des surfaces transférées aux clans et tribus kanaks (Guervilly, 2001). On assiste alors à l'émergence des GDPL[4] et GIE[5] dont l'activité d'élevage de type extensif est la plus souvent pratiquée.

- ***Un élevage responsable de défrichements mais resté de type extensif***

Le chargement moyen des exploitations n'est que de 0,6 UGB[6]/ha, ce qui fait de la Calédonie une terre d'élevage que l'on qualifie globalement d'extensif. Par ailleurs, ce modèle est caractérisé par la faible capacité fourragère, le cloisonnement restreint des pâturages, la quasi absence d'allottement, c'est à dire un système technique moyennement évolué. La conduite du bétail est basée sur une alimentation à l'herbe toute l'année. Récemment, on rencontre des élevages de type plus ''intensif'' du fait du morcellement des grandes propriétés. L'intensification est liée au système technique (cloisonnement et rotation de pâturages, amélioration génétique,...). Ces élevages se localisent en majorité sur la province Sud (2/3 des exploitations) qui connaît aujourd'hui des difficultés d'accès au foncier du fait de sa proximité de la capitale.

---

[4] Groupement de Droit Particulier Local : c'est une forme juridique spécifique au Territoire de la Nouvelle-Calédonie, dont l'objet est de permettre la mise en commun de moyens avec une structure extrêmement simple. Il a la personnalité morale et il n'existe aucune règle obligatoire de fonctionnement. En 1994, 17 GDPL ont été comptabilisés.

[5] Groupement d'Intérêt Economique dont la vocation est de rassembler des entreprises pour réaliser des actions en commun. Il a la personnalité morale. Le GIE nécessite la rédaction de statuts, peut être constitué sans capital et fait l'objet d'une immatriculation au registre du commerce. Il fonctionne avec une assemblée qui prend ses décisions à l'unanimité. Les membres sont indéfiniment et solidairement responsables des dettes. Le GIE est dirigé par un ou plusieurs administrateurs. En 1994, on dénombrait 55 GIE dont la majorité était située au nord-est de l'île.

[6] Unité de Gros Bétail, correspondant à un animal de 600 kg de poids vif

Les trois quarts des exploitations sont en propriété privée et quatre élevages sur cinq sont des exploitations individuelles. Les élevages mélanésiens sont très souvent associés à des groupements (DAF, 1996).

- ***Des problèmes environnementaux communs aux pâturages et aux forêts***

Aujourd'hui, on observe sur la plupart des espaces pastoraux, une colonisation d'une grande diversité d'espèces envahissantes. Elles sont soit autochtones comme le niaouli (*Melaleuca quinquenervia*) ou exotiques comme le vitex (*Vitex trifolia*), le goyavier (*Psidium guayava*)...Sur le plan environnemental, certaines espèces exotiques jusqu'ici cantonnées essentiellement aux écosystèmes pastoraux peuvent aussi coloniser des milieux naturels et contribuer à leur dégradation lorsque ces derniers deviennent instables (Blanfort et *al.*, 2002). C'est le cas en Nouvelle-Calédonie du milieu forêt sèche.

Les forêts sclérophylles de Nouvelle-Calédonie ont été profondément modifiées depuis la colonisation par l'homme, notamment au bénéfice de l'élevage (défriche, pâturage, ...). Il subsiste aujourd'hui quelques lambeaux de forêts sèches localisés en majorité en milieu pastoral. Ces forêts sèches ont donc été plus ou moins fortement bouleversées (feu, pâturage, abroutissement par les animaux domestiques et sauvages, ...). L'anthropisation et les diverses agressions menacent fortement la survie de ce milieu, d'autant plus qu'il est au voisinage de zones pastorales sujettes à l'envahissement.
Les forêts sclérophylles de Nouvelle-Calédonie renferment de nombreuses espèces endémiques et parfois rares, tant sur le plan floristique que faunistique. Ces espèces menacées doivent être rapidement protégées des différents dangers et dégradations qui les affectent.

Des actions ont donc été entreprises, tant au niveau du milieu pastoral que celui de la forêt sèche. L'équipe Elevage de l'Institut Agronomique néo-Calédonien a engagé une action de recherche sur les plantes envahissantes et la gestion des pâturages avec une problématique basée sur deux enjeux : l'un agricole, l'autre environnemental (Blanfort et *al.*, 2001). Parallèlement, cette action de recherche intervient sur le milieu forêt sèche en menant une étude sur l'aspect écologique des adventices affectant ce milieu (Blanfort, 2000).

1.3. État des connaissances sur la forêt sèche calédonienne

A ce jour, il existe peu d'écrits et d'études menés sur l'écosystème forêt sèche.
C'est sur la base des études scientifiques proposées dès 1986 par l'ORSTOM, que les travaux inspirés par des acteurs locaux ont eu lieu :

En 1991, la province Sud commande à l'ORSTOM (devenu IRD) la réalisation d'un inventaire des forêts sclérophylles sur sa province (Jaffré et Veillon, 1991).

De 1993 à 1998 : l'ORSTOM présente trois publications de manière à alerter les autorités sur la vulnérabilité des forêts sclérophylles :

- 1993. Etude floristique et phytogéographique de la forêt sclérophylle de Nouvelle-Calédonie (Jaffré *et al.*, 1993)
- 1995. Plant extinction in New Caledonia : protection of sclerophyll forests urgently needed (Bouchet *et al.*, 1995)

- 1998. Threatened plants of New Caledonia : Is the system of protected areas adequate? (Jaffré *et al.*, 1998).

En 1995, dans le cadre d'un stage une étude est menée sur le site pilote de Tiéa et sa région : « Mise en valeur de la forêt sclérophylle de Pouembout : étude floristique et analyse cartographique » (Guerreiro, 1995).

En 1997, la province Nord commande à l'IRD une étude portant sur la réalisation d'un inventaire des sites de forêt sèche sur son territoire (Veillon *et al.*, 1999).

Plus récemment en 2001, une double étude réalisée sur le site de Tiéa a porté sur la régénération naturelle et la dynamique de l'écosystème forêt sclérophylle après mise en défens. Une étude floristique et structurale : stades initiaux et dispositifs de suivi ainsi qu'une étude faunistique ont été réalisées.

Actuellement sont en cours plusieurs travaux sous l'égide du Programme de Conservation des forêts sèches :

- La mise en place d'une typologie et d'une caractéristique des forêts sèches (PCFS) ;
- La cartographie des sites de forêt sèche sur l'ensemble du Territoire (SMAI) ;
- Une étude portant sur l'impact des ongulés sur le milieu forêt sèche (IAC, Michel de Garine-Wichatisky) ;
- Une étude sur l'écologie des espèces végétales envahissantes des forêts sèches (IAC, Vincent Blanfort) ;
- La protection des différentes forêts et la sensibilisation de leurs propriétaires (PCFS et les deux provinces).

2. LA PROBLEMATIQUE DE L'ETUDE ET LES HYPOTHESES

2.1. Questions posées et hypothèses

Les services publics concernés par la gestion des forêts sèches (recherche et développement; administrations provinciales, WWF) cherchent à mieux connaître et comprendre :

1) les modes de gestion actuels et potentiels de la ressource par les usagers ;

2) les diverses représentations des différents intervenants sur cette ressource (usagers, chercheurs, décideurs) afin d'orienter et aider à construire les actions futures ;

3) à court terme il s'agit d'adapter la conception et la mise en œuvre (des actions) en prennant en compte les différentes stratégies des divers acteurs. Ces stratégies sont révélées en partie par leurs représentations de la ressource, de son usage et de sa dégradation. Il s'agit aussi de négocier ces actions, de les définir et de les programmer de façon concertée en « socialisant » les représentations spécifiques des divers acteurs concernés, pour les aider à comprendre, connaître la représentation des autres. Cette approche peut ainsi contribuer à favoriser le dialogue entre acteurs ayant des représentations différentes et constituer un élément d'aide à la concertation et à la prise de décision ;

4) à moyen ou long terme, il s'agit aussi d'aider à construire une nouvelle représentation commune de la forêt sèche entre les divers acteurs concernés à partir des représentations spécifiques, afin de prendre de nouvelles décisions communes, sur cette « base de représentation commune »mais aussi, afin de la socialiser au niveau grand public (en terme d' information, sensibilisation, éducation).

- **La question centrale** à laquelle nous avons cherché à répondre était : Comment les usagers de la forêt sèche et les intervenants externes se représentent-ils cette ressource et sa dégradation, et comment envisagent-ils de la sauvegarder ?

- **Les hypothèses :**

L'étude se situe donc dans une perspective de connaissance (compréhension des stratégies) mais aussi d'aide à l'action, plus précisément d'aide à la gestion concertée et donc à la négociation entre acteurs.

Cette étude intervient bien dans une démarche de recherche destinée à orienter des interventions : conservation, préservation ou restauration de la biodiversité de la forêt sèche, gestion durable des reliquats de cet écosystème. Il convient donc de disposer de diverses catégories de représentations/connaissances qui guident les pratiques actuelles des différents types d'acteurs, afin de comprendre leurs stratégies de gestion de la ressource. Par ailleurs, la prise en compte et l'intégration de ces différentes représentations/connaissances seront utiles pour orienter la mise en œuvre éventuelle de nouvelles stratégies concertées ou d'aide à la décision des usagers, techniciens, décideurs.

2.2. Les objectifs de recherche

L'enjeu final en terme d'action ou de développement est bien de contribuer au dialogue et aux décisions d'action entre les différents intervenants et propriétaires dans le Programme Forêt Sèche.

Cet objectif général se décline donc en trois objectifs de recherche :

- Identifier les représentations (valeur et intérêt du point de vue écologique, agronomique, économique, social et culturel) que les usagers d'une part et les autres acteurs d'autres part (services techniques de recherche et de développement, élus, collectivités territoriales, etc.) se font de la ressource forêt sèche mais aussi de son avenir (perspectives d'évolution et alternatives de mise en valeur).

- Préciser et caractériser la connaissance et la perception que les différents types d'acteurs ont de ces ressources et de leur dégradation, en particulier par rapport aux fonctions actuelles qui leur sont assignées.

- Analyser les différentes représentations selon les catégories d'acteurs, dans la mesure où elles révèlent leurs stratégies et leurs modes d'exploitation de la ressource, surtout en ce qui concerne les éleveurs.

2.3. Notion de représentation sociale

2.2.1. Généralités

Moscovici (1961, 1991) a développé le concept théorique de la représentation sociale, abordé précédemment en termes de représentation collective par Durkheim (1967). En tant que savoir social, les représentations sociales servent de base à la perception et à l'interprétation de la réalité, tout en constituant un guide pour l'action. En reprenant la définition donnée par Jodelet (1991, 1994), la notion de représentation sociale peut se décrire comme étant « *une forme de connaissance, socialement construite élaborée et partagée ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social* » (*in* Roland-Lévy et Nivoix, 2002). Aussi, il n'existe pas à priori de réalité objective ; toute réalité serait symbolisée par l'individu ou le groupe dans son système cognitif, intégré dans son système de valeur et dépendante de son histoire et du contexte social et idéologique qui l'environne (Abric, 1994). Notre approche empirique porte bien sur l'identification et la caractérisation de cette connaissance et de ces valeurs, socialement construites, par rapport à diverses perception de cette réalité subjective que constitue la forêt sèche (Roland-Lévy et Nivoix, 2002).

Nous considérons donc la notion de représentation (de la ressource forêt sèche et sa dégradation) au sens de la connaissance empirique, pratique, technique ou scientifique - mais toujours socialement construite - qu'en ont les différents acteurs concernés par son utilisation et sa gestion (Darré, 1996, 1999). La valeur qu'il lui attribue découle en partie de cette représentation-connaissance.

2.2.2. La représentation sociale appliquée aux ressources naturelles

La notion de dégradation d'une ressource naturelle n'a de sens que par rapport aux fonctions que les différents acteurs concernés ou l'ensemble de la société lui assignent (Figuié, 2001). En effet, il n'existe pas de définition objective de la dégradation d'une ressource, sinon par rapport à la fonction qu'on entend lui faire jouer, fonction qui est liée à un contexte social, économique, politique et qui n'est pas donnée en soi. Nous considérons donc la notion de dégradation de la ressource naturelle également comme une construction sociale et non pas comme une donnée physique ou biologique objective (Figuié, 2001).

Dans le cas de la forêt sèche de Nouvelle-Calédonie, il s'agit de réunir des éléments discriminants et des références sur les représentations que se font diverses catégories d'acteurs (usagers, techniciens, chercheurs, décideurs, collectivités territoriales) de la dégradation de cette ressource, de ses causes et de ses modalités (phénomènes naturels, pratiques de gestion ou d'exploitation, mécanismes physiques, biologiques ou chimiques).
Il s'agit également d'associer à ces représentations des pratiques de gestion de la forêt sèche et leur évolution. Éventuellement, on cherche à identifier les indicateurs que les acteurs associent aux processus de dégradation ou à leur perception, pour prendre des décisions pratiques.

3. LA METHODOLOGIE

3.1. La démarche

Cette approche des représentations de la forêt sèche s'est appuyée essentiellement sur une enquête exploratoire destinée à identifier la perception que différentes catégories d'acteurs (éleveurs, usagers, intervenants externes) ont de la ressource et de sa dégradation.

Nous nous sommes inspirés de différentes techniques d'analyse des représentations sociales sans pour autant prétendre les maîtriser et les exploiter totalement. L'objectif était de disposer rapidement des principaux éléments permettant de dégager les principales catégories de représentations. Il s'agissait en particulier de vérifier si les différents types de représentations coïncident avec les catégories d'acteurs ou à des groupes au sein de ces catégories. Dans un second temps, il s'agissait de vérifier l'hypothèse d'une représentation commune non pas tant de la ressource, mais de sa dégradation.

Moscovici (1961) propose une analyse des représentations sociales à partir de trois dimensions :l'information, le champ de représentation et l'attitude :

- **l'information** renvoie à la somme des connaissances possédées à propos d'un objet social, à sa quantité et à sa qualité, plus ou moins stéréotypée, banale, originale par exemple...;
- **le champ de représentation** renvoie à l'organisation et à la richesse du contenu, aux propriétés proprement qualitatives, imageantes de la représentation ;
- **l'attitude** : elle exprime l'orientation générale, positive ou négative, vis-à-vis de l'objet de la représentation.

L'étude spécifique de ces dimensions permet, comme le souligne Herzlich (*in* Figuié, 2001) une analyse comparative. Elle conduit à ''la différenciation de groupes en fonction de leurs représentations sociales : celles-ci constituent alors des dimensions contribuant à la définition de ceux-là. A travers le lien qui s'établit entre la représentation et le groupe qui en est porteur, l'ensemble des facteurs qui définissent son insertion dans le champ social apparaissent dynamiquement liés à la vision qui est la sienne'' (Figuié, 2001).

Darré (1985, 1986 a, b) à travers l'étude du dialogue entre éleveurs et techniciens (intervenants externes au sens large) cherche à mettre à jour des formes de connaissances – des systèmes de pensée – associées à des pratiques matérielles et à les confronter aux descriptions scientifiques de la réalité. Il s'agit d'étudier la façon dont l'éleveur organise la réalité et l'évalue et en quoi cette organisation diffère de celle de l'acteur externe. A cet effet, Darré (1985) repère dans le travail d'analyse du discours trois étapes : les études des usages et des contextes, les systèmes de classement et les principes de classement. Dans cette étude et en fonction de nos objectifs nous nous sommes limités à la première étape qui consiste à l'étude des usages et des contextes : considérant que le sens des mots se définit par leur usage, que les mots tirent leur sens de la phrase (et non l'inverse), il s'agit de repérer dans quel contexte les mots que l'on veut étudier apparaissent, à quoi ils sont associés, opposés, comment ils sont qualifiés, quelles fonctions leur sont attribuées, quelles relations sont établies avec d'autres objets. Cette méthode permet d'étudier le discours, le vocabulaire et contribue à évaluer le niveau de connaissance de la réalité des enquêtés.
Par ailleurs, dans le domaine de la psychologie sociale ou de l'analyse cognitive, certaines

méthodes d'étude des représentations sociales ont été mises au point à partir d'analyses quantitatives de discours oraux ou écrits. Nous avons choisi d'associer analyse qualitative et quantitative.
Ainsi, dans un second temps, nous nous sommes inspirés de la technique de l'évocation élaborée par Vergès (1990, *in* Ehrlich et Guillou, 2001) pour l'approche du noyau central de la représentation. Le noyau central détermine la signification et l'organisation de la représentation. Il correspond à la partie stable et consensuelle de la représentation (Abric, 1994 *in* Ehrlich et Guillou, 2001).

La technique de Vergès consiste donc à rapprocher les termes en fonction de leur rang moyen d'expression et de fréquence d'apparition. A partir d'un ou plusieurs mots inducteurs, le sujet doit produire en réponse d'autres mots, expressions ou adjectifs qui lui viennent à l'esprit. Cette technique nous permet d'étudier les réponses aux mots inducteurs que nous appelons "mot-clés" et de dégager les valeurs que les individus accordent à la ressource et sa dégradation.

L'association de ces deux méthodes nous permet de dégager une représentation de la ressource et de sa dégradation associant un degré de connaissance de la réalité physique et écologique des phénomènes biologiques, une analyse de leur discours et leur vocabulaire en ce qui concerne les notions de gestion, de dégradation et préservation, mais aussi d'identifier les valeurs qu'ils accordent à la ressource.

3.2. Le recueil des données

3.2.1. L'échantillonnage

- ***L'échantillonnage des sites de forêt sèche et des usagers***

La base de l'échantillonnage est issue de l'inventaire des sites de forêt sèche identifiés sur les deux provinces à travers l'étude de la forêt sclérophylle de la Province Sud de 1991 et celle de la Province Nord de 1999. Il s'agit d'un choix raisonné.
Le choix des sites s'est fait en concertation avec le chef du Programme Forêt Sèche. Notre sélection s'est portée dans un premier temps sur les sites définis comme prioritaires par les scientifiques pour des raisons de vulnérabilité et d'intérêts biologiques. Dans un deuxième temps, certaines caractéristiques des sites ont été prises en considération :

- la localisation provinciale : Province Nord ou Sud ;
- le statut foncier : site sur propriété privée, domaine, réserve autochtone ou communale.

Pour des raisons logistiques et de temps imparti au stage, notre échantillon s'est volontairement limité à huit sites de forêt sèche.
Les sites domaniaux étant gérés par les provinces dont les représentants sont intégrés dans notre échantillon comme "acteurs externes" il ne nous est pas paru pertinent de les retenir dans la catégorie des usagers.
Notre échantillon de départ comprenait un site géré par une commune de la province Sud, les personnes en charge du dossier forêt sèche de cette commune n'ayant pu nous recevoir, nous avons donc remplacé ce site.

L'échantillon définitif est donc composé des **8 sites** figurant dans le tableau suivant. En annexe I figurent les caractéristiques détaillées des huit sites.

Tableau I : Liste des sites de forêt sèche échantillonnés

Provinces	Sites	Localisation	Statut foncier	Caractéristiques
Province Nord	Nékoro	Poya	Propriété privée	Société d'élevage
	Malhec/Barabache	Poum	Location domaniale	Propriété privée
	Baaba	Poum	Réserve autochtone	Ile, milieu mélanésien
	Tiéa	Pouembout	Propriété privée	Site pilote
Province Sud	Pointe Maa	Païta	Propriété privée	Propriété privée
	Moindah	Poya	Propriété privée	Site pilote
	Beauprès	Poya	Propriété privée	Propriété privée
	Montagnès	Païta	Location domaniale	Association des chasseurs calédoniens

- ***L'échantillon des acteurs extérieurs***

La base de l'échantillonnage est issue des différents partenaires qui participent au Programme Forêt sèche ainsi que des élus des provinces (Commission Environnement de la Province Nord) qui financent le programme. Les partenaires sélectionnés sont : l'Institut Agronomique néo-Calédonien (IAC), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Université de Nouvelle-Calédonie (UNC), la Direction des Ressources Naturelles de la province Sud (DRN-PS), la Direction du Développement Economique et de l'Environnement de la province Nord (DDEE-PN), World Wide Fund for nature (WWF) et le Programme de Conservation des Forêts Sèches par l'intermédiaire du chef de programme.

Nous avons donc établi notre sélection en fonction de l'appartenance institutionnelle des individus en posant l'hypothèse que leur formation, leur activité et leur fonction au sein de l'institution, peut dessiner des perceptions différentes de la ressource forêt sèche et de sa dégradation.
Nous avons identifié quatre catégories institutionnelles (chercheurs, techniciens, coordinateurs, élus) au sein desquelles nous avons sélectionné dans les principales structures correspondantes des personnes avisées de l'existence du programme ou impliquées à un titre ou à un autre dans des actions au sein du programme. La figure 5 illustre ces correspondances.

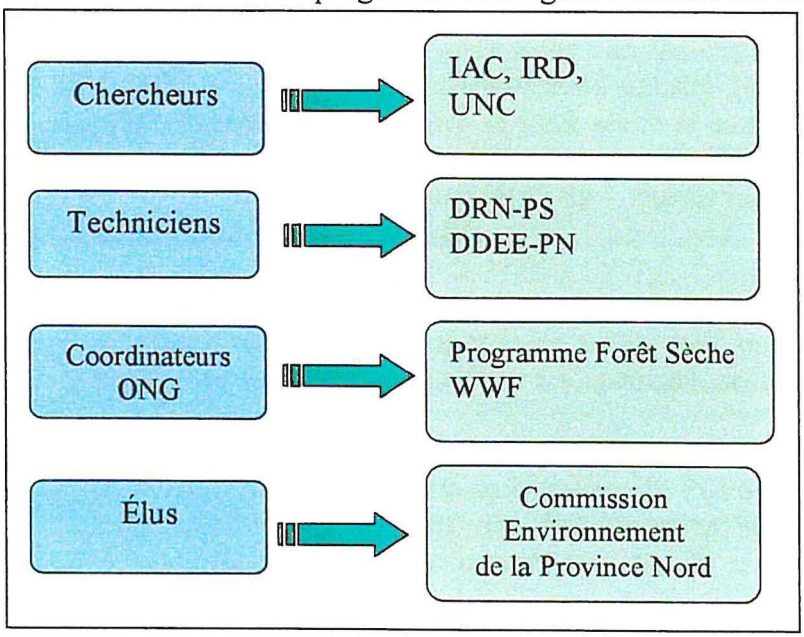

Figure 5 : Correspondance entre catégorie et structures

Au total **14 acteurs externes** ont été interrogés au sein des ces diverses structures.

3.2.2. Les entretiens et les guides d'entretien

- *Les entretiens*

Les entretiens sont individuels afin d'éviter toute influence d'individus externes. Ils permettent de mettre en confiance la personne et de restituer un discours complet et cohérent. Ils sont conduits de manière semi-directive. L'interviewé est invité à s'exprimer sur le thème. Mais à la différence de l'entretien directif, il permet, si l'interviewé n'aborde pas lui-même certains aspects du problème étudié, de l'amener à en parler, sur la base d'entretien établi à l'avance.

- *Les guides d'entretien*

Des guides d'entretiens ont donc été rédigés. Compte tenu des spécificités des deux principales catégories d'acteurs à interroger, nous avons décidé d'élaborer deux questionnaires l'un pour les usagers et l'autre pour les acteurs externes.

Le questionnaire adressé aux usagers aborde huit parties :

1. *Identification de l'exploitation* : elle nous donne des références pour une prochaine utilisation des données recueillies ;
2. *Place de la forêt sèche* : elle permet de recueillir un bref historique sur la forêt sèche (localisation sur la propriété, son évolution, défriche,...) ;
3. *Connaissance de l'écologie* : on cherche à tester le niveau de connaissance de l'usager sur sa forêt sèche (espèces végétales, animales présentes), sa connaissance générale sur le sujet (autres sites présents sur le Territoire) et surtout comment il définit la forêt sèche ;
4. *Usages et pratiques* : à quels usages la personne utilise-t-il de la forêt sèche ;
5. *Représentation de la forêt sèche* : on cherche à définir quelle valeur, importance l'usager lui accorde ;
6. *Représentation de la dégradation de la forêt sèche* : l'usager donne les causes et les conséquences qu'il pense et observe sur son site de forêt sèche ;
7. *Interventions pour la conservation de la forêt sèche* : on cherche à identifier quelles sont les motivations de l'usager vis-à-vis de la conservation de son site de forêt sèche, quels sont les problèmes qu'il rencontre pour sauvegarder sa forêt sèche et quels sont des projets vis-à vis de cette forêt sèche, comment voit-il l'avenir ? ;
8. *Mots-clé* : les mots inducteurs demandés sont : conservation, préservation protection, dégradation, envahissement et biodiversité.

Le questionnaire appliqué aux acteurs externes aborde de même huit parties. Les parties respectent le même ordre d'idée seul le vocabulaire diffère. Cependant, seules les parties 2 et 3 divergent.

Les questionnaires ont été testés directement auprès de membres du PCFS, puis de quelques individus de l'échantillon. Peu de modifications ont été apportées après les premiers entretiens. Les questionnaires utilisés sont présentés en annexe II.

3.3. L'analyse des données

Deux méthodes d'analyse ont été choisies afin de traiter et analyser les données recueillies.

Dans un premier temps une analyse qualitative a été appliquée. Elle est inspirée de la méthode de Darré (1985, 1986 a,b, 1996) qui consiste à repérer à travers le discours de l'individu, le vocabulaire utilisé. On cherche à vérifier quel sens lui est donné et quelles fonctions lui sont attribuées.

De même une analyse qualitative a été adoptée pour les mots-clés. Elle permet à partir de termes inducteurs d'obtenir des réponses en association libre (Sabourin & Tonneau, 1998).

Dans un second temps la technique de l'évocation a été utilisée (Vergés, 1998). Elle est appliquée pour l'approche du noyau central de la représentation. Le noyau central détermine la signification et l'organisation de la représentation. Il correspond à la partie stable et consensuelle de la représentation (Abric, 1994 *in* Ehrlich et Guillou, 2001).

Il s'agit donc de croiser la fréquence d'apparition des termes et leur primauté en fonction du rang de survenue ; le croisement de ces deux variables permet de distinguer les éléments les plus saillants et le plus signifiants de la représentation. Le croisement du rang – mots cités en premier ou en dernier – et de la fréquence d'apparition – termes les plus souvent cités d'une part et termes rarement évoqués d'autre part – conduit à un tableau à quatre cases. Ce tableau est construit en vue d'établir une grille d'analyse sur deux axes (l'axe des rangs et l'axe de la fréquence des mots).

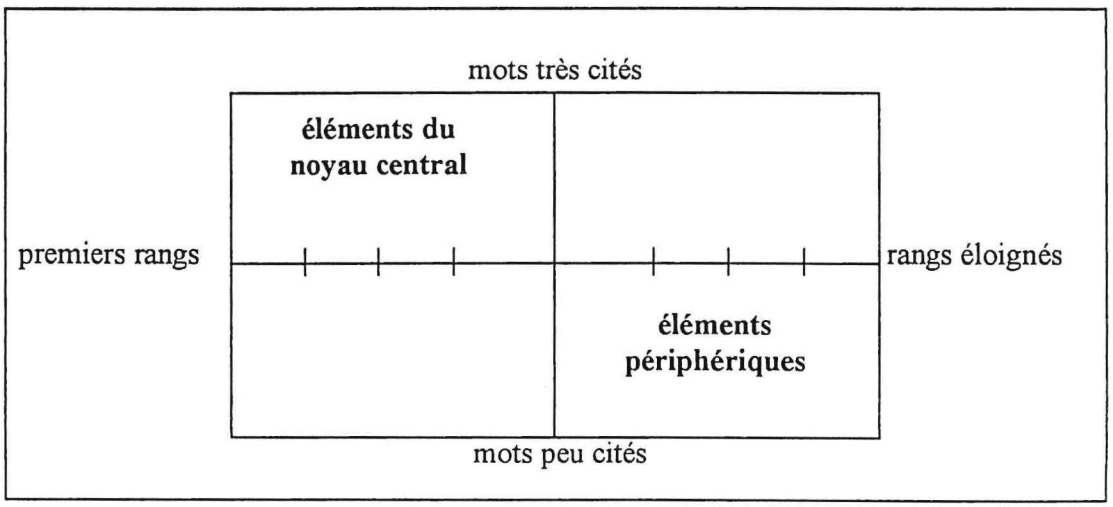

Figure 6 : La grille d'analyse sur deux axes

La case en haut à gauche regroupe les termes qui sont à la fois les plus fréquemment évoqués et cités parmi les premiers (rang d'apparition correspondant à de petits chiffres) ; il s'agit donc des éléments qui constituent la zone centrale de la représentation, car se sont les plus saillants et les plus significatifs de représentation sociale. Les éléments de la périphérie se situent dans la case en bas à droite, case qui croise les termes les moins fréquemment évoqués et cités dans les derniers (rang d'apparition correspondant à de grands chiffres). Les deux

autres cases regroupent des informations contradictoires, car soit la fréquence est grande mais ils apparaissent dans les derniers, soit ils apparaissent dans les premiers mais la fréquence est, elle aussi faible, ce qui revient à indiquer que la saillance est faible sur l'un des critères et forte sur l'autre. Il s'agit alors selon Vergès (1998, *in* Ehrlich et Guillou, 2001) et Vergès et Bastoumis (2001, *in* Ehrlich et Guillou, 2001)) de zones potentielles de la périphérie qui tout en présentant un caractère de déséquilibre peuvent constituer une source de changements potentiels de la représentation.

Cette méthode permet de mettre en évidence les éléments de valeurs et les représentations les plus fortes et les moins fortes que les individus se font de la ressource et de sa dégradation.

L'utilisation de ces deux méthodes permet de dégager trois niveaux d'analyse :

- La connaissance de la ressource des acteurs qui est révélée par les réponses aux questions. Cette connaissance de la réalité est qualifiée selon la richesse, la précision et la justesse de leurs réponses qui permet d'évaluer leur interprétation de la ressource et de sa dégradation. Parallèlement, la perception des interrelations entre dégradation et d'autres facteurs est également qualifiée ;

- La valeur accordée à la ressource et par conséquent, le degré de préoccupation de l'acteur pour sa dégradation ;

- Les divergences ou convergences entre les sens et représentations donnés à différents termes ou mots-clé, entre les catégories d'acteurs, en particulier entre éleveurs et techniciens, chercheur, ou élus.

Deuxième partie :

ANALYSE DES REPRESENTATIONS

1 LES PRINCIPALES REPRESENTATIONS DES USAGERS

1.1. Le discours des usagers

1.1.1. Le sens du mot forêt sèche

La majorité des usagers enquêtés sont des éleveurs d'origine européenne qui possèdent sur leurs terres un site de forêt sèche. Les autres usagers sont des personnes qui de par leur responsabilité (président de l'Association des Chasseurs Calédoniens, chef coutumier mélanésien) assurent des fonctions de ''gestionnaires'' d'un site de forêt sèche sur des terres coutumières ou domaniales.

- *« c'est une forêt » ...*

La définition donnée par la plupart des usagers du terme « forêt sèche » est d'abord celle d'une forêt au sens strict du terme au même titre que les autres formations forestières notamment la forêt humide de la Chaîne Centrale qui est plus connue des calédoniens. La forêt est perçue avant tout comme un ensemble, un regroupement d'arbres, de lianes.

Certains usagers (mélanésiens, chasseurs notamment et certains éleveurs) définissent la forêt sèche en se référant à un autre écosystème qu'ils connaissent mieux. La forêt sèche est plus facile à définir par rapport à ce qu'elle n'est pas ; car ce n'est pas un écosystème qui s'impose ou qui serait envahissant, mais au contraire une formation menacée, en disparition, dont il ne reste que des lambeaux.

Les éleveurs comparent donc souvent la forêt sèche à d'autres formations végétales plus communes sur le Territoire notamment la forêt dense humide et les maquis miniers : « *les espèces sont différentes de celles de la forêt de la Chaîne* », « *elle ressemble plus à un maquis qu'à une forêt* ».

- *...une forêt particulière*

Si l'on demande une définition plus précise les usagers se révèlent cependant conscients de la particularité de cette forêt et évoquent les principaux traits qui la caractérisent. En premier lieu, son aspect xérophile (« sec ») est mis en avant : elle est « *adaptée au terrain sec, climat sec, sur zone sèche* ».

Sa spécificité géographique est exprimée. Les usagers précisent que les sites de forêt sèche se localisent uniquement sur la côte Ouest et certains la situent en bord de mer : « *forêt de littoral, située sur la côte Ouest* ». De fait, la plupart des sites de l'échantillon sont localisés près du littoral. Quoi qu'il en soit, la perception spatiale reste essentielle.

La notion de beauté est souvent évoquée. La forêt sèche, même si elle n'est pas aussi verdoyante que la forêt de la Grande Chaîne, reste aux yeux des usagers une belle forêt. Les phrases suivantes : « *la forêt est jolie* », « *elle est belle* » ont souvent été prononcées.
Dans le discours des usagers, le rôle paysager et environnemental que représente la forêt sèche occupe une place privilégiée. On reviendra sur ces aspects à propos des valeurs accordées à la forêt sèche.

Le fait que cette forêt contienne des espèces rares et endémiques séduit les usagers et donne une autre dimension à cette forêt : « *il y a des espèces rares, pas courantes* ». Leur perception a évolué depuis que les scientifiques se sont intéressés à cet écosystème : « *depuis que je sais qu'elle est particulière j' y porte une attention. J'ai pris conscience de cette forêt* ».

Les usagers perçoivent donc une forêt possédant diverses particularités. Il est clair que leur vision sur cet écosystème a évolué depuis qu'ils ont été informés des risques de sa disparition et de son aspect particulier et rare (Sabourin, 2001).

1.1.2. Le sens des termes conservation et préservation

Les personnes interrogées donnent le même sens au mot ''conservation'' et au mot ''préservation''. De fait, ces termes sont rarement employés dans le discours des éleveurs et d'autre part, dans la langue française, la nuance entre ces deux termes est infime.
Derrière ces termes plusieurs notions apparaissent, y compris la définition du mot ''conserver'' : « *c'est essayer de garder dans l'état actuel* ». De même, des termes très évocateurs sont utilisés pour exprimer cette idée : « *c'est mettre sous cloche* » ou « *en boîte de conserve* ».

Apparaît également l'idée que la ''conservation ou la préservation'', c'est empêcher la disparition de la forêt sèche et ce, de manière durable : « *...le plus longtemps possible*». Cependant, cette notion de durabilité est exprimée par un seul éleveur (élevage de type extensif et un troupeau d'animaux sélectionnés).

On retrouve une conception des termes ''conservation et préservation'' qui consiste à ''*figer*'' un état, à éviter une modification de la ressource naturelle, à l'isoler des facteurs externes et ce, sans évocation de la notion d'évolution propre de cet écosystème.

1.1.3. Le sens du mot protection

La protection est synonyme d'action. Ce sont des opérations nécessaires pour mettre la forêt sèche à l'abri de dangers. On retrouve deux visions de ce que recouvre la ''protection'' chez les usagers.

- ***Réduction des effets négatifs***

Les dangers sont constitués par un ensemble d'éléments ayant des effets négatifs sur le milieu forêt sèche. On a donc une connotation très négative : « *menace* », « *impacts négatifs* », « *les fléaux* », « *le nuisible* ». Il s'agit de diminuer, d'arrêter la propagation voire d'éliminer les facteurs négatifs : « *diminution des impacts négatifs* », « *isoler les menaces* », « *stopper, empêcher la dégradation* », « *supprimer l'accès des fléaux* », « *enlever le négatif* ». Parmi ces facteurs négatifs, sont inclus les animaux.
Certains voient dans ces actions une possibilité de régénération du milieu forêt sèche : « *améliorer l'état initial* », « *régénérer les plantules* ».

- ***Informations sur la ressource***

La protection recouvre également les actions d'information, la communication, la connaissance du milieu forêt sèche, la sensibilisation du public : « *la base (de la protection) est dans la connaissance, l'information* », « *sensibiliser les gens* », « *la protection passe par une meilleure connaissance* ».
Cette idée est essentiellement évoquée par des propriétaires qui sont confrontés à la présence de personnes étrangères (plaisanciers, braconniers, pécheurs,...) sur leurs terres.

Le terme ''protection'' évoque donc une notion d'action, de changement d'état du système contrairement aux termes ''conservation et préservation'' qui évoquent un état figé, bien que l'action de ''protection'' soit liée à des notions comme ''conservation et préservation''. On a ainsi observé une complémentarité entre ces notions, avec l'idée d'une suite logique : « *protéger c'est conserver, conserver c'est améliorer* ».

1.1.4. Le sens des termes dégradation et biodiversité

Les termes ''dégradation'' et ''biodiversité'' sont difficilement définissables pour les usagers, car ils sont peu utilisés au quotidien. Cependant, ils sont parfois associés à divers faits concrets.

- ***La dégradation expliquée par les causes***

A l'évocation du mot ''dégradation'' viennent à l'esprit des usagers les causes et facteurs de la dégradation : « *dégradation par la coupe de bois, les feux, les animaux, l'érosion,...* ».
D'autres expriment une opposition de la dégradation naturelle à la dégradation provoquée. La dégradation naturelle est occasionnée par des phénomènes naturels (pluies, sécheresse,..) et la dégradation provoquée est une conséquence des actions de l'homme et d'une mauvaise gestion du milieu. La dégradation naturelle est toutefois associée à des causes qui sont moins graves, car naturelles, que la dégradation provoquée par l'action de l'homme.

Dans tous les cas, la notion de dégradation est associée à des facteurs visuels que les usagers observent sur le terrain, via des indicateurs. Une enquête spécifique serait nécessaire pour répertorier ces indicateurs et leur interprétation par les usagers. Ils recouvrent des éléments visuels (densité, couleurs, envahissement), auditifs (chants d'oiseau), tactiles (consistance du sol, écorces, épines, toucher des feuilles) et olfactifs (parfum de certaines essences ou fleurs).

On voit donc chez les usagers une appréhension pragmatique et dépassionnée de la notion de dégradation, loin de toute idéologie ou représentation abstraite.

- ***Dans biodiversité il y a diversité***

Le terme ''biodiversité'' est de même un terme flou pour la plupart des usagers qui l'associent cependant à *un ensemble d'espèces*. Cet ensemble peut être plus ou moins riche, ou dominé par certaines espèces. Le type d'indicateur sensitif mentionné pour la dégradation, opère également pour la perception de la variation de la biodiversité, en tout cas pour les

macro espèces végétales et animales. Pour les usagers, tout naturellement, la biodiversité c'est la diversité des espèces vivantes présentes dans la forêt.
Ces deux termes ''dégradation'' et ''biodiversité'', même si ils sont peu employés dans le langage quotidien, ne sont pas sans signification. Ils expriment bien des états observables au quotidien.

Les termes ''conservation'', ''préservation'', ''protection'', ''biodiversité'' et ''dégradation'' sont des termes couramment employés en matière d'environnement, mais très peu utilisés dans le langage courant, à l'exception, des mots ''dégradation'' et ''protection''. Néanmoins, nous avons vu qu'ils évoquent des faits concrets, ils expriment bien des états observables au quotidien.

1.2. Connaissance et usages de la forêt sèche

1.2.1. Des espèces assez peu connues des usagers

Lorsque nous avons demandé aux éleveurs de citer des espèces végétales et animales qui composent le milieu forêt sèche, le degré de réponse a été très variable. Les propriétaires et éleveurs avouent eux-mêmes leur méconnaissance botanique.

Les espèces végétales, les plus communes cependant sont mentionnées (Santal (*Santalum austrocaledonicum*), Chêne gris (*Mimusops elengi*)) ainsi que celles qui caractérisent les forêts sèches secondarisées (Bois de fer (*Casuarina collina*), Gaïc (*Acacia spirobis*), ...). Les espèces qui caractérisent la forêt sèche par leur rareté (*Captaincookia margaretae, Oryza neocaledonica, Eugenia bullata*) sont citées uniquement par les propriétaires dont les sites font l'objet d'études scientifiques.

Ainsi, l'influence et l'intérêt des scientifiques portés à cette forêt sèche ont sensiblement modifié la perception de ces usagers.

Si les usagers avouent une méconnaissance botanique de la forêt sèche, connaissance d'ailleurs détenue par très peu de spécialistes en Nouvelle-Calédonie, ils restent demandeurs d'informations et d'éléments complémentaires afin de combler cette lacune. Ceci montre tout leur intérêt pour cette forêt.

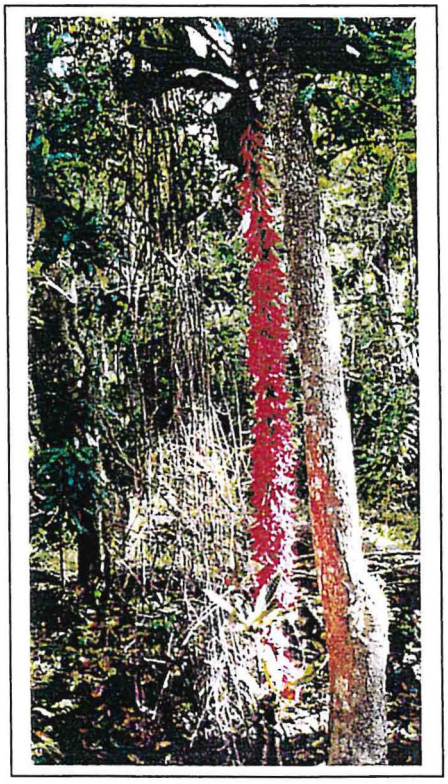

Figure 7 : *Captaincookia margaretae* en fleurs (photo : J. Manauté, 2000)

En ce qui concerne les espèces animales, la connaissance est plus étendue car les animaux sont plus facilement identifiables et mieux connus des calédoniens. La perception visuelle joue ici un rôle essentiel puisque se sont en premier lieu les animaux les plus gros qui sont cités (cerfs, bovins, caprins) puis les oiseaux, les gastéropodes (Bulimes,...) et ensuite les

animaux moins visibles ou camouflés tels que les insectes : fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*), les papillons et les reptiles (geckos, lézards).
Cette connaissance est essentiellement définie par **une perception visuelle** du milieu.
Elle est aussi fonction de plusieurs paramètres :

- l'accessibilité de la forêt ;
- les contacts que les éleveurs ont pu avoir avec les scientifiques ;
- leur sensibilisation vis-à-vis de la nature.

La perception reste toutefois celle d'une vision globale d'un environnement forestier puisque l'écosystème forêt sèche est intégré à cet environnement et n'est généralement pas perçu comme un écosystème très différencié.

1.2.2. Un usage principalement pastoral et peu valorisé

Les propriétaires et usagers interrogés indiquent quatre utilisations de la forêt sèche :

- la principale utilisation est bien celle de ressource pastorale destiné ***au pâturage et à l'alimentation du bétail*** (100 % des indications) ;
- la seconde utilisation est le ***prélèvement de bois*** (50% des réponses) ;
- deux autres usages sont relevés dans une moindre mesure : ceux ***d'aire de chasse*** (25%) et ***de prélèvements par cueillette*** (13 %).

Figure 8 : Les usages de la forêt sèche

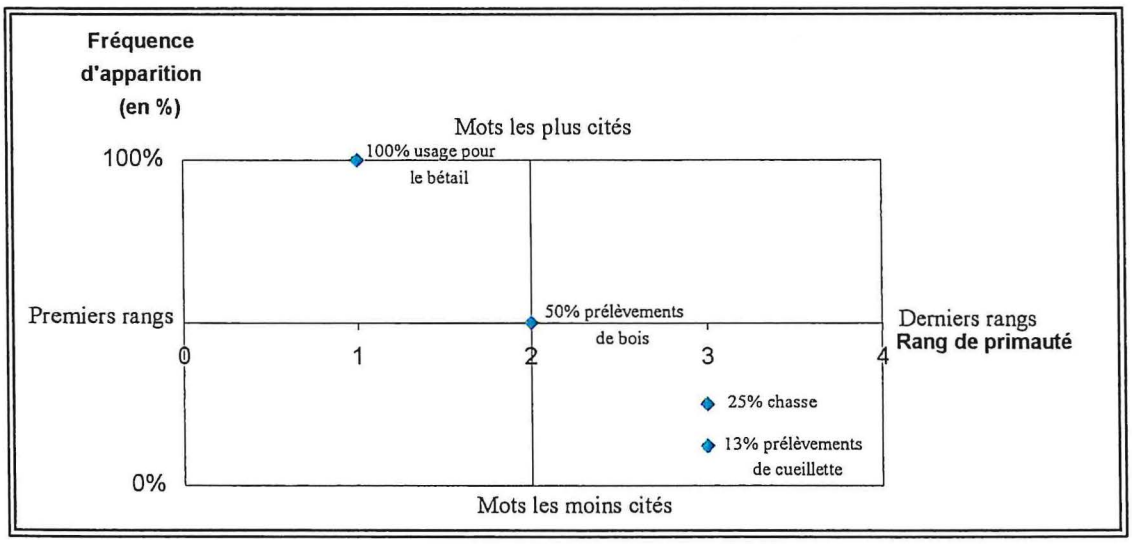

Chez les usagers qui sont éleveurs, la forêt sèche est un espace de pâture pour les animaux domestiques (bovins, caprins). Le bétail étant en général en semi-liberté, il peut divaguer dans la forêt sèche car les sites ne sont généralement pas clôturés. Notons la clôture récente par le Programme Forêt Sèche des premières parcelles. La forêt sèche offre une zone d'ombrage et de refuge pour les animaux. En période de sécheresse, elle constitue une ressource alimentaire d'appoint. Elle joue donc un rôle non négligeable pour les éleveurs.

Certains usagers se rendent dans la forêt sèche pour prélever du bois. Généralement se sont les espèces utilisées pour la réalisation de poteaux de barrières qui sont prisées tel que le Gaïc (*Acacia spirorbis*). Se sont surtout les forêts sèches secondaires qui sont touchées. Le bois sec pour le feu est ramassé par les mélanésiens et par certains propriétaires dont la résidence n'est pas trop éloignée ou qui ne disposent pas de bois de feu plus facile d'accès.

La chasse est une pratique citée, cependant, elle reste marginale et très ciblée (notous, roussettes, cochons, cerfs). Le déplacement étant difficile au sein de la forêt sèche, elle ne constitue pas un espace de chasse privilégié, d'autant plus que les espaces pastoraux avoisinants sont plus accessibles.

Certains prélèvement de type cueillette (miel) ont été évoqués, essentiellement par les usagers kanaks, mais ils demeurent anodins.
Les usagers et éleveurs kanaks interrogés n'avaient pas connaissance de plantes médicinales spécifiques de la forêt sèche. Nous n'avons pas eu l'occasion de réaliser d'entretien auprès de guérisseurs ou végétalistes.

La forêt sèche est peu visitée par les propriétaires et usagers car elle est souvent éloignée des habitations, des voies de communications (pistes) et sa pénétration est difficile (zones abruptes, déplacement difficile au sein de la forêt à cause des lianes, etc.).
Les éleveurs se rendent occasionnellement sur les sites de forêt sèche, en particulier lorsqu'il s'agit de regrouper les animaux en divagation dans la forêt.

Ainsi, en dehors de l'utilisation pastorale, il semble, en se basant sur les réponses liées aux usages, que les propriétaires profitent relativement peu de la forêt sèche. Cependant les réponses relatives aux valeurs accordées à cette ressource, viennent modifier et préciser cette première perception. Par ailleurs, il est évident que les pratiques pastorales et de prélèvement de bois ont une incidence non négligeable sur la dégradation de la forêt sèche.

1.3. Les valeurs accordées à la ressource forêt sèche

Les usagers attribuent à la forêt sèche sept valeurs essentielles.
Trois types de réponses que l'on peut regrouper dans la catégorie « valeur écologique » reviennent dans plus de 60% des cas : l'écosystème forêt sèche a une ***fonction paysagère*** (88% des indications), une valeur en terme de ***biodiversité*** (63%) et un rôle ***écologique et environnemental*** (63%).
Associée à la notion de ***rareté*** (25% des indications), un second groupe de réponses met en avant la ***valeur patrimoniale*** de la forêt sèche (38% des indications) et également une valeur plus large et universelle, traduite en termes d'intérêt ***scientifique, éducatif et récréatif*** (13%).

Figure 9 : Les valeurs données à la ressource forêt sèche par les usagers

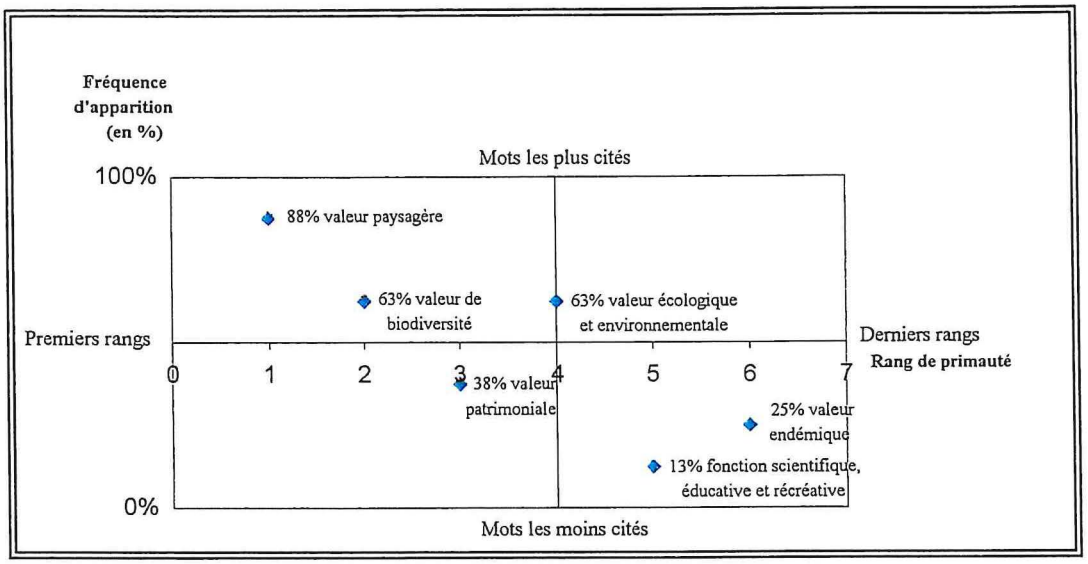

1.3.1. Les valeurs « écologiques »

Les valeurs écologiques se déclinent donc selon trois fonctions, classées ici de la perception la plus générale (paysage) à la plus spécifique (rôle écologique dans le milieu naturel), en passant par la diversité des espèces.

- ***Une fonction importante dans le paysage***

Pour les usagers, la forêt sèche est d'abord « *une forêt comme les autres* », c'est-à-dire un regroupement d'arbres, de végétaux. Les reliquats de forêt sèche étant en majorité situés en zones d'élevage et eux-mêmes pâturés, elle est un des écosystèmes qui composent le paysage pastoral de la côte Ouest (avec les prairies et les parcours de savanes arborées).

Cependant, dans le paysage pastoral, l'écosystème forêt sèche apporte, comme la forêt humide, un changement visuel par rapport à la linéarité des pâturages. Elle se distingue par son architecture contrastant avec les pâturages, surfaces dépourvues ou parsemées d'arbres « *La forêt sèche se voit de loin, elle est imposante* ».

Cette contribution à la diversité du paysage témoigne d'une perception et d'une interprétation visuelle de la ressource qui dominent largement parmi les usagers.

- ***Plus qu'un écosystème diversifié, un refuge animal***

La majorité des propriétaires et éleveurs reconnaît et apprécie la forêt sèche car c'est un biotope qui « *contient une grande diversité d'espèces végétales et surtout animales* ».
Lorsqu'ils évoquent les espèces endémiques, les usagers font surtout référence aux végétaux plus facilement observables et mentionnent peu les petits ou discrets animaux de la forêt sèche, tels que les geckos, scinques, etc.
Les espèces animales les plus citées sont donc celles qui y trouvent refuge ou viennent s'y alimenter ; c'est-à-dire des espèces parfois prédatrices pour la forêt sèche.

Les usagers perçoivent bien comment, en dépit de son état relictuel, la forêt sèche joue un rôle de refuge pour des animaux dont elle ne constitue pas le biotope : les ongulés sauvages (cerfs, cochons), les oiseaux (notous,...) et les roussettes notamment. Selon leurs dires, la forêt sèche permet d'attirer, de protéger et donc de préserver non seulement les espèces animales spécifiques, mais surtout ces animaux qui y trouvent refuge. Cette conception est importante car les animaux cités sont très appréciés en Nouvelle Calédonie et largement chassés.
Pour les propriétaires chasseurs, le discours sur la valeur écologique (pompeusement traduite dans nos entretiens par la notion de « refuge de biodiversité ») masque un intérêt parfois plus cynégétique (c'est-à-dire à la fois alimentaire et sportif) qu'à proprement parler écologique.
A l'inverse, cette même fonction refuge est observée et appréciée des propriétaires non chasseurs qui sont satisfaits de disposer d'une réserve de « non chasse » sur leurs terres.

Ceci dit, il est vrai que pour la plupart des propriétaires et usagers, le fait de savoir, depuis peu, que cet écosystème contient des espèces endémiques, dont certaines sont très rares et très localisées confère à « leur » forêt sèche une dimension nouvelle et un intérêt renouvelé.

- ***Un rôle environnemental***

Les usagers constatent que la forêt sèche joue un rôle écologique et environnemental. Ils s'accordent à dire que le couvert forestier limite la dégradation du sol et lui reconnaissent un effet antiérosif. Divers éleveurs qui subissent régulièrement les aléas des sécheresses perçoivent la forêt sèche comme un élément régulateur : « *elle attire la pluie* », « *elle aime l'eau* » car malgré sa spécificité sclérophylle, « *la forêt sèche garde l'humidité* ».

Durant, les périodes de sécheresses, particulièrement accentuées et récurrente ces dix dernières années, la forêt sèche joue un rôle important, tant pour les animaux que pour l'environnement en général. Elle constitue pour les animaux une ressource alimentaire d'appoint, une zone d'ombrage et elle permet de conserver l'humidité du milieu.
Ce constat peut donc constituer un argument de poids contre le défrichement ou favorisant la préservation de la forêt sèche, y compris pour les éleveurs les plus productivistes.
Les usagers éleveurs impliqués dans le Programme de Conservation des Forêts Sèches confirment que l'intensité des dernières sécheresses a motivé leur participation aux actions de préservation.

1.3.2. Une valeur patrimoniale diversement interprétée

Chez les usagers on est confronté à deux représentations opposées ou extrêmes de valeur patrimoniale de la forêt sèche : d'un côté la valeur foncière marchande pour les propriétaires privés ou familiaux et de l'autre, la notion de patrimoine collectif, ancestral, coutumier ou territorial, essentielle dans le cas des usagers mélanésiens. Bien entendu, certains usagers ou propriétaires européens qui ne sont pas essentiellement motivés par l'élevage ou le gain combinent ces deux interprétations ou privilégient encore la valeur scientifique de la forêt sèche.

- ***Une valeur foncière accentuée par le Programme FS***

Chez les éleveurs, la propriété, la terre représente un patrimoine marqué à la fois par un attachement à l'héritage familial et à la valeur foncière. Cette notion est très forte chez les usagers qui ont hérité des terres de leurs parents ou grands-parents. La forêt sèche présente sur la propriété fait partie de ce patrimoine et reste liée à leurs souvenirs d'enfance et à l'histoire de l'exploitation et de la famille.

Depuis que l'IRD, le WWF et plus récemment, le Programme Forêt sèche s'intéressent à cet écosystème, l'intérêt foncier et patrimonial s'est considérablement accentué chez certains propriétaires. Ainsi, la forêt sèche qui constituait un pâturage médiocre (ou un gros problème pour donner lieu à un pâturage amélioré vu le coût important de défrichement par bulldozer) représente dorénavant un atout négociable, voire une plus-value foncière, de par son caractère spécifique, rare et menacé de disparition. L'idée de spéculation germe parfois rapidement. On peut le vérifier quand la mise en défends d'une partie d'un site privé par le Programme forêt sèche ne peut être obtenue que moyennant le financement du défrichement d'une surface équivalente de forêt et sa substitution par un pâturage artificiel.

Il semble donc que la perception de la valeur de la forêt sèche chez les éleveurs, en premier lieu chez les propriétaires ait évolué en fonction des récents projets d'étude et de sauvegarde.

- ***Un patrimoine naturel collectif à respecter et à valoriser***

A l'opposé des propriétaires éleveurs, on trouve deux situations de sites de forêt sèche associés à des modes de propriété et/ou d'accès collectifs ou publics :
- les terres mélanésiennes
- les domaines publics (territoriaux) ou des collectivités locales (communes).

  - *La forêt kanak*

Pour les usagers ou « propriétaires » mélanésiens de l'île de Baaba ou de Gohapin, la forêt sèche à l'égal des terres et autres ressources naturelles ne fait pas l'objet d'une appropriation privée mais collective (selon les divers statuts de réserve indigène, terres coutumières ou GDPL). Les actions de préservation, de recherche ou de mise en valeur ne sont donc envisagées que dans un cadre d'intérêt collectif ou élargi (Sabourin et Pédelahore, 2001).
Mais pour les kanaks, la valeur la plus importante et digne de respect, c'est le caractère sacré (ancestral) de certains sites y compris forestiers et de certaines espèces (Sabourin, 2001). Ces sites sont malheureusement rares dans le cas de la forêt sèche, puisque les populations mélanésiennes ont été expulsées de la plupart des terres où subsistait cette forêt. Outre la valeur symbolique (totem) de certaines espèces animales qui vivent (gecko) ou trouvent refuge dans la forêt sèche (roussette, notous, lézards, etc), les kanaks font naturellement référence au respect des sites forestiers (Igor De Garine, 2001).

- *Les terres domaniales*

Nous avons identifié deux usages très différents de la forêt sèche sur des terres publiques, engendrant deux représentations de valeur de type écologique. L'association des chasseurs de Nouvelle Calédonie loue des terres domaniales, dont une petite partie de forêt sèche, et la Commune de Païta, possède une réserve clôturée de forêt sèche.

- ***Une ressource offrant un intérêt scientifique et éducatif***

Plusieurs usagers pensent que les différentes recherches scientifiques réalisées sur la forêt sèche apporteront de nouvelles connaissances et permettront le développement de substances médicinales à partir de certaines plantes. Cette conviction ne semble pas liée directement à un intérêt en termes de retour financier mais bien à l'espoir quant à l'intérêt scientifique de la forêt sèche pour le territoire, voire pour l'humanité.

Selon les mêmes usagers, des actions éducatives auprès des enfants participeraient à la nécessaire sensibilisation sur la fragilité de ce milieu menacé et de son environnement.
Là aussi, les discours des scientifiques et des agents forestiers sur l'intérêt des études scientifiques ont fortement influencé la représentation de la valeur de la forêt sèche des usagers contactés ou informés.

En résumé, on a pu vérifier que les usagers accordent plusieurs catégories de valeurs à cet écosystème liées à leur origine et à leur histoire individuelle ou collective. Ces valeurs sont bien associées à des éléments spécifiques à l'individu ou au groupe social ou socio-professionnel.

1.4. La représentation de la dégradation par les usagers

Les usagers évoquent des facteurs de dégradation d'origine anthropique (feux de brousse, défriche, pâture, coupe de bois) et biologiques (envahissement d'espèces adventices, climat, attaque d'insectes). La perception des dégradations se base sur les observations, elle est donc essentiellement visuelle.

Les facteurs de dégradation indiqués par les usagers sont nombreux et de plusieurs ordres. En premier lieu, sont évoqués les dégâts engendrés par ***les animaux*** (domestiques et sauvages). La fréquence d'apparition est variable selon l'animal de 88% à 13 %. Ensuite sont cités ***l'envahissement par les adventices*** (50 %), ***les aléas climatiques*** (25 %), ***les feux de brousse*** (25 %), ***la présence de personnes riveraines*** (25 %) puis dans une moindre mesure (13 %), ***la défriche, la coupe de bois, l'attaque d'insectes***.

Figure 10 : Les facteurs et types de dégradation de la forêt sèche par les usagers

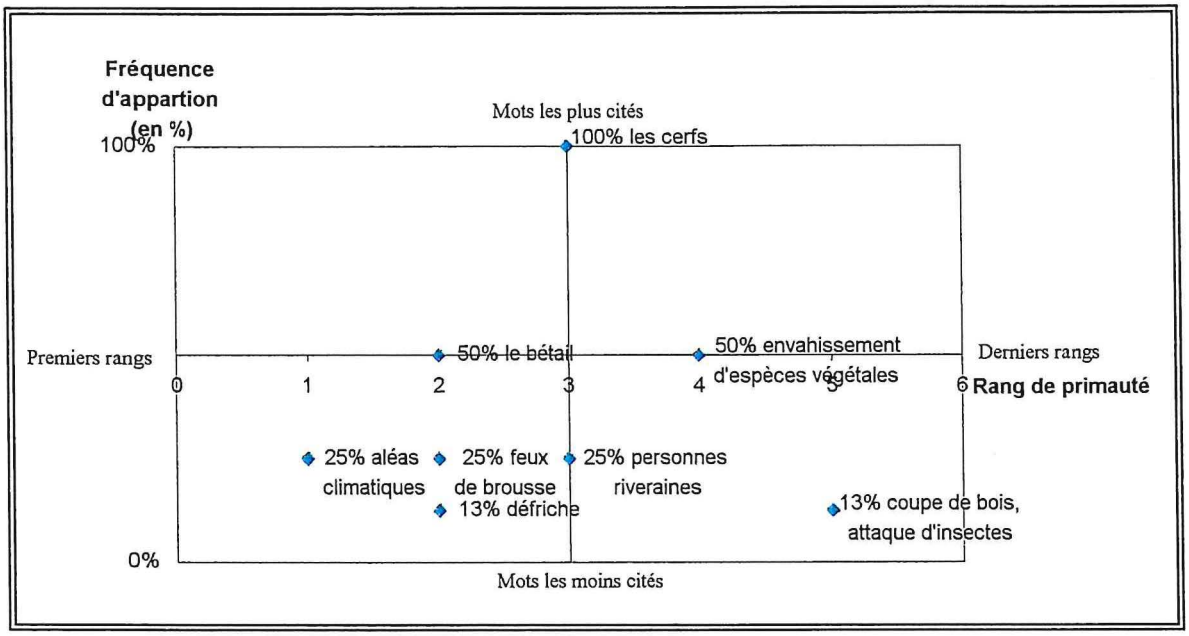

1.4.1. Les phénomènes naturels

- ***Les animaux sont les premiers mis en cause pour la dégradation***

Plusieurs formes de dégâts sont observables :

- l'abroutissement des arbustes, lianes et plantules, le piétinement des plantules, la consommation des racines et le labour de sol par les cochons sauvages ;
- le brisement des branchages, le frottement des bois sur les troncs d'arbres par les cerfs. Ces différents dommages, selon les usagers, empêchent la régénération des plantules de la forêt sèche, abîment les arbres.

Les usagers dénotent un gradient dans les dommages en fonction des animaux.

- Les cerfs sauvages causent plus de dégradation que les bovins et que les cochons sauvages. Les cerfs ne consomment pas les mêmes végétaux que les bovins et ne s'alimentent pas au même niveau de la strate arborée de la forêt sèche.
- Les bovins vont consommer les végétaux situés à leur portée alors que les cerfs affectionnent une plus grande variété de végétaux et peuvent consommer les feuilles des arbres situées sur la strate supérieure.
- Les cochons sauvages, eux, engendrent des dommages au niveau de la litière.

Néanmoins, selon les éleveurs, ce ne sont pas tant les animaux eux-mêmes qui engendrent le plus de dégradation sur la forêt sèche, mais plutôt leur surpopulation. C'est le trop grand nombre d'animaux qui circulent dans la forêt qui la dégrade.

Traditionnellement, l'animal permet de « *nettoyer* » la forêt sèche. Selon la plupart des usagers, l'élimination complète des animaux serait une erreur car alors, les mauvaises herbes se développeraient davantage. On évoque plutôt une gestion raisonnée de la population, notamment celle des cerfs en trop grand nombre dans certaines régions. Il ne faut pas oublier que le cerf fait partie de la « culture calédonienne ».

- La fourmi électrique (*Wasmannia auropunctata*), dont la présence est connue n'est pas mise en cause dans la dégradation de la forêt sèche. Pourtant *Wasmannia* engendre des désagréments auprès de plusieurs espèces animales de la forêt sèche. « *La présence de Wasmannia s'accompagne d'une déflation des populations de plusieurs espèces de lézards* » (Chazeau, 2001). Le caractère discret de la présence des fourmis et des lézards semble être une explication de l'appréciation limitée de leur rôle dans la forêt sèche. Les insectes qui attaquent certains arbres entraînent la mort des individus infectés.

- ***Les végétaux exogènes et l'envahissement***

L'envahissement de la forêt sèche par les adventices est relevé par la moitié des usagers. Ils observent un envahissement de la forêt sèche par des espèces végétales en lisière de la forêt et au niveau des chablis. En lisière de forêt, ils remarquent l'invasion d'espèces fourragères et d'espèces exogènes provenant des zones pastorales avoisinantes. Les zones de chablis semblent être infectées par l'intermédiaire des animaux et surtout des oiseaux qui propagent des graines et organes végétaux d'espèces exogènes.

Ils citent le Cassis (*Acacia farnesiana*), le Silver grass (*Bothriochloa pertusa*), le Lantana (*Lantana camara*), diverses lianes, notamment la Pasiflore (*Passiflora suberosa*), la liane de Gatope (*Cryptostegia grandifolia*).

- ***Les phénomènes climatiques***

Les aléas climatiques (sécheresse et cyclones) fragilisent la forêt. La sécheresse affaiblit certains arbres. Associée aux vents violents des cyclones, cela crée des chablis au cœur de la forêt sèche. Ces zones sont alors sensibles à l'envahissement par des espèces végétales exogènes.

1.4.2. L'action de l'homme et ses effets

- ***Les feux de brousse***

Les feux incontrôlés touchent parfois les forêts sèches, engendrant des dommages irréversibles (disparition d'espèces,...). Cependant, peu de sites de forêt sèche parmi notre échantillon ont subi un feu de brousse. De nombreux usagers font référence à des feux de brousse qui se sont déclarés sur leur propriété et qui paradoxalement n'ont pas affecté leur forêt sèche : « *le feu n'est pas entré dans la forêt sèche* ». Il semble donc que le caractère ''xérique'' de la forêt sèche limite la pénétration du feu.

La présence de population riveraine sur la zone maritime des propriétés et des îles est citée parmi les facteurs de dégradation de la forêt sèche. Selon certains usagers, les

plaisanciers, pécheurs, braconniers et fraudeurs qui ont accès aux zones maritimes aux abords de leur propriété présentent un danger potentiel pour les sites de forêt sèche et l'environnement en général. En effet, selon eux, ces personnes ne sont pas assez disciplinées et responsables vis-à-vis de l'environnement (feu, coupe de bois). Il faut noter qu'une grande partie des sites de forêt sèche est localisée sur zones maritimes ou proche de ces zones, accessibles au grand public.

- ***Le paradoxe du défrichement***

Le défrichement et la coupe de bois ne sont cités comme facteurs de dégradation que dans une moindre mesure. De fait, le défrichement fait l'objet d'une représentation toute spécifique dans le cas des éleveurs (majoritaires parmi les usagers). La défriche est réalisée pour l'extension des zones pastorales, essentiellement pour la mise en place de prairies naturelles, mais surtout artificielles.

Paradoxalement l'usager, l'éleveur ne se met pas lui-même en cause dans ces dégradations, notamment en ce qui concerne la défriche, la coupe de bois et la libre pâture des animaux. Cela peut s'expliquer car durant de nombreuses années et encore aujourd'hui, la défriche a été une pratique courante. La forêt sèche n'étant pas ou peu connue, elle est considérée par les personnes non avisées, comme ''une brousse'' sans valeur et donc à éliminer afin de valoriser les terres. En ce qui concerne le bétail, pour les usagers, il est prioritaire sur la ressource forêt sèche.

La coupe de bois est essentiellement destinée à la réalisation de poteaux pour les barrières. Pour les usagers, ces actions ont une influence moindre en termes de dégradation de la forêt sèche.

Il est important de rappeler que le défrichement est un des principaux facteurs de la disparition de zones de forêt sèche. « *La mise en valeur des terres, nécessitant un accroissement de la défriche dans un contexte d'intensification progressive de l'agriculture, a largement contribué à la disparition des forêts tropicales sèches en Nouvelle-Calédonie*» (WWF, 2000).

1.5. Les propositions de mise en valeur associées à la préservation

Les usagers proposent trois façons de valoriser les sites de forêt sèche tout en assurant la conservation de la ressource :

- ***une valorisation écologique*** (50% des indications) ;

- ***une valorisation économique*** (25%) qui s'exprime de différentes façons, et serait associé à une ***sensibilisation du public*** (38%).

1.5.1. Mise en valeur écologique

La mise en valeur dite « écologique » est exprimée sous la forme de différentes actions qui sont loin de contredire ou limiter la mise en valeur économique.

Les éleveurs et les propriétaires pensent qu'une revégétalisation d'espèces endémiques (25%) associée à une préservation (50%) grâce à des clôtures et enfin, une gestion raisonnée de la population de cervidés, pourraient assurer la conservation de la forêt sèche existante. Parallèlement, ils ne sont pas opposés à ce que les scientifiques réalisent des études sur leur site (50%). Ils sont certains que ces études apporteront à court terme ou à long terme des connaissances et des résultats intéressants permettant une meilleure conservation de la forêt sèche. Ils sont aussi favorables à la réalisation de visites adressées uniquement aux scientifiques. Certains usagers sont réticents à l'idée d'ouvrir leur propriété au grand public, prévoyant des actions irresponsables de la part de personnes étrangères.

1.5.2. Mise en valeur économique

La valorisation économique recouvre deux types d'actions : plantations et tourisme (associé à une sensibilisation).

- ***Plantations d'espèces commerciales***

Certains usagers (25%) ont pensé à la plantation d'espèces économiquement intéressantes comme le santal. Cette action aurait une fonction écologique à court terme et économique à long terme. Elle suppose la mise en défends de la forêt.

Certains propriétaires souhaitent protéger leur sites de forêt sèche car ils entrevoient en contrepartie des avantages intéressants sous la forme des compensations offertes par le Programme Forêt sèche : mise en valeur de parcelles de pâturages artificiels, acquisition de parcelles de prairie en échange.

- ***Tourisme***

La seconde idée exprimée est le développement d'une action touristique. 13% des propriétaires envisagent la réalisation de sentiers botaniques ou l'entrée payante de leur site au public. Ils associent tourisme et sensibilisation et considèrent que les visiteurs payeraient pour être sensibilisés sur la forêt sèche. Il ne peut que s'agir d'un tourisme écologique ou militant.

Par ailleurs, les propriétaires insistent sur le fait qu'il faut sensibiliser le grand public sur l'existence de sites de forêt sèche mais aussi sur l'environnement en général (campagne sur les dangers des feux de brousse, sur leur responsabilité face à l'environnement).
La population du territoire, notamment les plaisanciers, les campeurs, les braconniers, les promeneurs, qui ont accès aux sites de forêt sèche constituent un danger potentiel. Le plus souvent ces personnes ne savent pas qu'il s'agit d'une forêt sèche, particulièrement menacée. Ils considèrent ce milieu comme de la brousse sans grand intérêt, comme un maquis quelconque.

Les usagers souhaitent obtenir davantage d'informations de la part du Programme de Conservation des Forêts Sèches afin de participer davantage à la divulgation des connaissances sur cet écosystème. Selon ces derniers « *on ne peut pas protéger ce que l'on ne connaît pas* ». Ils sont donc demandeurs d'information afin de mieux appréhender ce milieu, de mieux identifier les espèces les plus vulnérables.

Les discours indiquent que les usagers seraient intéressés et disposés à agir pour la conservation de la forêt sèche, particulièrement sur le plan écologique. Plusieurs propositions concrètes ont été exprimées pour une meilleure valorisation et protection de ce milieu forêt sèche. Cependant, l'aspect économique se révèle souvent comme primordial y compris derrière le discours écologique et doit donc être pris en compte.

2. LES REPRESENTATIONS DES ACTEURS EXTERNES

2.1. Le discours des acteurs externes

Les acteurs externes enquêtés sont des chercheurs, techniciens et responsables des services forestiers provinciaux, dont les institutions sont partenaires du Programme de Conservation des Forêts Sèches. Nous avons également rencontré des élus provinciaux.

2.1.1. Le sens du mot forêt sèche

Les acteurs externes utilisent un vocabulaire plus sophistiqué que celui des usagers. Les mêmes caractéristiques de la forêt sèche sont évoquées, mais, ils mettent en avant certaines particularités.

- ***Des caractéristiques spécifiques***

Pour les acteurs externes, le milieu forêt sèche est « *une forêt* » spécifique en premier lieu par son caractère xérique, par sa répartition géographique localisée et par sa capacité à se développer dans des régions à faible pluviosité et à basse altitude (*«inférieur à 300 m* »). On retrouve les expressions : « *climat sec* », « *pluviosité faible* », « *adaptée à un pluviométrie de 600 à 800 mm d'eau /an* ».

Quelques caractéristiques de la forêt sèche ne sont mentionnées que par certains spécialistes. Néanmoins l'aspect pédologique et hydromorphique du sol de la forêt sèche : « *sol argileux, peu drainé, imperméable* », « *lié à un sol argileux, peu drainant* », « *sur terrain souvent lourd, dur, vertisol* » apparaît être un trait important pour les techniciens.
De même, sa localisation uniquement sur la côte Ouest est également évoquée. Par contre, sa richesse floristique et faunistique n'est pas citée en premier lieu.

- ***Une végétation adaptée et originale***

Certains acteurs externes (élus, techniciens) insistent sur le fait que la forêt sèche est composée d'espèces végétales différentes de celles de la forêt de la Grande Chaîne et notamment qu'*«elle ne possède pas de résineux, de palmiers, de fougères, sapins ».*
Tous évoquent, l'adaptation de la végétation de la forêt sèche aux conditions pédoclimatiques

sa « *végétation adaptée à la sécheresse* », « *xérique* », « *végétation de petite taille* », « *canopée inférieure à 15 m* ».

Comme pour les usagers, la forêt sèche est avant tout « une forêt », mais elle est particulière dans les sens où c'est un écosystème adapté à divers paramètres naturels très spécifiques : pédologique, climatique, géographique....

2.1.2. Le sens des termes conservation et préservation

Tout comme les usagers, la plupart des acteurs externes ne différencient pas distinctement le sens des mots *''conservation''* et *''préservation''*. Derrière ces termes deux notions apparaissent. D'une part, on retrouve précisément la définition du mot conserver, ***c'est maintenir en bon état*** : « *on conserve le système (forêt sèche)* », « *essayer de conserver en état la forêt sèche* », « *garder intact l'écosystème intégré* », « *essayer de conserver la biodiversité telle qu'elle était représentée* ». Il en ressort aussi l'image de « *mise sous cloche, de boîte de conserve* ». Cependant, on constate que cette conservation s'applique à différents niveaux du système : la biodiversité des espèces, l'écosystème forêt sèche et, le système en intégrant le milieu socioéconomique.

D'autre part, la notion de ***durabilité*** est essentielle : « *...sur le long terme* », « *...à long terme, durable* ». La conservation doit donc être engagée sur plusieurs années.

Pour les acteurs externes, la conservation doit s'appliquer à l'écosystème forêt sèche mais aussi à son environnement et ce, sur le long terme.

2.1.3. Le sens du terme biodiversité

Pour les acteurs extérieurs impliqués dans la sylviculture et la recherche en général, ce terme désigne avant tout ***l'ensemble des êtres vivants végétaux et animaux, du gène à l'individu en passant par l'écorégion*** : « *cortège exhaustif des espèces vivantes de la forêt sèche* », « *ensemble des êtres vivants* », « *diversité du vivant à plusieurs niveaux* », « *diversité des organismes* », « *diversité des espèces* ».

Le terme biodiversité a une connotation de ***quantité, de richesse*** « *c'est le nombre d'espèces* », « *illustré par la quantité de chaque espèce* », « *nombre d'espèces animales et végétales* », « *synonyme de richesse* ». Mais il faut noter que pour le représentant du WWF, la biodiversité est aussi synonyme de potentiel de développement.

La biodiversité correspond à l'ensemble des êtres vivants, mais dans le cas de l'écosystème forêt sèche la diversité est surtout évoquée en termes de quantité d'espèces et d'endémisme.

2.1.4. Sens du terme protection

Protection évoque d'abord l'idée d'***action*** dans le but de ***mettre la forêt sèche à l'abri de dangers***. Il faut agir de différentes manières : « *mise en place d'outil de gestion permettant de protéger* », « *mise en œuvre de mesures différentes* », « *mettre en œuvre...* », « *intervenir* » afin de diminuer, arrêter la propagation voire éliminer les facteurs négatifs : « *diminution des impacts négatifs* », « *isoler les menaces* ».

La ***notion de temps*** est souvent mentionnée par les acteurs externes. Ainsi la protection de la forêt sèche se veut à la fois à court, moyen et long terme : « *protéger à moyen et long terme un milieu* », « *...sur le court terme* ». Le court terme s'applique aux actions d'urgence telles que la clôture, la diminution du cheptel. Le long terme s'adresse à la mise en place de plans de gestion.

De manière moins prononcée, les actions de protection passent aussi par ***une sensibilisation du public*** au milieu forêt sèche, par la divulgation d'information : « *la protection passe par une meilleure connaissance* ».

On retrouve dans ce terme les mêmes notions que celles évoquées par les usagers cependant les acteurs externes soulignent la mise en place progressive d'actions à différentes étapes ou échelles temporelles.

2.1.5. Sens du terme dégradation

Les notions les plus fréquentes qui viennent à l'esprit des acteurs extérieurs à l'évocation du mot dégradation sont la « ***transformation*** », la « ***perte*** » et la « ***disparition*** ».

En effet, la dégradation est avant tout une transformation de l'écosystème forêt sèche. Ainsi, ils emploient les expressions telles que « *altération du fonctionnement biologique et écologique du milieu* », « *un écosystème peut se complexifier* », « *transformation de l'équilibre* ». Le terme dégradation est appréhendé par la notion de perte et de disparition en terme d'espace, de surface mais aussi en terme de richesse de la biodiversité. Ainsi on retrouve dans le discours : « *on perd de la surface et des espèces de la forêt sèche* », « *diminution de la taille du nombre d'espèces* », « *perte de la qualité, de la quantité d'un environnement* », « *...qui perd son caractère originel, naturel* », « *qui a perdu ses capacités* » ; mais c'est aussi « *la disparition d'espèces* », « *l'extinction de quelque chose* ». A travers la notion de disparition c'est aussi l'idée d'irréversibilité qui émerge.

Dans la moindre mesure, certains évoquent la dégradation comme un phénomène qui peut être à la fois ***visible et invisible***. « *elle s'exprime de manière visuelle* », « *la dégradation peut se voir comme elle peut être cachée* ».

Pour les acteurs externes, la dégradation de la forêt sèche est avant tout une perte de biodiversité souvent irréversible.

Dans le discours des acteurs externes, on note l'utilisation d'un vocabulaire plus soutenu que celui des usagers mais qui reste variable selon les individus. Leur discours indique que la biodiversité et la notion de durabilité sont des éléments essentiels pour la sauvegarde de la forêt sèche.

2.2. La connaissance de la forêt sèche par les acteurs externes

La connaissance des acteurs externes concernant les diverses espèces végétales et animales qui composent l'écosystème forêt sèche est très variable.

Cette variabilité dépend de plusieurs critères y compris au sein d'une même catégorie socioprofessionnelle (agronomes, techniciens, chercheurs):

* l'implication de l'individu dans le Programme Forêt Sèche ;
* sa passion personnelle pour la flore et/ou la faune ;
* son thème de recherche (pour les scientifiques) ;
* la fréquence de ses visites de la forêt sèche sur le terrain.

Ainsi, les botanistes et les passionnés de la flore ont une excellente capacité de reconnaissance des espèces végétales, de même que les personnes ayant l'opportunité de se rendre fréquemment sur les sites de forêt sèche.

Le thème de recherche des chercheurs (botanistes, vétérinaires, zoologues, entomologistes, écologues, pédologues, agronomes, forestiers) influe sur leur connaissance des espèces (végétales et animales) et du fonctionnement de l'écosystème forêt sèche en général.
La connaissance du milieu forêt sèche des techniciens des services forestiers est variable en fonction de leur zone d'intervention et leur opportunité de travailler sur cet écosystème.
Les élus ont peu l'occasion de dialoguer à ce sujet et ont une connaissance moins vaste que celle des partenaires techniques du Programme. Ces élus avouent eux-même leur degré de connaissance restreint sur le sujet. Néanmoins, quand il s'agit d'élus mélanésiens, on constate qu'ils attachent une grande importance à leur environnement naturel ; pour eux la problématique de la forêt sèche est un enjeu grave et sérieux.

2.2.1. Les valeurs accordées à la ressource forêt sèche

Un grand nombre de valeurs sont accordées à la forêt sèche, 13 variables ont été citées. Par ordre d'importance décroissante citons sa ***biodiversité*** (63%), son ***endémisme*** (50%), sa ***valeur patrimoniale*** (43%) et son ***intérêt pharmacologique*** (36%), sa qualité d'***écosystème menacé***, sa ***fonction environnementale et écologique***, son ***intérêt scientifique et horticole*** (30%), son ***rôle paysager*** et l'importance de sa préservation en tant que ***défi technique et scientifique (20%), sa valeur économique*** et ***agronomique*** (14%).

Figure 11 : Les valeurs données à la ressource forêt sèche par les acteurs externes.

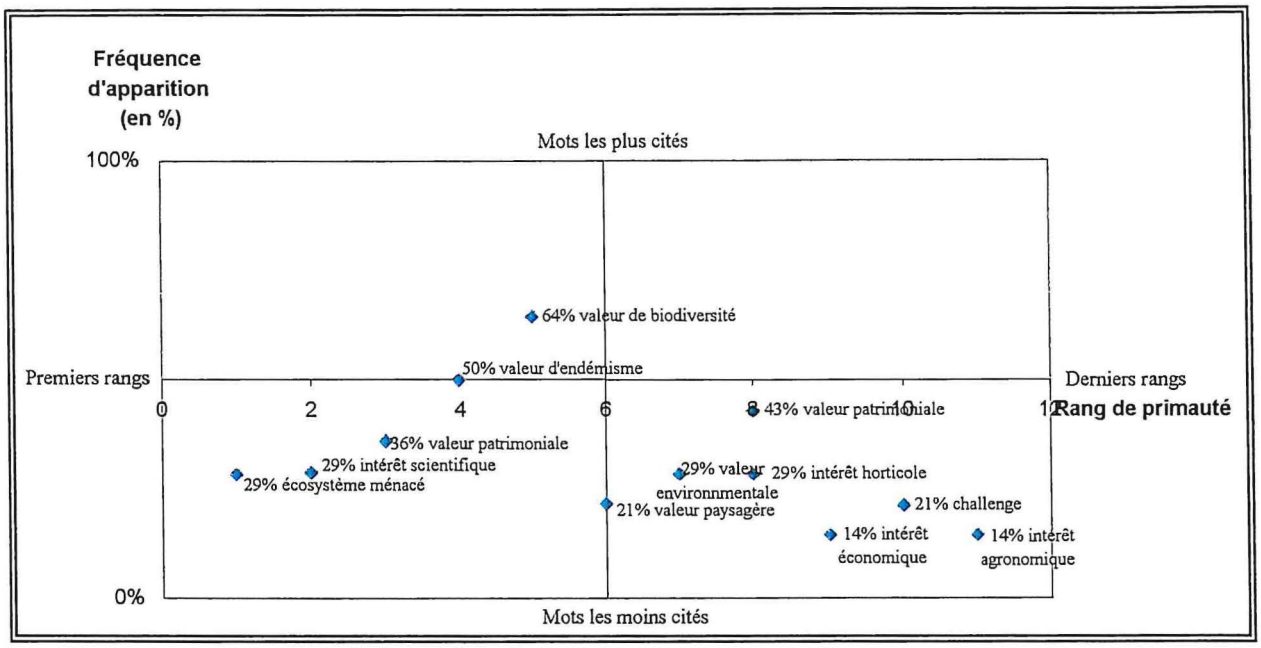

On peut les regrouper dans trois catégories : valeur écologique, valeur patrimoniale et valeur économique.

2.2.2. Valeur écologique

- ***Une biodiversité et un endémisme uniques***

Les chercheurs, techniciens et décideurs expriment l'importance de la forêt sèche en terme de ***biodiversité*** (63 %) et d'***endémisme*** (50 %). La forêt sèche est importante car elle contient une diversité d'espèces végétale et animale dont certaines sont endémiques et rares. Parfois, un seul individu d'une espèce a été répertorié sur l'ensemble des sites du territoire. « *Seulement quelques 59 espèces spécifiques sont connues et certaines sont très localisées et en danger* » (Jaffré et *al.*, 1995). C'est pour cette biodiversité unique et en danger que les institutions dont sont issus les intervenants externes, ont adhéré au Programme Forêt Sèche afin d'essayer de sauvegarder cette richesse.

- ***Un rôle environnemental, écologique et paysager***

Pour la majorité des acteurs externes, l'écosystème forêt sèche joue un ***rôle sur l'environnement*** en tant que régulateur du climat via la gestion de la ressource en eau.
La forêt sèche constitue un espace d'habitat et de refuge pour de nombreux animaux (oiseaux, reptiles, insectes) ; une zone de pâture et d'ombrage pour les animaux domestiques et sauvages et enfin un écosystème qui joue un rôle cynégétique (encore mal connu).
La forêt sèche, comme tout écosystème arboré influence la perception des individus en terme de ***paysage***. Pour les acteurs externes, la forêt sèche contraste avec les paysages de plaines ou de pâturages calédoniens et elle se différencie également de la forêt humide.

2.2.3. Un patrimoine collectif naturel en danger

La forêt sèche représente par conséquent ***un patrimoine*** pour les nombreux acteurs externes. Cette richesse de biodiversité unique dans le monde est un « *trésor* ». C'est donc un patrimoine tant au niveau territorial qu'international. Il appartient au Territoire de Nouvelle-Calédonie de le préserver, mais les scientifiques du monde doivent aussi pouvoir étudier la forêt sèche ou avoir accès à ce milieu unique.

C'est aussi dans ce même état d'esprit, que certains acteurs, notamment les coordinateurs du projet, se représentent la forêt sèche. Ils considèrent que cet écosystème, comme tous les autres ***écosystèmes menacés*** de disparition mérite d'être protéger. : « *c'est un trésor unique qui mérite d'être sauvegarder* ». Il faut donc mettre en œuvre les actions nécessaires à sa conservation.
Certains responsables des services de recherche et de développement, considèrent les actions menées pour la conservation de la forêt sèche, comme ***un challenge technique et scientifique.*** Selon eux, c'est en quelque sorte une mise à l'épreuve que de vouloir sauvegarder ce milieu très dégradé, dont il subsiste aujourd'hui une proportion de la surface initiale, qui constituerait, selon les références internationales, un seuil irréversible. La réussite ou l'échec de ce programme sera donc une preuve de la capacité d'un pays du sud et de ses organisations à protéger une écorégion menacée.

2.2.4. Valeur économique

Les acteurs externes voient dans la forêt sèche de nombreux intérêts économiques directs ou indirects, mais qui passent par un investissement technique ou scientifique préalable. Au contraire du discours des usagers, en particulier des éleveurs qui voient l'intérêt économique immédiat, les intervenants externes spéculent sur de possibles résultats des travaux scientifiques..

- ***L'attrait des royalties et des plantations commerciales***

A travers ces recherches, certains acteurs envisagent des possibilités de dégager des profits pour le Territoire. Les élus provinciaux responsables de l'environnement, certains chercheurs et responsables de services de développement y voient un intérêt pharmacologique. Selon eux, ce milieu unique et à fort endémisme contient des substances végétales qui pourraient, dans l'avenir, être utilisées dans un cadre pharmaceutique ou comme substances aromatiques.
En allant plus loin, certains envisagent de retirer des royalties de l'exploitation des substances extraites d'espèces de la forêt sèche de Nouvelle-Calédonie.

Sur le plan horticole et agronomique, plusieurs chercheurs et techniciens pensent qu'il est possible d'envisager la culture d'espèces végétales endémiques. D'autant plus que certains individus ont une floraison impressionnante et des couleurs florales très agréables. Sur le plan agronomique, l'espèce de riz endémique (*Oryza neocaledonica*) adapté à ce milieu difficile qu'est la forêt sèche pourrait faire l'objet d'études poussées avec à long terme, un but commercial.

- *Curiosité et intérêts professionnels des chercheurs*

Pour les scientifiques, cet écosystème mal connu constitue un site de recherche unique. Selon eux, de nombreuses études sont ou seront conduites en Nouvelle-Calédonie (botaniques, faunistiques, pharmacologiques, cynégétiques, agronomique, horticoles,...). Pour justifier les moyens nécessaires à ces études, ils estiment que les résultats permettront de mieux appréhender ce milieu, de contribuer à la préserver, le sauver, mais aussi d'appliquer des méthodes de recherche à d'autres écosystèmes.

2.4. Les représentations de la dégradations par les acteurs externes

Une série de dix facteurs de dégradation de la forêt sèche a été citée par les intervenants extérieurs, parmi lesquels l'action de l'homme est prépondérante et la dégradation naturelle très réduite.
Par ordre décroissant d'importance ils incriminent ***les feux de brousse*** (71%), ***les espèces animales introduites*** (cerf, fourmi électrique) (64%), ***les pratiques de l'élevage*** (64%), ***la défriche*** (43%), ***l'urbanisation*** (36%), ***les espèces végétales envahissantes*** (29%), ***la coupe de bois*** (21%) et à 7% ***le climat, les maladies et le manque de connaissance du public***.

Figure 12 : Les facteurs et types de dégradation de la forêt sèche perçus par les agents externes

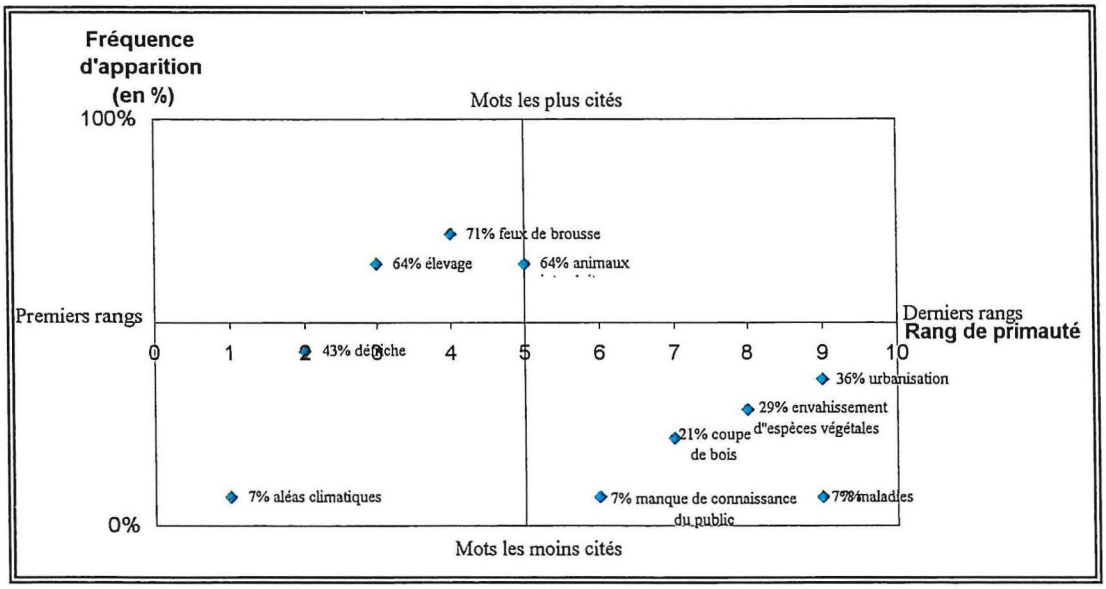

2.4.1. Des facteurs de dégradation anthropiques

- *Le mythe du feu*

Le feu de brousse est considéré comme le principal danger pour la forêt sèche. Il est perçu par les acteurs externes comme un phénomène inquiétant par son caractère irréversible. Le territoire de la Nouvelle-Calédonie est périodiquement soumis en saison sèche à des feux de brousse qui chaque année consument plusieurs milliers d'hectares de végétation. De ce fait, le feu est considéré par les acteurs externes comme un facteur primordial dans la dégradation de la forêt sèche. La représentation correspond ainsi à une vision générale de l'environnement forestier englobant l'écosystème forêt sèche.

Les forêts sèches ont souvent été soumises aux feux de brousse causant une transformation du milieu naturel et donnant naissance à de nombreuses forêts sèches secondarisées. Toutefois, il est intéressant de constater que peu de forêts sèches ont été touchées par les feux de brousse ces dix dernières années.

Figure 13 : Dégâts d'incendie en bordure de forêt sèche (photo : T. Jaffré-IRD)

Il n'existe pas de rapport précis à ce sujet et on ne trouve pas non plus de traces écrites de dégâts en forêt sèche liés au feu. Enfin, selon divers témoignages convergents d'autres personnes ressources (Papineau, 2002, communications personnelles), cette constatation est confirmée. La majorité des usagers mentionne le passage de feux de brousse sur leur propriété mais indique que leurs lambeaux de forêt sèche ont été épargnés (à une exception).
Les acteurs externes se réfèrent de fait à un cliché véhiculé selon lequel le feu est le danger majeur de l'environnement forestier.

- ***Les espèces animales introduites***

Les espèces animales introduites sont fortement incriminées notamment le cerf rusa et la *Wasmannia auropunctata* ainsi que les pratiques d'élevage, particulièrement la libre pâture au sein de la forêt sèche.

Le bétail et le cerf en divagation dans les forêts sèches engendrent des déprédations. Il faut voir dans ces menaces la part de responsabilité de l'éleveur qui, au travers de ces pratiques est directement mis en cause (« *ils laissent volontairement les animaux en divagation dans la forêt sèche* »),.

La fourmi électrique quant à elle, est présente dans de nombreux milieux naturels mais au sein de la forêt sèche elle a un fort impact sur plusieurs compartiments de la faune (Chazeau, 2001). Selon les techniciens et chercheurs, cette espèce vagabonde et fort envahissante, constitue un facteur de compétition et de dégradation redoutable. On peut craindre des dégâts importants au niveau de la faune de la forêt sèche sans qu'il soit possible d'intervenir rapidement car les techniques ne permettent pas encore de lutter efficacement contre cette fourmi.

- ***Le défrichement***

En ce qui concerne les autres facteurs de dégradation : le défrichement, l'urbanisation, la coupe de bois, ils sont tous le résultat d'une intervention anthropique. La défriche est nommée par 43% des acteurs externes car elle a été durant longtemps une pratique courante dans la mise en valeur de terre sous forme de pâturages. Elle est encore pratiquée aujourd'hui

mais moins intensément et de manière plus ''écologique''. Il y a eu une prise de conscience de la part des services techniques, des agriculteurs et des éleveurs sur la pratique de la défriche. C'est pourquoi cette pratique est perçue par certains comme un désastre pour la forêt sèche : « *Elle fait plus de ''mal'' que le feu* ».

Le défrichement est associé à l'urbanisation en Province Sud. L'urbanisation est citée à 36%. Se sont surtout les acteurs externes résidents en Province Sud et les coordinateurs du projet forêt sèche qui perçoivent cet élément comme une menace pour la forêt sèche. En effet, une partie d'un site de forêt sèche a été détruit pour des aménagements urbains (route, immeubles, ...). Se sont donc les acteurs proches du grand Nouméa qui sont plus sensibles à ce type de menace.

La coupe de bois est évoquée à 21%, elle reste marginale et est restreinte à peu d'espèces. Mais on sait qu'abattre un arbre fragilise ou détruit les espèces circonvoisines.
Enfin le manque de connaissance du public aurait des conséquences sur la dégradation de la forêt sèche.

- ***L'envahissement végétal***

L'envahissement de la forêt sèche par les espèces végétales exogènes est invoqué à 29%. Les acteurs externes ont observé sur certains sites une invasion de la forêt sèche par des espèces exogènes en provenance des espaces pastoraux avoisinants. Cet envahissement est un problème inquiétant car pour le moment aucune solution efficace n'a été trouvée pour éradiquer en partie ces espèces. Les acteurs externes craignent que les espèces exogènes ''étouffent'' les espèces endogènes et qu'elles contribuent à modifier l'équilibre du milieu originel voire à engendrer la disparition d'espèces endogènes.

2.4.2. Des facteurs naturels

Dans une moindre mesure (7%), ont ensuite été évoqués, les aléas climatiques qui fragilisent les lambeaux de forêt sèche ou les maladies induites aux espèces de la forêt sèche par des virus, bactéries et autres microorganismes etc.
A la différence des usagers, la plupart de facteurs de dégradation de la forêt sèche cités par les intervenants externes sont des actions directement et indirectement d'origine anthropique.

2.5. Les contraintes à la préservation

2.5.1. Le comportement des propriétaires et usagers

La contrainte la plus fréquemment citée à la préservation de la forêt sèche par les agents externes est le comportement ***des propriétaires et usagers de sites de forêt sèche, ou tout ou moins la difficulté de négocier avec eux*** (71%). En effet, la moitié des sites de forêt sèche est localiséé sur des propriétés privées ou des domaines loués. Les négociations réalisées entre les services techniques et les propriétaires sont souvent longues et difficiles. Il faut trouver un compromis sur le mode de gestion de la forêt sèche et sur les mesures compensatoires proposées aux propriétaires.
Seuls les ''chercheurs spécialisés'' qui ont rarement l'occasion de se rendre sur le terrain et

qui, ont donc, peu de contact avec les usagers, n'évoquent pas ce problème qui est par contre essentiel pour les services de développement (surtout en Province Sud).

Le manque d'information auprès du public et des usagers (57%) est évoqué essentiellement par les coordinateurs et les élus, et peu mentionnée par les autres acteurs. Elle reste toutefois un obstacle non négligeable puisque propriétaires et usagers constituent les premiers intéressés et acteurs dans le programme de sauvegarde de la forêt sèche.

2.5.2. Les contraintes financières (50%)

Elles sont indiquées par les coordinateurs et par les chefs des différents services techniques. Elles sont assurément incontournables et lourdes dans un tel projet (recherche de fonds auprès de bailleurs mais aussi dépenses pour réaliser les mesures de protection et compensatoires auprès des usagers). Seuls les élus n'ont font pas mention, alors qu'ils ont débloqué des sommes importantes au regard d'autres actions environnementales en Nouvelle-Calédonie.

2.5.3. Autres contraintes

Sont ensuite mentionnés, mais dans une moindre mesure, les inconvénients dus à la ***dispersion des sites*** de forêt sèche (29%), ***le manque de législation sur l'environnement*** en général (21%) ainsi que ***le manque de connaissance scientifique*** (14%) à l'heure actuelle sur l'écosystème forêt sèche qui est un frein à l'avancée de la préservation de cet écosystème.

Ces contraintes freinent les actions de conservation des sites de forêt sèche. Cependant, selon eux, la plupart des limites que rencontrent les acteurs externes ne sont pas insurmontables moyennant des moyens financiers et du temps. Ils sont donc assez optimistes quand aux résultats positifs à attendre de leur travail, ce qui correspond à une motivation forte dans certains cas.

Selon eux, un important effort de sensibilisation et d'information doit nécessairement être envisagé.

2.6. Les valorisations et alternatives de préservation

Les opinions sont partagées selon les sensibilités et les tendances de chacun. Il existe des propositions de valorisations de la forêt sèche à court, moyen et à long terme.

- ***Des actions de sensibilisation non dénuées d'implications économiques***

Prés de la moitié des acteurs externes interrogés sont conscients qu'il faut agir au niveau de la ***communication*** en sensibilisant le public et surtout, les propriétaires quant à la fragilité et à l'importance de l'environnement et de l'écosystème très menacé qu'est la forêt sèche en particulier. Ils pensent qu'il serait intéressant de développer un ***tourisme scientifique*** autour de cet écosystème. Il s'agirait alors d'un tourisme réservé à des personnes avisées, demandeuses, passionnées, accessible à des spécialistes et des chercheurs (en d'autres termes, un tourisme haut de gamme et rémunérateur). On trouve la deux écoles différentes :

Certains (35%) envisagent un ***tourisme "vert"*** avec la création de sentiers botaniques ouverts au public. Il s'agirait au contraire d'un tourisme gratuit et exigeant la subvention publique des aménagements nécessaires (Sabourin, 2001b).

- *Des actions de préservation active*

Pour certains (30%) sans protection active des sites relictuels, il n'y aura jamais de visites ni de tourisme possibles, ni même à long terme. La préservation active et volontariste de la forêt sèche passe par dans un premier temps par la mise en défends des lambeaux de forêt grâce à des clôtures (30%), puis par une ***gestion du cheptel de cerfs rusa*** (30%), estimé en surnombre et considéré comme un ravageur potentiel et enfin par des ***plantations*** d'espèces endémiques afin de revégétaliser le milieu (20%).

Sur le long terme, la sauvegarde de la forêt sèche doit être concrétisée par un ***schéma de gestion globale*** (15%) qui passe par une ***gestion institutionnelle et territoriale*** (14%) et une ***gestion du foncier*** (15 %). On pourrait ainsi envisager à long terme la création d'un ***conservatoire botanique ou d'une collection*** (30%).
Or la majorité des acteurs externes associés au Programme Forêt Sèche a encore pour le moment, une vision à court terme : régler les problèmes institutionnels, financiers et les menaces les plus urgentes. Il est vrai qu'il s'agit du tout début du Programme Forêt Sèche.

En conclusion, selon les intervenants externes, la connaissance du milieu est pour le moment peu fournie dans la mesure où le Programme Forêt Sèche est à son début d'existence. Les résultats des études en cours enrichiront les connaissances actuelles encore insuffisantes à la compréhension globale de l'écosystème forêt sèche.

Troisième partie :

DISCUSSIONS ET ENSEIGNEMENTS

Cette troisième partie compte trois chapitres. Le premier présente une synthèse des principales représentations par tendances et par groupes d'acteurs. Le second chapitre analyse les relations entre types de représentation et stratégies des acteurs en matière de gestion et propositions de préservation de la forêt sèche. Enfin, le troisième chapitre développe quelques enseignements de cette étude en matière d'intervention pour la préservation de la forêt sèche et en termes méthodologiques.

1. SYNTHESE DES REPRESENTATIONS ET ESSAIS DE TYPOLOGIES

Ce chapitre reprend un examen synthétique des principales représentations et procède à leur mise en relation. Seules les représentations jugées les plus pertinentes pour la gestion et les actions de préservation de la forêt sèche ont été reprises. Ce sont celles qui concernent les valeurs accordées à la ressource et les propositions de mise en valeur compatibles avec une préservation. L'importance donnée à la dégradation de la forêt sèche a été examinée d'emblée pour l'ensemble des acteurs (usagers et intervenants).
Les regroupements des principales tendances donnent lieu à une première typologie des représentations de la forêt sèche, pour l'ensemble des acteurs.

1.1. Le cas des usagers

1.1.1. Les principales valeurs données à la forêt sèche

- **La valeur patrimoniale et foncière est liée à la valeur économique**

La valeur patrimoniale est associée à des usagers (1, 2 et 3) qui ont hérité de leur propriété et qui y résident en permanence. Ils sont liés à la terre par un attachement familial et leur présence pratiquement permanente sur le site a contribué à créer une relation de forte complicité avec leur environnement immédiat, incluant la forêt sèche. Enfin ce sont des éleveurs mono-actifs, qui tirent leur revenus essentiellement de l'accès aux ressources pastorales (et si possible de leur propriété privée).

Les représentations de ce groupe s'opposent à celles des autres usagers (4, 5, 6, 7 et 8) qui ont acquis leur terre par achat ou par revendication, mais surtout qui n'y résident pas de façon permanente. Ces derniers, généralement doubles actifs, ne sont présents que quelques jours par semaine sur leur propriété. Par conséquent, ils ne ressentent pas un attachement aussi puissant à un patrimoine qui n'est pas aussi essentiel à leur survie ou à leurs revenus familiaux. Les passages occasionnels sur les sites de forêt sèche ont une influence sur leur niveau de connaissance de la ressource et sur leur perception de leur environnement.

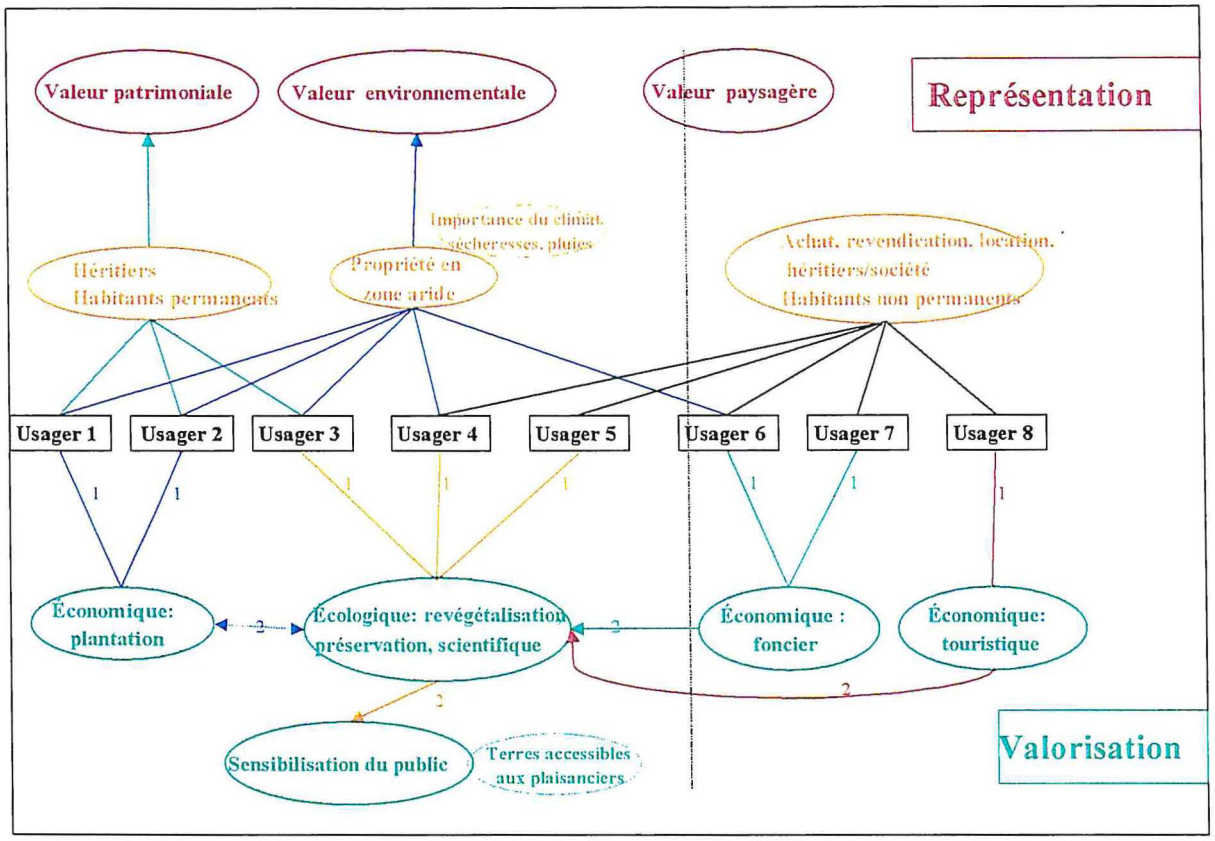

Figure 14 : Schéma synthétisant les liens existants entre les représentations et les valorisations de la forêt sèche et certaines caractéristiques des usagers.

- **La valeur écologique et paysagère**

La fonction paysagère de la forêt sèche constitue une valeur prédominante chez la plupart des usagers.
Les usagers localisés en ''zone aride'' ayant subi les aléas des sécheresses successives accordent une forte valeur environnementale à la forêt sèche. La manière dont ils ont vécu ces événements (difficulté pour alimenter les animaux) influence leur perception de cette ressource fourragère, voire de sauvetage. Ils témoignent du rôle environnemental de la forêt sèche surtout durant ces périodes de crise et de son intérêt pour les animaux (ombrage, alimentation d'appoint,...).

- **Trois groupes d'usagers**

On constate un lien fort entre certains critères concernant la situation de l'usager (statut foncier, activité et localisation géographique) et les valeurs attribuées à la ressource forêt sèche. Des nuances ou des différences notables en termes de représentation de la ressource apparaissent également selon le mode d'acquisition de la propriété, le milieu social et familial et selon la situation géo-climatique des usagers.

On distingue ainsi trois groupes : *les éleveurs mono-actifs*, les *éleveurs pluriactifs*, les éleveurs et autres usagers « *écologistes* ».
Les éleveurs mono-actifs qui dépendent des revenus de l'élevage sont associés à une représentation dominée par les valeurs patrimoniales et économiques de la forêt sèche, mais également à une valeur paysagère (résidence sur place).
Les éleveurs pluri-actifs situés en zone semi-aride pour qui l'élevage est une source de revenu complémentaire accordent une valeur écologique et environnementale à la forêt sèche, et bien sûr une valeur économique.
Les éleveurs pluriactifs, chasseurs, collecteurs situés en zone plus humide (Sud) indiquent en priorité la valeur paysagère de la forêt sèche, c'est à dire une valeur patrimoniale commune, collective et non pas foncière.

1.1.2. Les propositions de mise en valeur

En ce qui concerne les éventuelles alternatives de mise en valeur de la forêt sèche, on distingue plusieurs groupes : les éleveurs à temps complet (1 et 2), les éleveurs à temps partiel (6, 7, 8) et les ''écologistes'' (3, 4, 5). On constate une relation entre les modes de propriété ou d'accès, les modes de gestion, les représentations de la forêt sèche et les valorisations envisagées.

- **Les éleveurs mono-actifs**

Les éleveurs à temps complet et héritiers, envisagent une valorisation économique sous forme de plantation d'espèces potentiellement exploitables dans l'avenir. Même si l'aspect économique est exprimé, l'aspect écologique reste néanmoins présent. Parallèlement, ils sont favorables à une valorisation écologique (protection, revégétalisation) et ouverts aux scientifiques.

- **Les éleveurs à temps partiels ou pluriactifs**

Ils envisagent en premier lieu une valorisation économique : au niveau foncier par l'intermédiaire des compensations du Programme Forêt Sèche (mise en valeur ou acquisition de parcelles,...) et au niveau touristique (ouverture au public, sentier botanique) et secondairement une valorisation écologique.

- **Les éleveurs « écologistes »**

Pour le groupe des ''écologistes'' (éleveurs kanaks,mono-actifs), la protection de la forêt sèche passe en premier lieu par une valorisation écologique : protection des sites afin de permettre sa régénération naturelle ou des réimplantations d'espèces endémiques et la continuité des études scientifiques afin d'apporter de nouvelles connaissances sur le milieu. Ces usagers insistent sur une action de sensibilisation du public - qu'ils considèrent comme irresponsable - aux menaces qui pèsent sur cet écosystème.

En résumé, on peut donc distinguer deux tendances de représentation dominantes chez les usagers, qui sont à prendre en considération au cours des négociations avec les propriétaires.

- ceux qui privilégient les aspects environnementaux et attachés à la préservation d'un patrimoine naturel ;
- ceux qui privilégient le profit qu'ils peuvent tirer de leur propriété, y compris de la forêt sèche qui s'y trouve.

Par contre, ces deux tendances sont réparties au sein des trois sous-groupes d'usagers. Les valorisations économiques alternatives sont essentiellement le fait des pluriactifs ou des écologistes, car les éleveurs mono-actifs dépendent plus du recours à la forêt sèche comme ressource pastorale d'appoint.

1.2. Le cas des acteurs externes

On constate des similitudes de représentation au sein de la même catégorie socio-professionnelle. On distingue cinq principales catégories socio-professionnelles : les élus, les scientifiques, les techniciens, les coordinateurs du Programme FS et les chefs de service forestiers ou de développement.

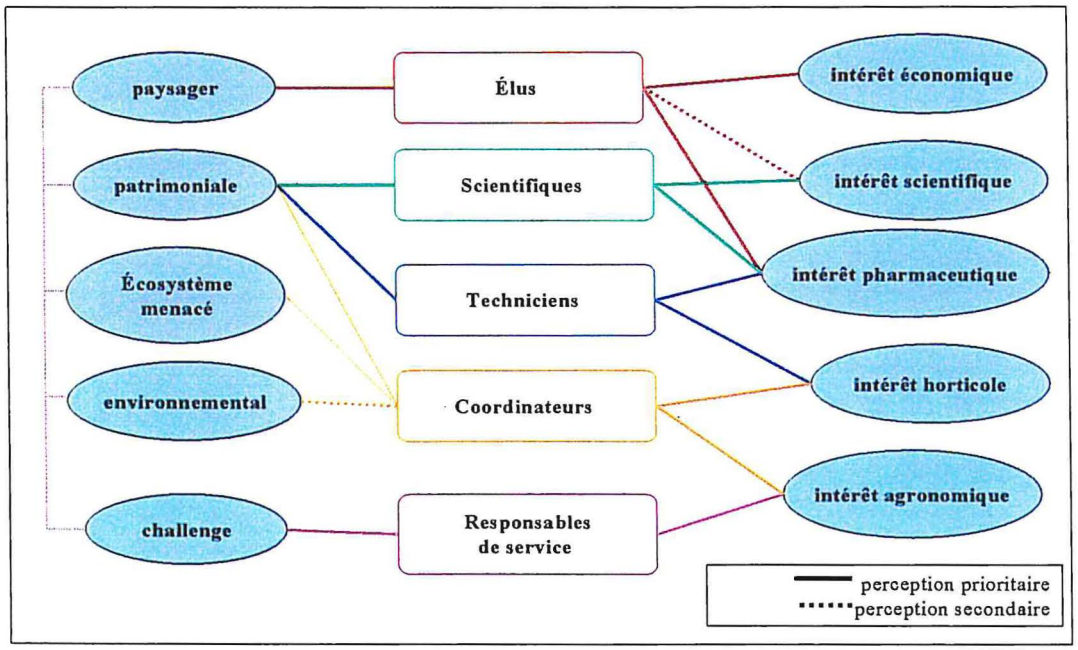

Figure 15 : Relation entre les catégories socio-professionnelles (acteurs externes) et leurs représentations

Les techniciens mettent en avant la valeur horticole, patrimoniale (au sens écologique) et l'intérêt pharmaceutique (technico-économique) de la forêt sèche. Ils aspirent à ce que leurs efforts et leur travail parfois discret et peu reconnu soient valorisés dans le cadre d'une contribution collective à la population et à la planète (découvertes pharmaceutiques).

Les scientifiques qu'ils soient intéressés par la forêt sèche comme faire valoir de leurs travaux professionnels ou passionnés par ses enjeux écologiques, affichent ouvertement des représentations de la ressource dominées par l'intérêt scientifique et en priorité pour leur thème. Cet intérêt thématique est justifié par la valeur de patrimoine écologique ou par l'intérêt pharmaceutique selon leurs spécialités.

Les représentations des élus et des techniciens sont proches de celles des scientifiques. Ces deux catégories semblent avoir été influencées par les argumentaires des chercheurs qui prônent l'importance scientifique, pharmaceutique et horticole des espèces végétales de la forêt sèche. Derrière ces discours, on peut donc lire une représentation de la forêt sèche marquée par une valeur économique ou indirectement comme faire valoir professionnel.

Une nuance doit être apportée dans le cas des élus mélanésiens : ils mettent surtout en avant l'argument de la valeur économique pour justifier un retour sur « investissement » des financements qu'ils ont votés pour le Programme Forêt sèche. Par contre, ils accordent une valeur écologique et paysagère centrale à toute forêt calédonienne et plus encore, symboliquement, à la forêt sèche menacée de disparition.

Les coordinateurs du Programme FS et les responsables des services ont une perception plus vaste de l'importance de l'écosystème forêt sèche. Cependant, les coordinateurs se focalisent énormément sur sa préservation (par rapport aux menaces de disparition) et les chefs de service perçoivent le programme de sauvegarde comme un challenge professionnel et un défi technico-scientifique. Ces deux catégories accordent une importance agronomique (élevage) et horticole ou sylvicole à la forêt sèche.

Ces différentes représentations des acteurs externes de la forêt sèche constituent cependant un avantage pour le Programme Forêt Sèche puisqu'elles offrent une possibilité de confrontation de points de vue et d'échange d'idées entre les différents acteurs externes et entre ces derniers et les usagers.

Les intervenants externes ont bien formulé également une série de propositions en termes de mise en valeur économique de la forêt sèche associée à sa préservation, mais elles ne présentent guère de caractère discriminant ou qualifiant en termes de représentation ou de stratégie de gestion de la forêt sèche. D'une part elles n'ont pas le même poids que pour les propriétaires qui sont plus directement concernés, intéressés et responsabilisés. Ensuite, en dehors des coordinateurs du Programme FS qui ont eu l'opportunité de développer une réflexion plus approfondie, la plupart des réponses étaient assez peu qualifiées et précises quant à la mise en œuvre des propositions.

En synthèse, on retrouve bien deux tendances similaires parmi les représentations de la forêt sèche chez les intervenant externes :

- des représentations se référant au social, à l'environnemental et au symbolique, et à une notion de patrimoine naturel collectif (voire mondial);

- des représentations formulées sous forme d'intérêt agronomique, scientifique, pharmaceutique ou touristique, donc de mise en valeur économique.

1.3. Représentation des principaux facteurs de dégradation

La dégradation de la forêt sèche est bien perçue comme la conséquence d'un ensemble de facteurs d'origine anthropiques ou naturelles (climatique, biologique).
Par contre, on constate que cinq principaux facteurs de dégradation sont indiqués à la fois par les usagers et les acteurs externes : les cerfs, le bétail (élevage), les espèces végétales envahissantes, le feu et la défriche.

Figure 16 : Comparaison des facteurs de dégradation de la forêt sèche perçus par les usagers et les acteurs externes

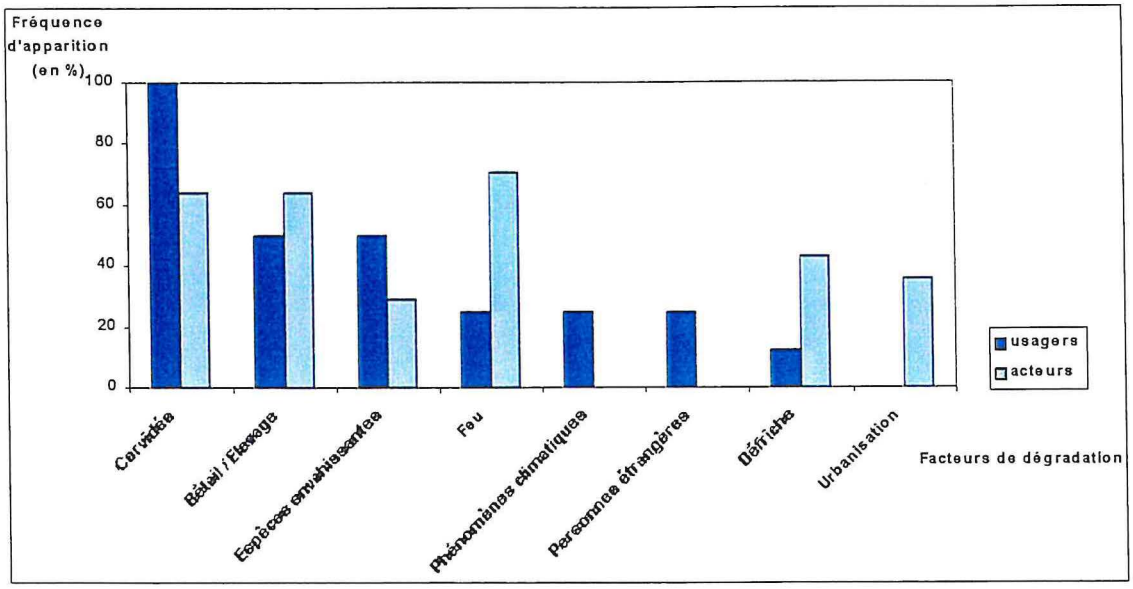

Parmi ces cinq facteurs évoqués, trois sont liés à des perceptions divergentes : les cervidés, le feu et la défriche. Les cervidés représentent pour les usagers un réel problème de dégradation de la forêt sèche mais selon ces derniers, c'est la surpopulation de cerfs qui en est la cause et non l'animal lui-même, alors que les acteurs externes condamnent l'animal.

Le feu de brousse est pour les acteurs externes un des principaux facteurs causant la disparition de surface de forêt sèche. Or, les usagers constatent peu de dégâts liés au feu sur leurs sites de forêt sèche et semble-t-il avec raison, si l'on consulte les références à ce sujet.

Le défrichement est l'élément le plus contradictoire puisque les acteurs externes le considèrent au même titre que le feu comme un élément central qui a conduit à la disparition d'importantes surfaces de forêt sèche. Or, pour les usagers (à une exception) le défrichement n'est pas en cause dans la dégradation de la forêt sèche, ce qui s'explique si l'on considère qu'ils sont en majorité des éleveurs donc des défricheurs ou les descendants et héritiers de grands défricheurs.

Les éleveurs observent des facteurs de dégradation anthropiques communs à divers écosystèmes (envahissement, défiche, etc) et d'autres qui sont plus spécifiques à la forêt sèche, étant donnée sa particularité et sa fragilité en l'état actuel.

- surpâturage (par le bétail ou les cerfs), manque d'entretien ou de protection et en conséquence, moindre résistance à l'envahissement d'espèces végétales ;
- les facteurs extérieurs naturels (phénomènes climatiques, feux de brousse) avec des conséquence sur l'érosion des sols, la disparition de biodiversité, l'envahissement ;
- les autres facteurs anthropiques (défrichement, coupe de bois, feux) sont paradoxalement sous-évalués, surtout le défrichement.

De fait, usagers et acteurs externes, identifient les mêmes facteurs de dégradation de la forêt sèche. Les représentations divergent quant à l'importance respective de ces catégories de facteurs (naturelles et anthropiques). Enfin, y compris en termes de facteurs anthropiques,

on observe des différences significatives dans les représentations des causes les plus déterminantes (cerfs et envahissement végétal pour les usagers ; feu et défrichement pour les acteurs externes).

Ces divergences de perception de la dégradation entre les usagers et les acteurs externes ont une incidence sur le choix et la mise en place des actions de sauvegarde des sites de forêt sèche. Il est donc important avant toute action de prendre en compte le point de vue, les perceptions de chacun et les stratégies individuelles, collectives ou institutionnelles qui sont associées à leurs représentations.

2. ENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES STRATEGIES DES ACTEURS

Il est utile de rappeler que le but de l'étude n'était pas uniquement de vérifier une relation probable entre représentation sociale de la forêt sèche et groupes sociaux. La validité d'une telle relation n'est bien sûr pas mise en cause, dans la mesure où cette étude a contribué à la qualifier ou à caractériser ces relations. Mais parfois, il s'agit d'évidences qui n'apportent guère d'éléments nouveaux pour l'action. Il s'agissait donc également de mieux qualifier et comprendre les stratégies des acteurs, en termes de gestion et de préservation de la forêt sèche, à partir des représentations qu'ils se font de cette ressource.
Ces stratégies peuvent être convergentes ou divergentes, entre les catégories socio-professionnelles d'une part et les groupes types identifiés d'autre part.

2.1. Des tendances communes selon l'activité

On observe la mise en évidence de représentations et de stratégies communes, non pas tant en fonction de la catégorie ou de l'origine sociale, mais plutôt du type d'activité. Ce constat est commun aux analyses portant sur les représentations des usagers (ou propriétaires) et des intervenants externes.

2.1.1. Le cas des usagers

Les diverses représentations analysées montrent bien une relation non pas tant entre les représentations de la forêt sèche et les caractéristiques sociales, mais entre les représentations et le type d'activité : élevage, élevage + autre activité, chasse ou collecte. Enfin cette relation dépend également des conditions de cette activité notamment le mode d'accès (propriété privée, collective/coutumière, publique, domaniale) et du mode d'acquisition de la ressource (héritage, achat, revendication, transfert public, etc).

Il y a une relation directe entre les usages de la forêt sèche (notamment comme pâturage par les éleveurs) et les représentations qui en sont faites, en particulier en termes de valeur économique, patrimoniale et d'importance attribuée à sa dégradation, mais aussi de connaissances de cette dégradation.

De même, on constate des liens directs entre les valeurs accordées à l'écosystème forêt sèche et les modes de propriété et d'exploitation des terres où sont situés ces sites. Cette polarisation entre propriété, exploitation privée et valeur économique d'un côté et propriété

collective ou publique et valeur écologique de l'autre est manifeste. On ne saurait limiter ces deux types de représentations extrêmes aux éleveurs européens d'une part et aux tribus kanaks d'autre part, même si ces deux groupes sociaux incarnent bien ces deux tendances. Il existe une combinaison de modes de représentation hybrides ou intermédiaires, parmi les propriétaires qui ne vivent pas de l'élevage et les usagers de terres domaniales ou publiques (associations de chasseurs et collectivités locales).

Dans le cas de la forêt sèche calédonienne, la notion de valeur patrimoniale recouvre deux grandes catégories de valeur. D'une part, on trouve la notion de patrimoine foncier familial ou privé, qui est directement associée à une valeur marchande et d'autre part, celle de patrimoine naturel collectif ou commun, qui peut être liée à des aspects historiques, scientifiques, mais également à des aspects symboliques et sacrés.

On peut le vérifier quand la mise en défens d'une partie d'un site privé par le Programme FS ne peut être obtenue que moyennant le financement du défrichement d'une surface équivalente ou supérieure de forêt sèche et de maquis et sa substitution par un pâturage artificiel.

2.1.2. Le cas des intervenants externes

Les représentations des acteurs externes se fondent également largement sur leur type d'activité professionnelle et sur leurs intérêts thématiques techniques ou technico-scientifiques qui renvoient également à des intérêts économiques. Enfin leurs connaissances proviennent en partie de leur expérience professionnelle ou reposent sur des postulats plus ou moins établis et vérifiés. Ces postulats sont souvent associés à la spécialisation disciplinaire ou thématique dans le cas des chercheurs, à la formation et aux normes de gestion publique de la ressource dans le cas des techniciens des services forestiers, c'est à dire à un corpus de références en partie théoriques ou bibliographiques.

Par contre, dans le cas des techniciens des services forestiers, les acquis et connaissances, mais aussi les opinions sur la gestion et la préservation de la ressource sont également fonction de leurs observations sur le terrain et de leurs contacts fréquents avec les éleveurs et propriétaires.

Cependant, ces représentations (connaissance, valeurs) restent variables d'un individu à l'autre, y compris au sein d'une même catégorie socio-professionnelle, car elles sont aussi fonction de paramètres extérieurs les plus divers, influençant les perceptions : l'angle d'approche du problème, l'entrée thématique, l'échelle d'intervention, la nature et la durée de l'expérience, le partage et le débat autour de l'expérience ou de l'observation, etc..

2.2. Des représentations associées à des stratégies spécifiques

2.2.1. Les usagers

Au sein de la catégorie des usagers apparaît une première divergence de représentation liée au statut d'accès à la ressource : propriétaire/exploitant individuel, usager propriétaire collectif/coutumier et usager locataire (de terres publiques ou privées). Ensuite le type

d'activité (élevage, agriculture, chasse, entreprise) et la place de cette activité (unique, centrale ou dans un cadre de multi-activité) influencent les représentations.

- **Les éleveurs**

Chez les éleveurs interrogés, les espaces pastoraux y compris les lambeaux de forêt sèche ont une **valeur patrimoniale** comme l'ensemble des terres de la propriété.
Pour l'éleveur, l'animal est le pivot de son exploitation. Les animaux sont généralement élevés en semi-liberté sur les zones pastorales et parcourent aussi les zones forestières. Pâturages et forêt sèche constituent donc **une ressource alimentaire** pour les animaux (bétail, cervidés, oiseaux). Cependant, les espèces de la forêt sèche sont moins nutritives que les espèces fourragères des pâturages. Elles constituent une ressource secondaire, d'appoint.
La forêt sèche joue un rôle pour les animaux (bétail, cerfs) car elle est **un refuge** pour ces derniers (ombrage, zone de protection,...). Cet élément est important, car de nombreux éleveurs sont chasseurs.

On distingue ensuite des stratégies de gestion de la forêt sèche différenciées au sein du groupe des éleveurs. Celles-ci, tiennent à l'importance de l'élevage au sein des activités, aux revenus de l'élevage ainsi qu'à leur vision stratégique à long terme.

* *Les éleveurs monoactifs*

On a déjà bien identifié les valeurs patrimoniales foncières et les intérêts économiques qu'ils accordent à la forêt sèche. Elle fait partie de leur gagne-pain, de leur patrimoine productif. Potentiellement la forêt sèche prend la place d'un pâturage artificiel plus productif. Moins ils disposent de terres et de parcours et plus ils sont enclins à défricher ou à échanger la mise en défens (provisoire) d'une partie de la ressource pour le défrichement définitif (et assez coûteux) du reste de la forêt sèche.

* *Les éleveurs pluriactifs*

Ce sous-groupe associe à la fois une valeur patrimoniale, paysagère et environnementale de la forêt sèche à des projets de valorisation économique « alternatifs ». La nature même de leur pluri-activité et de leur capacité à gérer plusieurs spéculations les incite à envisager une mise en valeur économique « préservant » la forêt, qui correspond à l'air du temps. En effet, dans le contexte actuel, ils seraient susceptibles à ce titre de bénéficier plus facilement d'aide publique que pour une transformation en prairie dont ils n'ont pas un besoin impératif et qui ne leur apporterait probablement pas plus de retour économique.

* *les éleveurs « écologistes »*

Qu'ils soient pluriactifs ou non, situés en zone semi-aride ou non, ils ont pris conscience du rôle écologique de la forêt sèche y compris au bénéfice de l'élevage, du tourisme ou d'autres valorisations. Ils mettent en avant des valeurs écologiques et paysagères et sont généralement actifs voire pro-actifs en termes de préservation et de promotion de la ressource.

- **Les usagers non-éleveurs**

C'est le cas des chasseurs, européens ou kanaks. Ils accordent à la fois une valeur écologique et paysagère à la forêt sèche et sont conscients de sa dégradation. Ils ont identifié les dégâts causés par le surnombre de cerfs sur l'écosystème forêt sèche et sont généralement prêts à participer aux mesures de préservation. Dans les deux cas (Association des chasseurs et Ile de Baaba) les responsables ont procédé ou à une réduction du nombre de cerfs ou à une régulation de la chasse plus stricte que les normes territoriales et ce, sans attendre l'appui du programme ou des pouvoirs publics.

2.2.2 Les intervenants externes

Parmi les 5 groupes identifiés, on compte en fait 3 grandes catégories socio-professionnelles : élus, techniciens et chercheurs. De fait, les responsables de service sont des chercheurs ou techniciens promus cadres provinciaux, de même les coordinateurs du Programme Forêt Sèche sont d'anciens techniciens qui ont assumé cette responsabilité.
Au-delà de la propension de chaque groupe à défendre ses intérêts, sa vision de l'avenir ou de la gestion de la ressource, les résultats des entretiens permettent d'effectuer des recoupements ou des regroupements en termes de représentations.

On peut ainsi distinguer deux grandes tendances en termes de stratégies de gestion et de préservation de la forêt sèche qui incarnent les deux principales représentations dominantes: la tendance sauvegarde/urgence et la tendance technico-scientifique.

- **La tendance « sauvegarde »**

Elle est le fait d'acteurs marqués par une représentation écologique et paysagère, qui considèrent la forêt sèche comme un patrimoine collectif, territorial, voire mondial, dont la préservation est très urgente et justifie donc des investissements publics et privés importants. On retrouve dans le groupe les coordinateurs du programme, les associations écologistes, les techniciens forestiers et les élus « environnementaux » de la Province Nord.

Ils ont parfois recours aux arguments économiques pour justifier les financements mobilisés, mais ces arguments sont secondaires et d'ailleurs ils constituent plus un argument de retour sur investissement en termes de bénéfices pour l'humanité (paysage, loisirs, médicaments) que de royalties pour des brevets individuels.

Ces acteurs sont convaincus voire passionnés et ce sont eux qui portent l'élan du mouvement de sauvegarde de la forêt sèche. Ils sont capables de patience, d'écoute, voire de détours, pour mobiliser les appuis et compétences nécessaires à leur projet. Ils ne prétendent pas disposer de la solution (« je sais », il « faut ») et ont donc parfois des difficultés à convaincre les propriétaires et les usagers (négociations difficiles, exigences de compensation trop lourdes) voire des collectivités locales ou administratives qui y voient (ou y cherchent parfois) un argument politique ou électoral.

- **La tendance technico-scientifique**

Il s'agit bien de tendances de représentations et non pas d'une généralisation de stratégie concernant un groupe homogène, certaines de ces représentations touchant parfois à l'inconscient. Cependant, les acteurs associés à cette tendance (surtout des scientifiques et cadres responsables de services) sont marqués par une représentation technico-économique de la forêt sèche. Ils lui accordent en premier lieu un intérêt scientifique naturellement issu de leur logique institutionnelle et professionnelle, voire d'une formation disciplinaire et thématique.

En dehors des botanistes et ornithologues spécialistes de cet écosystème, la plupart des chercheurs et cadres ignoraient souvent l'existence d'une forêt sclérophylle menacée de disparition, avant la mise en place des premières études et surtout du Programme Forêt Sèche. Ce programme (qui a effectivement besoin de leurs compétences) constitue donc une nouvelle justification de leur nécessité sociale, de l'intérêt de leurs travaux et de leur discipline et, plus encore, une source de légitimité et de financement. Même à propos d'un écosystème dont on ne sait presque rien, eux « savent » au moins ce qu'il faudrait étudier ou découvrir.

Leurs stratégies, tout en restant dans le cadre de leur mandat institutionnel et disciplinaire, deviennent facilement intéressées, voire opportunistes. C'est par exemple l'occasion pour un service de télédétection de vendre ses services, mais également de se faire financer des équipements voire le salaire d'un spécialiste.
Ils sont sincèrement convaincus de l'intérêt de leurs études et usent et abusent parfois des justifications économiques ou écologiques. D'ailleurs, les représentations de la forêt sèche en termes de potentiel économique pour l'avenir du territoire leurs sont familières.

Ce ne sont pas les acteurs les plus disposés à l'écoute ou au dialogue, ni à la remise en cause de leurs méthodes et dispositifs de travail ou de leur mode de relationement avec les « objets de recherche ». Leur qualité tient à leur compétence et à la manière dont les responsables des opérations du Programme FS et les usagers sauront les mobiliser et les enrôler pour reprendre une formule de Callon et Latour.

2.3. Synthèse des stratégies

L'ensemble de l'échantillon de l'étude recouvre huit catégories socio-professionnelles distinctes: les éleveurs propriétaires privés, les entreprises, les éleveurs mélanésiens, les chasseurs européens, les techniciens, les chercheurs, les cadres responsables de services (développement, forêt) et les élus ; la catégorie des coordinateurs du Programme Forêt Sèche constituant une neuvième situation. Il est donc naturel de voir se confronter, même autour d'un sujet aussi spécifique -voire anodin pour l'ensemble de la population - que la forêt sèche de Nouvelle Calédonie, des représentations associées à des situations, des positions sociales et techniques, des motivations et des activités des plus diverses. L'enjeu de l'étude n'est pas de réaliser un inventaire des contradictions possibles, mais au contraire d'identifier les grandes tendances et ainsi des convergences en termes de construction de nouvelles représentations à même de faciliter les actions de préservation et de gestion de la ressource.

2.3.1. Une diversité de situations et de points de vue

- **Des différences entre deux grandes catégories d'acteurs**

Tout d'abord, les diverses convergences, les mises en parallèles qu'occasionnent les analyses de discours et les comparaisons ne doivent pas gommer la dichotomie évidente entre usagers et acteurs externes. Elle implique un rapport à la ressource et un regard sur la forêt sèche et sa dégradation complètement différent, pour ne pas dire opposé sur certains aspects. Les usagers et propriétaires sont en dernier lieu plus concernés, plus responsables, plus à même d'intervenir de façon durable, mais moins bien informés, donc souvent moins compétents et moins motivés que les intervenants externes, surtout les plus spécialisés.

Mais cette divergence « de lieu » ne signifie d'ailleurs pas que le regard de l'un soit plus juste que l'autre, ils sont parfois diversement biaisés.

Ainsi le principal facteur de dégradation de la forêt sèche pour les usagers ce sont les éléments naturels et pour les intervenants externes, c'est l'homme. Si l'on se place dans une perspective d'opposition nature/culture, comme dans le cas de la science moderne, on donnera raison aux seconds. Si l'on se place dans une perspective planétaire et écologique à long terme, alors on considérera que l'homme fait partie des espèces vivantes....
Par contre, si l'on précise la nature des facteurs de dégradation anthropiques, les acteurs externes indiquent en premier lieu de feu, alors que tout indique qu'il s'agit du défrichement...Et les usagers ne retiennent qu'en dernier lieu le défrichement (pour cause d'élevage et d'urbanisation), alors que c'est à l'échelle temporelle qui nous intéresse la principale cause de disparition de la forêt sèche.

Bien entendu usagers et acteurs externes impliqués dans la préservation de la ressource ne peuvent avoir la même représentation de la préservation de cette ressource. Mais l'on constate que cette divergence persiste y compris entre certains usagers « écologistes » préoccupés (et en premier chef) par la préservation de la forêt sèche et les plus militants des acteurs externes.
En effet pour un éleveur écologiste la priorité, c'est la revégétalisation et la mise en défens des lambeaux....pour un chercheur c'est l'étude, pour un coordinateur du WWF, ce sera la campagne de sensibilisation pour mobiliser des financements. Chacune de ces trois stratégies est parfaitement justifiable et raisonnable. Le défi du Programme FS est de les coordonner, car les trois types d'action sont utiles, mais sans doute à des degrés divers de priorité et de mobilisation. Une telle coordination n'est possible que moyennant un minimum de compréhension mutuelle des priorités des autres et d'interaction entre partenaires du programme ou entre usagers.

- **Des différences au sein des catégories**

Nous avons pu vérifier que les usagers, y compris la majorité d'éleveurs propriétaires de lambeaux de forêt sèche ne constituaient pas un groupe homogène, ni dans leurs représentations de la ressource, ni dans leurs stratégies de gestion de la forêt et de sa dégradation ou de sa préservation.

Certains, y compris éleveurs mono-actifs en zone semi-aride, ont une vision stratégique à long terme car ils ont besoin de la forêt sèche pour maintenir leur activité et sont

prêts à investir, par exemple pour revégétaliser, sans attendre de solutions de la recherche ou du développement. D'autres éleveurs, dans la même situation mais disposant de moins de terres, n'attendent qu'une chose, défricher les restes de forêt sèche pour implanter des prairies artificielles...Certains y sont parvenus précisément grâce au programme de préservation.

Les éleveurs kanaks, dont les troupeaux paissent sur des terres collectives, quelque soit leur intérêt pour une aide du Programme FS, sont d'abord motivés en premier lieu par la connaissance et la sauvegarde de la forêt sèche. Celle-ci, qui représente une faible surface en termes économiques et fonciers, mais un symbole et un patrimoine important, comme on a pu le vérifier lors des nouvelles identifications de sites (Poya, Gohapin, etc).

2.3.2. Des convergences au-delà des catégories

- **Pragmatisme et action collective**

Dans certains cas, le bon sens allié à l'intérêt collectif tient lieu de processus de décision collective (Sabourin, 2001a). C'est, par exemple, le cas des chasseurs en matière de lutte contre la dégradation.
Les chasseurs qu'ils soient kanaks ou européens, considèrent la forêt sèche comme une forêt de plus, à préserver, une forêt qui présente des difficultés (pénétration difficile) et des avantages (refuge et réserve de faune). On a vu qu'ils sont souvent les premiers à mettre en place des moyens de lutte contre la dégradation (réduction de la population de cerf, régulation de la chasse) sans attendre les normes, les appuis ou les financements publics.

C'est aussi le cas de quelques rares propriétaires qui ont mobilisé l'appui des services forestiers ou de la recherche pour entreprendre des actions de préservation (pare-feu, clôtures) ou de revégétalisation (pépinières, plantations) avant la mise en place du Programme F S.

- **Intérêts individuels ou intérêts de l'humanité**

Ces deux tendances stratégiques : privilégier l'intérêt individuel matériel ou immédiat ou bien mettre en avant les intérêts ou bénéfices collectifs, se retrouvent à la fois chez les usagers et propriétaires et chez les acteurs externes, ce qui prouve qu'elles sont inhérentes à la nature humaine.

On ne peut éviter de mettre en parallèle les deux formulations des principales tendances en termes de représentation et de leurs pendants stratégiques, dans chacune des deux grandes catégories d'acteurs. On retrouve en effet les mêmes polarisations des représentations ; à savoir, chez les usagers.....:

- « ceux qui privilégient les valeurs écologiques et sont attachés à la préservation d'un patrimoine naturel ;
- ceux qui privilégient le profit qu'ils peuvent tirer de la forêt sèche ».

...et chez les acteurs externes entre :

- « des représentations se référant au social, à l'environnemental et au symbolique, et à une notion de patrimoine naturel collectif (voire mondial);

- des représentations formulées sous forme d'intérêt agronomique, scientifique, pharmaceutique ou touristique, donc de mise en valeur économique ».

On trouve une illustration de ce type de processus parmi les usagers entre les cas extrêmes de négociations difficiles avec les propriétaires qui exigent des compensations matérielles, contrastant avec ceux qui font appel aux services forestiers afin de délimiter et protéger les parcelles de forêt sèche.

Chez les intervenants externes, comment ne pas comparer le désintéressement apparent (ou l'intéressement supérieur pour la sauvegarde de la forêt sèche) des élus de la Province Nord qui après avoir très largement financé le Programme forêt Sèche (qui s'applique aussi à la Province Sud), voient la majorité des équipements et des financements en personnel bénéficier à des institutions basées en ville, à Nouméa. On voit bien que ce qui compte pour eux, au delà de clivages politiques ou économiques c'est la préservation de l'ensemble des forêts de Nouvelle-Calédonie, et ce sont là des comportements encourageants, s'ils deviennent dominants parmi les groupes d'acteurs concernés.

Du point de vue de l'action du Programme FS, cela veut dire que l'on peut compter sur des alliances fortes et objectives entre usagers et intervenants, mais dans le sens des intérêts économiques comme dans celui des intérêts écologiques collectifs ou publics.

Du point de vue de l'analyse, ce type de perspective conduit à anticiper ce genre de situation afin d'éviter des confrontations peu productives voire des conflits inutiles. Une des alternatives serait d'institutionnaliser le débat entre ces deux tendances stratégiques « humaines » ou « rationnelles », dans un cadre public, afin d'identifier des compromis et de construire des dispositifs de règles partagés ou reconnus.

On retrouve à propos de la forêt sèche calédonienne les mêmes grands principes qui animent la gestion des ressources naturelles communes ou collectives. Il s'agit, par exemple du débat devenu classique entre Garret Hardin (1968) et les tenants de la dégradation par excès d'usage et Elinor Ostrom (1992, 1998) qui met en évidence des comportements humains marqués par des valeurs de confiance, de réciprocité et de réputation assurant la préservation et la reproduction de la ressource (Ostrom, 1998).

Il semblerait qu'historiquement, la thèse d'Hardin ait triomphé dans ce cas, mais il en n'est rien, car c'est avant tout l'appropriation privée de terres autrefois collectives et coutumières par les colons à des fins productives d'élevage, qui a occasionné la perte presque définitive de la forêt sèche calédonienne. C'est bien cette légitimité-là, celle du droit coutumier et des intérêts écologiques de l'humanité qui doit être mise en avant, et non pas celle de la propriété privée (mais destructrice, voire parfois illégalement en termes de législation forestière) de quelques lambeaux de forêt sclérophylle.
Les propositions d'Ostrom se situent dans le cas qui nous intéresse à partir de la mise en place du Programme Forêt sèche, c'est-à-dire celui de la gestion d'une ressource considérée comme un patrimoine commun (de la collectivité locale, du territoire calédonien ou de l'humanité, peu importe l'échelle). Ostrom se réfère en particulier à l'importance du « face à face » entre les usagers, à une forme de réciprocité symétrique qui concerne les interactions permettant une reconnaissance et un engagement mutuel[7].

[7] Ostrom considère également la capacité d'innovation des individus pour augmenter le gain collectif, l'incapacité à développer un mécanisme d'induction rétroactif et à appréhender l'ensemble des possibles. Ainsi les individus font des choix « meilleurs que rationnels » en terme de gain collectif, contrairement aux prédictions des théories du choix rationnel.

Ostrom (1992) considère la coordination de l'action collective par les processus de délégation, les mécanismes d'apprentissage des individus et des groupes et la mise en place de normes et de règles permettant d'augmenter le degré de coopération. Ces processus mobilisent : i) *la réciprocité,* ii) la *confiance* en l'autre : c'est à dire dans la réciprocité du partenaire et l'éventualité de sanctions; et iii) la *réputation* incitant à la réciprocité et valorisée socialement (prestige ou responsabilité selon les cas).
Il s'agit bien à partir de ce type d'analyse de proposer un cadre de représentation des acteurs (et de leurs projets, ou représentations), d'offrir un espace et un processus de confrontation et de négociation des actions prioritaires (pour la préservation de la forêt sèche) et enfin de construire un cadre public de règles de gestion de la ressource (y compris motivé par des sanctions et des aides).

On voit donc se profiler tout l'intérêt d'un élargissement du débat qui permettrait à terme, y compris au terme de certaines études complémentaires, de négocier un plan territorial de préservation et de gestion de la forêt sèche calédonienne.

L'idée n'est pas si nouvelle et a déjà été évoquée par le Programme F S, souhaitons que cette étude puisse contribuer à l'argumenter. Par ailleurs, sur des aspects plus spécifiques et ponctuels, les enseignements de l'analyse des représentations de la forêt sèche par les acteurs permettent également de formuler quelques propositions d'action ou de méthode pour les interventions du Programme Forêt Sèche, qui font l'objet du dernier chapitre.

3. CONSEQUENCES POUR L'INTERVENTION ET POUR LA RECHERCHE

Au terme des analyses des principales représentations et des stratégies d'acteurs qui peuvent y être associées, ce chapitre présente quelques enseignements de l'étude en termes de conséquences pour l'action. Il s'agit de réflexions concernant les modes d'intervention qui pourraient être envisagés dans le cadre des opérations du Programme Forêt Sèche. Celles-ci émanent des demandes, des propositions ou des recommandations des acteurs consultés.
Par ailleurs, ce troisième chapitre se termine par un examen critique de la méthodologie adoptée.

3.1. Une priorité générale : sensibilisation et information

Des actions de sensibilisation sont prévues auprès des usagers, des propriétaires de sites de forêt sèche et auprès du grand public. Les réactions et propositions des usagers et autres acteurs interrogés indiquent combien ces actions de sensibilisation gagneraient à être différenciées selon les publics cibles et accompagnées de manière spécifique.

3.1.1. Une information auprès du grand public

La population néo-calédonienne ne connaît quasiment pas l'écosystème forêt sèche, il est donc nécessaire de l'informer d'abord de l'existence en Nouvelle-Calédonie d'un écosystème particulier, rare et en grave danger de disparition.

- **L'information pourrait être diffusée selon les formes les plus diverses, voire innovantes**

  * sous forme d'affiches, de posters, de dépliants. Ce mode de diffusion doit cibler un public qui lit et s'intéresse aux photographies, icônes et informations écrites : les enfants par l'intermédiaire des centres scolaires, les étudiants, les "environnementalistes" via les associations, les plaisanciers, les communes (associations sportives et de loisirs, animateurs municipaux), etc ;

  * sous forme de spots télévisés , de clip musicaux, mode de diffusion plus approprié et attractif pour les touristes (diffusés par exemple dans les avions, les hôtels, via les compagnies aériennes et agences de tourisme) ;

  * sous forme d'articles grands publics dans les revues spécialisées de voyage, découverte et dans les revues locales (tour de côte, Plein Sud, Palabre Coutumier, Les Nouvelles Calédoniennes, etc....) ;

  * sous forme de livres ou albums pédagogiques y compris réalisés à partir de concours ou d'exposition de dessins d'enfants et scolaires, comme cela a été fait pour la mangrove de Nouvelle Calédonie.

- **Le contenu de l'information doit rester ciblé également**

Selon les usagers, l'information auprès du grand public, ne doit pas être trop précise, et approfondie. Ils considèrent que si elle permet la reconnaissance rapide des espèces les plus intéressantes, rares et menacées, on risque au contraire de motiver un effet collecteur et donc destructeur car les calédoniens sont très "friands" de plantes et adorent posséder chez eux des espèces hors du commun.

De même, il semble qu'une diffusion trop précise de la localisation des sites de forêt sèche notamment sur les propriétés privées pourraient engendrer des spéculations, des jalousies, voire des malentendus.

- **Des informations différenciées selon les publics**

  - **Auprès des agents de développement agricole**

Une information auprès des agents de développement des services de l'élevage qui ont un contact avec les éleveurs serait très utile. Il s'agirait de transmettre des informations précises afin que les éleveurs puissent être en mesure, par exemple, d'identifier un site de forêt sèche et éviter ainsi une éventuelle destruction, ou bien informer le programme de la présence éventuelle de sites de forêt sèche n'ayant pas été répertoriés. Il s'agit à la fois de dialogue et d'apprentissages mutuels (Albaladejo et Casabianca, 1994).

- **Auprès des usagers et des intervenants**

Ces derniers se sentent très peu informés. Une information spécifique et suivie est donc nécessaire. Elle peut être envisagée de plusieurs manières :

* ***des informations sur l'écosystème forêt sèche***

On pourrait proposer aux usagers comme aux agents un guide de reconnaissance des différentes espèces végétales et animales présentes en forêt sèche (photos, aspect, ...).
Ce guide peut être personnalisé pour les usagers avec des pages de remarques, des fiches à remplir lors d'observations, des espaces pour coller des photos, des feuilles ou fleurs séchées (préfigurant un petit apprentissage à l'élaboration d'un herbier).
Pour accompagner ce guide, une visite guidée et explicative avec un agent des services forestiers, de recherche ou de développement serait très utile pour donner à l'usager un sentiment d'utilité dans le programme, afin qu'il s'approprie à sa manière non seulement les objectifs et les outils du programme, mais les résultats en termes de connaissances.

Ces visites seraient aussi utiles aux techniciens et chercheurs, qui bénéficieraient aussi de l'expérience et des capacités d'observation des usagers, selon des mécanismes, aujourd'hui reconnus, d'apprentissages croisés (Sabourin, 2001a).

* ***des informations concernant les actions en cours*** (notamment sur les études) et sur l'avancée du programme en général. Celles-ci pourraient être proposées sous forme de réunions régulières de restitution des résultats et d'information sur les travaux (semestrielles ou annuelles). Ces réunions devraient être localisées de façon à permettre la participation des usagers. Dans un premier temps, des réunions avec les usagers engagés avec le Programme FS. De plus, elles permettraient des comparaisons entre leurs situations, des échanges de point de vue, des propositions d'interventions en fonction des observations et des évolutions du milieu.

Dans un deuxième temps, il serait possible de proposer des réunions avec les usagers n'ayant pas encore signer de convention en y faisant participer les usagers signataires les plus réceptifs aux objectifs et actions du Programme.

Cependant, toutes les difficultés liées aux facteurs humains et aux problèmes de perception de la ressource forêt sèche par les différents acteurs impliqués dans sa gestion ne seront pas résolues uniquement par des actions de sensibilisation ou d'information. D'autres éléments sont à prendre en considération.

3.2. Des recommandations stratégiques et méthodologiques pour l'intervention

3.2.1. Une démarche de partenariat à tous les niveaux

Le succès des opérations de recherche, de sensibilisation et de préservation dépend d'une véritable démarche de partenariat entre le Programme Forêt Sèche, les institutions et les usagers. Un partenariat ne s'instaure pas par décret ni par vote, il se construit dans le temps et

à travers l'action commune. Il ne s'agit donc pas d'imaginer que l'ensemble des groupes d'intérêt concernés : propriétaires, usagers, services forestiers, ONG, recherche, élus etc, se retrouvent immédiatement en situation de mettre en place des actions faisant l'unanimité.

L'analyse des stratégies montre que tous les acteurs concernés n'ont pas les mêmes objectifs prioritaires en termes de gestion, utilisation et préservation de la forêt sèche.

Il s'agit bien de partir au contraire des objectifs convergents ou d'un minimum d'objectifs partagés. Il n'y a pas de recette spéciale pour y parvenir, sinon le dialogue, la négociation, sur la base du respect mutuel et bien sur d'un certain intéressement (Callon, 1991) ou une mobilisation (Latour, 1993, 1995) dans la mesure où cela sert les objectifs communs du programme.

Intéressement ne signifie pas seulement compensations matérielles ou financières, même si on voit bien qu'elles sont déterminantes : défrichement, prairie artificielle et clôtures pour les usagers/propriétaires, financement des études pour les chercheurs, acquisition des équipements informatiques pour les services de télédétection, salaires pour les services, etc.

L'intéressement passe également par l'information, l'accès aux connaissances et en particulier aux résultats des travaux conduits sur les sites. Un dialogue inter-agents conduisant à des objectifs partagés ou à la construction d'une représentation commune de la ressource ne peut s'établir en situation d'asymétrie d'informations entre les acteurs, ou bien d'incertitude de certains acteurs quant aux enjeux ou encore d'asymétrie de pouvoir trop marquée, c'est-à-dire de capacité d'expression et de négociation.

Une démarche de partenariat, comme cela a déjà été réalisé en partie entre les neuf institutions membres du Programme de Conservation des Forêts Sèches, cela se construit, selon des étapes et des principes. C'est à propos de ces principes que l'étude des représentations des acteurs apporte quelques éléments de réflexion.

- **L'attitude et l'approche des agents : le principe du respect et du dialogue**

Les comportements ou les méthodes de travail et d'approche des agents de développement et des chercheurs auprès des usagers sont déterminants surtout lors des premiers contacts ou des négociations (Sabourin, 2001b).

Les premières approches gagnent à être centrées sur le dialogue, sur des explications, afin de réduire les manques d'information mutuels et des échanges de connaissances, en priorité sur le site de forêt sèche concerné.

De même, tout au long des travaux sur les sites, il est important d'accorder une importance constante aux représentations et aux connaissances des usagers, afin qu'ils se sentent respectés, valorisés et considérés comme un acteur central, compétent et responsable dans le processus de préservation. Cette compétence, en dehors de leurs responsabilités de propriétaire ou d'usager, est basée sur leurs perceptions et observations de la ressource et de son évolution, c'est-à-dire sur leur expérience (Sabourin, 2001a). Une telle approche est essentielle, puisqu'en dernier lieu, c'est bien le propriétaire qui décide.

On ne peut aborder dès ces premiers contacts l'aspect de la compensation matérielle à la participation des usagers. De même, on ne peut aborder les actions de gestion envisagées sans en avoir longuement discuté avec l'usager en tenant compte de son activité, de sa sensibilité, de ses projets et de sa stratégie pour les mettre en œuvre (Sabourin, 2001b).

Enfin, on ne peut parler de dialogue et d'échange d'informations sans évoquer le langage et ses codes. Certains usagers sont frustrés par le vocabulaire utilisés par les agents de développement ou les chercheurs lors de l'exposé de leur point de vue. Un vocabulaire simple, à la portée de tous est nécessaire pour ne pas, par l'emploi d'un seul mot parfois, "bloquer" l'individu dans son effort de compréhension ou d'adhésion (Darre, 1999).

- **Des efforts pour comprendre et mobiliser les partenaires entre eux**

Des efforts de dialogue, d'intérêt pour les stratégies des autres partenaires d'une part et la programmation d'actions conjointes d'autre part, seraient un moyen de développer des objectifs communs et des représentations communes parmi les institutions et individus partenaires du Programme Forêt Sèche.

* Les partenaires gagneraient à développer un intérêt pour l'ensemble des actions et recherches en évitant de se concentrer uniquement sur leur thème spécifique de recherche ou de préservation. Un minimum d'information mutuelle est nécessaire pour mieux appréhender les difficultés rencontrées par les uns et par les autres.

* Il s'agit de socialiser les informations de façon à ce qu'au démarrage des opérations, les problèmes généraux ou spécifiques soient déjà intégrés et pris en considération.

* Un échange plus ouvert entre les partenaires du programme, de leurs opinions et représentations, mais aussi des données recueillies par chacun sur les sites serait bénéfique. Ce dialogue est essentiel pour faciliter les prises de décisions communes sur les priorités, les actions à mener et les méthodes et principes à adopter. La mise en place des groupes de travail sur différents thèmes, déjà en cours, va dans ce sens et devrait y contribuer.

Il s'agit enfin, en ce qui concerne les chercheurs, chefs de services et coordinateurs de mieux prendre en considération le point de vue des techniciens et des agents forestiers. En effet, ceux-ci assurent souvent les travaux de terrain, au contact des réalités et ils sont les intermédiaires entre les usagers propriétaires, les institutions et les autres partenaires du programme. Ce sont donc des agents clef, qui outre leur savoir-faire, sont des pièces essentielles du dispositif du programme en matière de contacts, de relations humaines, de médiations, mais aussi en termes d'observation des sites et de leur environnement.

- **La gestion de la faune**

La gestion des animaux, notamment des cervidés est un aspect à aborder avec précaution selon la personnalité et les perceptions des individus. L'animal (domestique et sauvage) détient une place importante dans l'environnement des usagers. Il est sage dans un premier temps (en attendant les résultats des études en cours) de prendre en compte les avis des usagers qui connaissent leur milieu environnant et les habitudes des animaux.

Ce type de démarche préfigure d'ailleurs également de la nécessité de penser des modes de gestion dialogués, partagés, c'est-à-dire longuement discutés et négociés avec les usagers et propriétaires avant toute décision ou intervention. On voit bien qu'il s'agit de mettre en valeur les opportunités, les talents et les fonctions de tout un chacun, en plus des compétences liées à son métier ou à sa formation. Cet exemple montre qu'on ne peut compter que sur les experts ou les spécialistes.

3.2.2. Apprendre en partenariat pour construire une représentation commune

A l'inverse, il se s'agit pas de tomber dans le ruralisme ou le populisme en considérant que les usagers sont les mieux informés, que les éleveurs savent gérer leur propriété au mieux. L'exemple de la disparition de la forêt sèche, mais aussi de la dégradation (envahissement) des pâturages en Nouvelle Calédonie sont là pour en témoigner.

Respecter le métier et l'intelligence de chacun, c'est demander à chaque partenaire, usager ou intervenant de s'ouvrir aux autres, d'apprendre et d'enseigner, et d'essayer de travailler en écoutant les autres.

Il ne s'agit donc pas seulement de recourir à des méthodes dites « participatives », surtout quand celles-ci (comme c'est parfois le cas) sont confiées ou sous-traitées à des tiers : des sociologues, des pédagogues, des agents socioculturels qui ne connaissent pas la forêt sèche ni la brousse et les tribus. Il s'agit bien de construire (socialement et culturellement) un véritable partenariat entre les institutions (intervenants externes) et les usagers et propriétaires, comme s'est construit un partenariat collégial et paritaire entre les institutions qui conforment le Programme Forêt Sèche.

De la même manière, le partenariat avec les usagers peut comporter des modalités soumises à des rapports contractuels et des modalités régies par un principe commun d'adhésion aux objectifs et aux activités du projet.

Le Programme de Conservation des Forêts Sèches constitue déjà un exemple rare et fécond (certainement unique en Nouvelle-Calédonie) de partenariat institutionnel entre des institutions des deux Provinces, du Territoire, de l'Etat et de la planète (WWF) qui contribue à créer progressivement entre les partenaires une culture commune.

Il conviendrait qu'il en soit de même avec les usagers et propriétaires, dans la mesure du possible. Si ceux-ci se sentent considérés et respectés comme des partenaires à part entière, voire des acteurs centraux et fondamentaux du programme de préservation, il sera sans doute plus facile de construire avec eux et grâce à eux, une représentation commune, partagée, de la ressource forêt sèche.

Celle-ci sera construite à partir du croisement des représentations des divers groupes et individus, mais elle sera sans doute différente et plus riche. Ce ne sera ni le triomphe de la perception parfois utilitariste (intéressée voire spéculative) des usagers, ni celui de la représentation plus académique et parfois plus segmentée des scientifiques, ni non plus la vision des écologistes (Sabourin, 2001a). On appelle cela des modèles hybrides. Comme tout hybride, il s'agira aussi d'une représentation provisoire, évolutive, en construction

permanente. Il est d'ailleurs important qu'elle ne soit jamais figée pour pouvoir intégrer de nouvelles composantes, de nouvelles représentations partielles et s'adapter à la réalité dans sa diversité, et qui sait, pour pouvoir contribuer à sauver plus que quelques lambeaux de forêt sèche de Nouvelle-Calédonie.

3.3. Enseignements méthodologiques

3.3.1. Adaptation et intérêt des outils d'analyse

Cette étude constitue une première approche exploratoire en Nouvelle-Calédonie en ce qui concerne l'analyse des représentations des ressources naturelles par les divers acteurs impliqués dans leur gestion.

Nous avons eu recours à des outils méthodologiques simples que nous avons cherché à adapter aux contraintes de l'étude. Ces contraintes étaient de trois types :

- des limites de temps (3mois) à la fois pour les enquêtes, mais surtout pour leur traitement (une seule personne) ;
- un échantillon limité (recours à un petit effectif en fonction d'un univers total réduit) ;
- l'absence de données antérieures sur cette ressource et sur sa gestion sociale et technique.

En fonction de ces limites et des exigences opérationnelles de l'étude en termes d'aide à la décision nous avons opté pour des outils à la fois qualitatifs (définitions) et quantitatifs (fréquences de citation) de manière à disposer d'un référentiel méthodologique relativement objectif, qui ne soit pas limité à l'analyse qualitative du discours, qui permette des vérifications et recoupements d'informations et surtout, qui soit reproductible.

Ces deux types d'analyses inspirées des travaux de Darré et de Vergès, ont permis d'obtenir, de traiter et de qualifier un grand nombre d'informations, en apparence dispersées et contradictoires et pour des catégories d'acteurs très différentes.

L'utilisation de guides spécifiques à chaque catégorie d'acteurs (usagers et intervenants externes) prévoyait cependant un fort noyau de questions communes, permettant une analyse comparée.

3.3.2. Limites des outils méthodologiques

Nous devons cependant examiner les contraintes et les limites de ces outils et de l'utilisation qui en a été faite.

Nous avons utilisé la première étape de la méthode proposée par Darré pour l'analyse du discours. Cette méthode aurait pu être appliquée dans son ensemble si nous avions disposé de plus de temps et de données antérieures. Une typologie précise des types d'exploitation présents en Nouvelle-Calédonie et des éléments plus détaillés et circonstanciés sur les méthodes de travail des agents des services forestiers auraient permis de gagner du temps, puisqu'il a fallu reconstituer ces bases d'informations préliminaires.

Pour la méthode de Vergès, il est conseillé d'utiliser un large échantillon et un questionnaire fermé. Ce type de questionnaire n'aurait cependant pas permis d'approfondir l'analyse des perceptions des individus et surtout de les mettre en confiance. Malgré cela, la méthode a permis de classer les différents types de réponse et de dégager les principales valeurs accordées à la ressource.

Pour de futures études « multi-acteurs » sur les représentations des ressources naturelles, il serait intéressant dans un premier temps de réaliser sur un échantillon assez vaste, une première analyse de représentation en appliquant un questionnaire fermé ou semi-ouvert. Ensuite, à partir de cette première analyse, de sélectionner un échantillon plus restreint et représentatif et d'engager alors une analyse plus approfondie. Mais ce type de démarche demande du temps pour la réalisation de l'ensemble des étapes.

Par ailleurs et sur un autre registre méthodologique tout à fait différent, pour le Programme Forêt Sèche, il serait intéressant d'envisager un mini-sondage auprès du grand public, qui n'est pas informé de l'existence de la forêt sèche en Nouvelle-Calédonie, avant et voir après une campagne de sensibilisation. Ce type de sondage permettrait d'obtenir une idée de la représentation de ce milieu, et par la même, d'obtenir des renseignements concernant la perception qu'a la population de l'environnement en général.

CONCLUSION

En Nouvelle-Calédonie, il n'existait pas de travaux sur la représentation sociale des ressources naturelles, en dehors de la terre ou du lien à la terre.

Cette étude sur la représentation de la forêt sèche et de sa dégradation a permis de recueillir des renseignements sur les perceptions de diverses catégories d'acteurs (éleveurs, agents de développement, techniciens, chercheurs, élus) qui interviennent directement ou indirectement dans la gestion de cette ressource naturelle ou dans les récents programmes de préservation de la forêt sèche.

Deux outils complémentaires d'analyse des représentations sociales ont été mobilisés. Ils ont permis d'identifier les principales représentations des acteurs : le sens accordé aux mots, le niveau de connaissance d'une part et, d'autre part, les valeurs attribuées à la ressource et donc l'importance accordée à sa dégradation.
De même les entretiens ont permis de relever les propositions des différents groupes d'acteurs en matière d'alternatives de mise en valeur de la forêt sèche permettant sa préservation.

Les résultats confirment les hypothèses initiales puisque les représentations sociales, appréhendées ici en termes de connaissances et de valeurs, ont permis de vérifier des relations fortes entre représentation et position sociale et socio-professionnelle.
D'une manière résumée, chez les usagers, la perception ou la vision de la forêt sèche est fonction du mode d'accès et du type d'usage, voire du mode de gestion de cette ressource.
Chez les intervenants extérieurs, les représentations de la forêt sèche sont également liées à leur fonction socio-politique ou professionnelle, voire à leur spécialité thématique ou disciplinaire en terme de développement forestier ou de recherche appliquée.

Les représentations ont défini des divergences et des convergences entre les différentes catégories d'acteurs : entre les éleveurs, entre les éleveurs et les agents de développement, chercheurs, entre les différents métiers des intervenants externes.

Ces diverses analyses permettent certes d'éclairer les stratégies des acteurs (propriétaires, éleveurs et différents métiers des intervenants externes) mais aussi de mieux comprendre leurs projets et leurs contraintes et surtout de relativiser toute appréciation hâtive.

Cette étude a confirmé un aspect essentiel, mais qui était déjà bien connu et qui justifié la mise en place du programme inter-institutionnel. D'une part, il existe un manque de connaissance sur la forêt sèche (espèces végétales, facteurs et processus de dégradation) avec toutes les conséquences que cela peut avoir en matière de préservation. D'autre part, ce manque de connaissances est sans doute aggravé par un manque de diffusion et de socialisation des informations déjà connues et disponibles.

On vérifie ces lacunes d'information aussi bien au niveau des éleveurs, des agents de développement que des chercheurs. Il va sans dire qu'elles engendrent des perceptions contradictoires, des interprétations faussées de la réalité, donc, en conséquence, des appréciations et interventions opposées ou conflictuelles. En tout cas, elles ont conduit et

conduisent parfois encore à des choix de pratiques préjudiciables à la préservation de la forêt sèche.

Il apparaît donc nécessaire d'établir un dialogue plus qualifié entre les différents acteurs pour une meilleure appréhension de la forêt sèche et des priorités en matière de préservation.
L'expérience dira parmi ces actions prioritaires, quelles sont celles qui sont réalistes et celles qui sont plus hasardeuses. Il est trop tôt pour se prononcer à cet effet. Au contraire le dialogue doit permettre de socialiser les diverses représentations et d'ouvrir et faire vivre le débat. Il s'agit bien de faire circuler des explications, des informations, en d'autres termes, des connaissances et des valeurs, c'est-à-dire des savoirs. Ce sont parfois des savoirs de nature différente, qui s'expriment par des langages ou des codes différenciés....

Il ne faudrait surtout pas compliquer le dialogue en enfermant les informations ou les observations dans de nouveaux codes, abscons ou abstraits, plus ou moins difficiles d'accès, que ce soit au niveau des praticiens comme à celui des scientifiques.

Nous avons également le sentiment qu'il n'est pas toujours suffisant ou efficace de confier ce travail de dialogue entre acteurs uniquement à des spécialistes de la communication et des sciences sociales. Rappelons que la plupart des entretiens de cette étude n'ont pas été réalisés par un sociologue, ou uniquement par un sociologue, mais par une biologiste des systèmes sylvo-pastoraux. En terme d'échange de savoirs et de confrontation de stratégies, la solution la plus efficace est aussi la plus pragmatique, c'est-à-dire de prendre le temps de se parler, de s'écouter, de se comprendre... de laisser circuler la parole.

Pouembout, Montpellier, novembre 2002

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Abric, J-C., 1994. *Pratiques sociales et représentations.* Paris : PUF.

Albaladejo, C., Casabianca, F., 1994. *Une recherche-action agissant sur les représentations que les organismes de recherche et de développement se font du savoir des agriculteurs.* In: Systems-oriented research in agriculture and rural development, International Symposium, Montpellier, 1994, Proceedings : 618-622.

Bergès, J-M., 1990. *Réflexions sur le système d'élevage en Nouvelle-Calédonie. Bulletin de liaison et d'information de l'UPRA-NC*, n° 20 : 9-12, novembre 1990. Nouméa.

Blanfort, V., 2000. *Action recherche ''Plantes envahissantes et gestion des pâturages''.en Nouvelle-Calédonie.* In Projet de Programmation Recherche Agronomique contrat de développement 2000-2004. Propositions d'opérations 2000. IAC, Port-Laguerre : 33-35.

Blanfort, V., Guervilly, T., Julien, M., Ollivier, G., Guiglion, R., 2001. *La gestion des pâturages : un objectif de Recherche Développement pour le maintien des ressources et l'entretien des espaces pastoraux.* In Atelier Multifonctionnalité de l'agriculture 19/10/01 LEGTA Pouembout. IAC Centre de Recherche Nord.

Blanfort, V., Julien, M., Ollivier, G., Balent, G.,Toutain, B., 2002. *Evolution of pastoral resources and areas of New Caledonia Island under invasion of plant species.* Communication European Grassland Federation ,19th General Meeting La Rochelle (France) 27-30 May 2002.

Bouchet, P., Jaffré, T., Veillon, J.M., 1995. *Plant extinction in New Caledonia : protection of sclerophyll forests urgently needed. Biodiversité et Convention*, n° 4 : 415-428.

Callon, M., 1989. *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques.* La Découverte/UNESCO, Paris, 215 p.

Chazeau, J., 2001. *Combattre l'invasion de la ''fourmi électrique'' en Nouvelle-Calédonie.* Fiche : La recherche-Ressources vivantes. http://www.ird.fr.

Chazeau, J., Barré, N., Delsinne, T., Jourdan, H., Sadlier, R., Bonnet de Narbonne, L., Konghouleux, D., Potiaroa, T., 2001. *Régénération naturelle et dynamique de l'écosystème forêt sclérophylle après mise en défens à Tiéa (Pouembout). II. Etude faunistique.* Conventions IRD/Province Nord n°896/99, *Sciences de la vie, Zoologie appliquée* n°11, 2001, 54 p.

DAF, 1996. *Elevage bovin en Nouvelle-Calédonie, Etude complémentaire issue de l'Enquête bovine 1994.* Nouméa, 102 p.

Darré, J-P., 1985. *La parole et la technique. L'univers de pensée des éleveurs du Ternois.* Paris, Ed. L'Harmattan, Collection Alternatives paysannes, 196 p.

Darré, J-P., 1986a. *Production de connaissance dans les groupes d'agriculteurs.* Agriscope 7 : 24-35.

Darré, J-P., 1986b. *Comment les façons de faire et de penser se transforment : l'étude des réseaux de dialogue.* Agriscope 7 : 143-151.

Darré, J-P., 1996. *L'invention des pratiques dans l'agriculture : vulgarisation et production locale de connaissance.* Karthala, Paris, 192 p.

Darré, J-P., 1999. *La production de connaissance pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence.* MSH, INRA, Paris, 244 p.

DAVAR/SESER, 2001. *L'agriculture calédonienne de 1991 à 2000.* Nouméa. 224 p.

Direction de l'économie rurale, 2000. *Annuaire des professionnels agricoles et agro-alimentaires 2000.* Nouméa. 36 p.

Durkheim, E., 1967 [1898]. « *Représentations individuelles et représentations collectives in Sociologie et Philosophie.* Collection " Le Sociologue ". Paris : Presses universitaires de France, 1-38.

Ehrlich, M., et Guillou E., 2001. *Réseaux de relations professionnelles caractérisés par la proximité virtuelle d'apparence mentale des individus. Les représentations sociales du métier d'agriculteur et de l'environnement par les agriculteurs.* INRA-INAPG. Paris, 13 p. http//www.jm.u-psud.fr/~adis/rubriques/p/prox/i10-3.pdf.

Figuié, M., 2001. *La construction sociale d'un savoir sur la dégradation des ressources naturelles : le cas des pâturages dans les exploitations agricoles familiales de la commune de Silvânia au Brésil.* Thèse de doctorat. INA-PG. Paris, 326 p.

Gargominy, O., Bouchet, P., Pascal, M., Jaffré, T., Tourneur, J-C., 1996. *Conséquences des introductions d'espèces animales et végétales sur la biodiversité en Nouvelle-Calédonie. Revue Ecol. Terre de la Vie,* vol. 51 : 375-401.

de Garine, I., 2001. *Étude des aspects socio-culturels de la chasse en Nouvelle Calédonie.* Rapport Cirad, MATE, IAC, Païta, Programme Élevage et Faune Sauvage, n° 10/2001, 75 p.

Guerreiro, M., 1995. *Mise en valeur de la forêt sclérophylle de Pouembout : étude floristique et analyse cartographique.* Mémoire de fin d'étude. ISTOM, Cergy-Pontoise, France, 85 p.

Hardin, G., 1968, The tragedy of the Commons, *Science,* (162) : 1243-1248.

Jaffré, T., Morat, P., Veillon, J.M., Rigault, F., Dagostini, G., 2001. *Composition et caractéristiques de la flore de Nouvelle-Calédonie.* IRD. Doc. Sci. Tech. II 3, 125 p.

Jaffré T., Veillon, J.M., 1991. *La forêt sclérophylle de la Province Sud. Sciences de la vie, Botanique* n°6-1991. IRD, Nouméa, 16 p.

Jaffré, T., Bouchet, P., Veillon, J.M., 1998. *Threatened plants of New Caledonia : Is the system of protected areas adequate?. Biodiversité et Convention* n° 7 : 109-135.

Jaffré, T., Rigault, F., Dagostini, G., 2001. Régénération naturelle et dynamique de l'écosystème forêt sclérophylle après mise en défens à Tiéa (Pouembout). I. Etude floristique et structurale : stades initiaux et dispositifs de suivi. Convention IRD/Province Nord n°896/99, Sciences de la vie, Botanique n°11-2001. 46 p.

Jaffré, T., Morat, P., Veillon, J.M., 1993. *Etude floristique et phytogéographique de la forêt sclérophylle de Nouvelle-Calédonie. Bull. Mus. natl. Hist. nat.*, Paris, 4e sér., 15, section B, Adansonia, n° 1-4 : 107-146.

Jaffré, T., Veillon, J.M., 1994. *Les principales formations végétales autochtones en Nouvelle-Calédonie : caractéristiques, vulnérabilité, mesures de sauvegarde.* Rapports de synthèses. *Science de la Vie, Biodiversité* n° 2. IRD, Nouméa, 10 p.

Jodelet, D., 1984. *Réflexions sur la notion de représentation sociale en psychologie sociale, Communication-information*, vol 6, n° 2-3, 15-42.

Jodelet, D., 1991. *Les représentations sociales.* Collec. Sociologie d'aujourd'hui, Paris, PUF.

Latour, B., 1993. *La clef de Berlin.* La découverte. Paris.

Latour B., 1995. *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue.* Inra, Paris, coll. Sciences en question.

Mercoiret, M-R., et al., 1999. *Dynamiques rurales et développement régional dans la Province Nord de Nouvelle-Calédonie.* IAC, Port-Laguerre.

Météo France, 1995. *Atlas climatique de la Nouvelle-Calédonie.* Nouméa. 103 p.

Moscovici, S., 1961. *La psychanalyse, son image et son public.* Paris: PUF.

Moscovici, S., 1991. *" Des représentations collectives aux représentations sociales ",* in Jodelet (dir). Les représentations sociales. Paris: PUF, 62-86.

ORSTOM, 1989. *Atlas de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.* Edition du Cagou (Nelle-Calédonie), 91 p.

Ostrom, E., 1992. *Crafting Institutions for self-governing irrigation systems.* ICS Pres, Institute for Contemporary Studies, San Francisco, 111 p.

Ostrom E, 1998. *A behavioral approach to the rational-choise theory of collective action,* American Political Science Review, 92 : 1-22.

Roland-Lévy, C., et Nivoix, S., 2002. *Attitudes et représentations liées au changement de monnaie et conversion des unités monétaires.* 21 p. http://sceco.univ-poitiers.fr/pfranc-euro:articles/Roland-Lévy_Nivoix.PDF.

Sabourin, E., 2001a. Changement social, organisation des producteurs et intervention in : Caron et Sabourin (eds) *Paysans du Sertao. Les mutations des agricultures familiales au Nordeste du Brésil.* CIRAD, Montpellier, collection Repères, pp. 93-127.

Sabourin, E., 2001b. *Note sur les besoins et perspectives de gestion concertée de l'aire de chasse de Forêt Plate, Commune de Pouembout*, Nouvelle Calédonie, IAC-SRDL 13/2001, Pouembout, 32 p., il., annexes, cartes.

Sabourin, E., 2001c. *Multifonctionnalité de l'Agriculture et développement local : Potentialités et expériences en cours en Nouvelle Calédonie.* in : Atelier Multifonctionnalité de l'Agriculture, IAC, Pouembout, 19/10/2001, Actes, 12 p.

Sabourin, E., Djama, M., 2002. *Approche de la multifonctionnalité de l'agriculture à travers deux exemples non européens : Nordeste Brésilien et Nouvelle Calédonie.* In Colloque SFER. Multifonctionnalité de l'Agriculture, mars 2002, Paris, 15 p

Sabourin E., Pedelahore, P., 2001. *Traditional land and collective management systems in New Caledonia North Provincia.* IASCP Pacific Regional Meeting "*Tradition and globalisation : Critical issues for the accommodation of Common Property Resources in the Pacific Region*" Sept. 2-4, 200, Brisbane Australia, 16 p.

Toutain, B., Dulieu, D., 1991. *Pâturages et parcours en Nouvelle-Calédonie. Situation et perspectives.* In : IV^{ème} Congrès International des Terres de Parcours, France : 502-504.

Veillon, J.M., Dagostini, G., Jaffré T., 1999. *Etude de la forêt sclérophylle de la Province Nord.* Convention IRD/ Province Nord, *Sciences de la vie, Botanique* n°10-1999. IRD, Nouméa, 54 p.

Verges, P. 1990."sans titre" *in Représentations et handicaps : vers une clarification des concepts et des méthodes.* Paris : Publications du CTNERHI, 227-232.

WWF, 2000. *Programme de conservation. Forêts tropicales sèches en Nouvelle-Calédonie.* Document de programme, 30 p.

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

Annexe I : Échantillon des sites de forêt sèche

Annexe II : Les guides d'entretien
Annexe II- 1 : Guide d'entretien FORET SECHE - USAGERS
Annexe II- 2 : Guide d'entretien FORET SECHE - ACTEURS EXTERNES

ANNEXE I : CARACTERISTIQUES DE L'ECHANTILLON

Tableau I : Caractéristiques des 8 sites de l'échantillon

Numéro du site	Province	Topographie	Statut de l'exploitation	Activité de l'exploitant	Ethnie	Elevage	Système	SAT (ha)	Effectif (tête)
1	N	littoral, collines montagnes	société	pluriactif	européenne	bovin	extensif	~3000	~900
2	N	littoral, collines	familiale	mono-actif	européenne	bovin	semi-extensif	~500	~400
3	N	littoral, île	collectif	pluriactif	mélanésienne	bovin, équin	extensif	?	> 500 têtes
4	N	plaine	familiale	pluriactif	européenne	bovin	extensif	220	~100
5	S	littoral, collines	société, familiale	mono-actif	européenne	ovin, caprin	extensif	?	> 80
6	S	vallée, collines	familiale	mono-actif	européenne	cerfs, bovin	semi-extensif	3700	800 bovins 1500 cerfs
7	S	littoral, collines	familiale	pluriactif	européenne	bovin	semi-extensif	~450	~200
8	S	littoral	réserve de chase	pluriactif	européenne	néant	-	?	-

Légende : N : Province Nord, S : Province Sud, SAT : Surface Agricole Totale.

ANNEXE II : LES GUIDES D'ENTRETIEN

ANNEXE II-1 : Guide d'entretien FORET SECHE – USAGERS

Numéro de l'enquête :
Date de l'enquête :

1. Identification de l'exploitation

Nom du propriétaire :
Nom de l'exploitation :
Nom de l'enquêté :
Lieu :

2. Place de la forêt sèche

* Histoire de la forêt :
* Surface :
* Localisation :

3. Connaissance de l'écologie

- Quelles espèces végétales se trouvent dans cette forêt ?
- Quelles espèces animales (invertébrés compris) se trouvent dans cette forêt ?
- Définition de la forêt sèche :
- Connaissez-vous d'autres sites de forêt sèche sur le Territoire ?

4. Usages et pratiques

- Pour quels usages utilisez -vous la forêt ?
  * élevage (pâture pour les animaux)
  * entretien (pâturage, rotation, feu)
  * chasse (réserve naturelle pour les animaux chassés). Lesquels
  * promenade
  * cultures. Lesquelles ? Pourquoi ?
  * prélèvements (coupe de bois, plantes, animaux,...). Lesquels ? . Pour quels usages (alimentaire, pharmaceutique, ...)
  * déboisement (agrandissement des terres de pâture)
  * hygiène (incinération de dépotoir). Pourquoi ce lieu ?

5. Représentation de la forêt sèche

- Quelle valeur lui attribuez-vous ?
  * agronomique
  * écologique
  * technique
  * économique
  * écotouristique
  * touristique

* patrimoine
* paysagère

6. Représentation de la dégradation de la forêt sèche

- Quel est l'état de conservation de la forêt sèche ?
- De quelle façon elle est dégradée ?
  * par des espèces animales (cerfs, bovins, caprins, dindons, cochons,...)
  * par des espèces végétales (envahissement)
  * par érosion
  * par le feu
  * par le surpâturage
  * par le déboisement
  * par des prélèvements
  * par des maladies

- Quelles sont les conséquences de cette dégradation ? *(ne rien dire)*
  * disparition de la biodiversité
  * érosion
  * envahissement d'espèces indésirables

7. Interventions pour la conservation de la forêt

- Intervenez-vous pour conserver la forêt sèche et comment ? (clôture de protection, replantation, pare-feu)

- Pourquoi avez-vous choisi de protéger la forêt ?
  * sauvegarder la biodiversité
  * sauvegarder un microclimat

Sinon, êtes-vous prêt à agir pour sa conservation ?

- Comment peut-on utiliser cette forêt tout en limitant sa dégradation ?
- Quelles sont les contraintes à cette protection ? (financière, temps de travail, pas intérêt,...)

- Voyez-vous d'autres alternatives de gestion ? (tourisme,...)

8. Mots-clé
* forêt sèche
* conservation
* préservation
* protection
* biodiversité
* dégradation
* envahissement

ANNEXE II- 2 : Guide d'entretien FORET SECHE – ACTEURS EXTERNES

Numéro de l'enquête :
Date de l'enquête :

1. Identification

Nom de l'enquêté :
Institution et Service représenté :
Lieu :

2. Représentation de la forêt sèche

- Quelle est l'importance de la forêt sèche pour votre institution / service ?
- Quelle est son importance pour le Territoire ?
  * écologique
  * écotouristique
  * touristique
  * patrimoine
  * économique

3. Place de la forêt sèche dans l'institution

- Dans quel(s) domaine(s) et via quelles actions votre institution/service intervient elle/il en matière de forêt sèche ?
  * recherches scientifiques
  * zone éducative (sensibilisation au public)
  * prélèvements (coupe de bois, plantes,...)
  * chasse

- Sur quels sites intervenez-vous?

- Depuis quelle date intervenez-vous ?
  * avant le Programme Forêt sèche
  * depuis le Programme Forêt Sèche

4. Connaissance de l'écologie

- Quelles espèces végétales se trouvent dans cette forêt ?
- Quelles espèces animales (invertébrés compris) se trouvent dans cette forêt ?
- Définition de la forêt sèche :
- Connaissez-vous d'autres sites de forêt sèche sur le Territoire ?

5. Représentation de la dégradation de la forêt sèche

- Quel est l'état de la forêt sèche dans les sites où vous intervenez?
- Origine et facteurs de cette dégradation :
  * par des espèces animales (cerfs, fourmis)
  * par des espèces végétales
  * par érosion

* par le feu
* par le déboisement
* par des prélèvements
* par des maladies

- Quelles sont les conséquences de cette dégradation ?
  * disparition de la biodiversité
  * érosion du sol
  * envahissement d'espèces indésirables

6. Interventions pour la conservation de la forêt sèche

- Votre service intervient-il pour préserver la forêt sèche ? Comment ?
  * clôture de protection
  * replantation
  * pépinière d'espèces endémiques, en « danger »
  * pare-feu
  * éradication des adventices
  * gardiennage
  * sensibilisation du public, des acteurs municipaux

- Travaillez-vous en collaboration avec d'autres services ou organismes de manière privilégiée ? Lesquels ?
- Quelles sont les contraintes à cette protection ? (vandalisme, financière,...)
- Voyez-vous d'autres alternatives de gestion ? (tourisme,...). Comment pourrait-on ''utiliser'' ou permettre l'accès à la forêt tout en limitant sa dégradation ?

7. Mots-clé
* forêt sèche
* conservation
* préservation
* protection
* biodiversité
* dégradation
* envahissement